



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY
Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية
السكرتارية
ص. ب. ٣٢٤٣

ORGANISATION DE L'UNION
AFRICAINNE
Secretariat
B. P. 3243

Addis Ababa .*. ادیس ابابا

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTE-DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
NAIROBI, KENYA
23. FEBRUER / 2 MARS 1979

CM/933 (XXII) PART I Rev.1

P R O J E T S D E
P R O G R A M M E
E T D E
B U D G E T

comme recommandés par

LE COMITE CONSULTATIF

SUR LES QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

PREMIERE PARTIE

(TABLE DES MATIERES)

Code	Libellé	Pages
	Récapitulation des crédits ouverts	1-6
	Etat des recettes pour la période allant du 1er juin 1977 au 31 mai 1978	7
	Etat des contributions reçues pour la période allant du 1er juin 1978 au 10 décembre 1978	8
<u>CHAPITRE I - IX</u>		
<u>SIEGE DU SECRETARIAT GENERAL</u>		
100	Bureau du Secrétaire général administratif et des Secrétaires généraux adjoints.	9
100	Bureau de coopération et d'assistance - Division de la coopération afro-arabe	10-11
<u>Cabinet</u>		
100	Direction	12
100	Service du courrier	13
100	Service du protocole	14
100	Service de la presse et de l'information	15
100	Service radiophonique	15
100	Service de l'impression.	16
100	Division juridique	17
100	Service de la sécurité	18

Code	Libellé	Pages
	<u>Département de l'Administration et des Conférences</u>	
100	Direction	19
100	Section du personnel	20
100	Division des Conférences	21
100	Section des documents et des archives	21
100	Section de la traduction et de l'interprétation	22
100	Centrales dactylographiques	23
100	Service de correction d'épreuves	23
100	Service de l'entretien	25
100	Section de la bibliothèque	27
	<u>Département des finances</u>	
100	Direction	28
100	Section du budget et de la comptabilité (Siège)	28
100	Section du budget et de la comptabilité (Bureaux régionaux)	28
100	Section du budget et de la comptabilité (hors-budget)	28
100	Section du Contrôle budgétaire (Siège)	29
100	Section du Contrôle budgétaire (Bureaux régionaux)	29
100	Section des fournitures et des voyages	29
	<u>Département des affaires politiques</u>	
100	Direction	31
100	Section de la décolonisation	31
100	Section des sanctions	31
100	Section des affaires politiques générales	32
100	Section des réfugiés	32
100	Section de la recherche et de placement	33
100	Section de l'éducation et de la formation	33

Code	Libellé	Pages
	<u>Département du développement et de la coopération économique</u>	
100	Direction	36
100	Division des affaires économiques générales	36
100	Section de la politique de l'industrie et de l'industrialisation	36
100	Section du commerce et du tourisme	36
100	Section des affaires monétaires et financières	36
100	Section des ressources naturelles	37
100	Division de la recherche et de la planification économique	37
100	Section de la recherche économique	37
100	Section de la démographie et de l'emploi	38
100	Section du transport et des communications	38
100	Section de la coopération technique :	39
100		38
100		38

	<u>Département de l'éducation, de la science, de la culture et des affaires sociales</u>	
100	Direction	41
100	Division de la santé et de l'hygiène	41
100	Section de la santé et de l'hygiène	41
100	Section de la nutrition	41
100	Section de l'éducation et de la culture	42
100	Section de la sécheresse et des calamités naturelles	42
100	Division du travail et des affaires sociales	43
100	Section du travail et des affaires sociales	43
100	Clinique du personnel de l'OUA	44

Code	Libellé	Pages
100(a)	Réajustement des salaires de base, indemnités de personnes à charge et indemnités de poste	46
101	Consultants et groupes d'experts.	47
102	Personnel temporaire.	48
103	Heures supplémentaires et services de nuit.	49
200-217	Dépenses courantes afférentes au personnel.	50-55
300-310	Frais de voyage du personnel en mission officielle.	56-115
400-406	Location et entretien des locaux et du matériel	116-117
500-504	Communications.	118
600-617	Fournitures et services divers.	119-122
	Etat comparatif des subventions et des contributions au titre du budget ordinaire de l'OUA pour le BPIRA par rapport aux crédits ouverts pour la période allant du 1er juin 1968 au 31 mai 1974.	123
700-710	Immobilisations	124-125
<u>Conférences, commissions, conseils et comités</u>		
800	Conférences des Chefs d'Etat et de Gouvernement	126-127
801	Conseil des ministres	128
802	Commission économique et sociale	129
803	Commission de l'éducation, de la science, de la culture et de la santé.	130
804	Commission de la défense de l'OUA	131-133
805	Réunion du Comité des Dix sur les problèmes des réfugiés.	134-135
806	4ème Session de la Conférence des Ministres africains des affaires sociales	136
807	Comité conjoint sur la construction de bureaux permanents pour le siège de l'OUA	137
808	Comité consultatif sur les questions budgétaires et financières	138
809	Conseil des vérificateurs externes.	139
810	Réunion des Ministres africains de l'information.	140
811	4ème Session de la Commission du travail de l'OUA	141
812	Conférence des Ministres africains du commerce.	142

Code	Libellé	Pages
836	Suivi du Séminaire sur l'industrialisation	181
837	Réunion des plénipotentiaires chargés de la création d'un Fonds africain pour le développement industriel . .	182
838	Conférence conjointe des Ministres de l'information OUA/Ligue des Etats arabes	183
839	Conférence des directeurs africains du projet de sécurité sociale	184
840	Colloque sur la culture africaine	185
841	Atelier tripartite régional OUA/BIE sur la promotion de l'emploi dans le secteur urbain privé et dans le secteur rural	186
842	Réunion des experts pour la conservation des écosystèmes africains.	187
843	Réunion des experts sur l'éducation des adultes.	188
844	Réunion des experts sur le nomadisme en Afrique.	189
845	Séminaire et réunion d'experts sur la mise en valeur des forêts en Afrique	190
846	Réunion conjointe des Ministres africains et arabes du travail	191-194
847	Pavillon PANAFTEL à l'Exposition "TELECON 79"	195
848	Comité de coordination pour la création de centres de formation de l'aviation civile.	196
849	Réunion régionale OUA/CEA/BIE sur la mise en valeur de la main-d'oeuvre de l'emploi pour la croissance économique et la justice sociale	197
850	Comité OUA/CEA sur le commerce et le développement . . .	198
851	Troisième Séminaire sur la promotion et le développement du commerce intra-africain	199
852	Colloque sur le développement en Afrique	200
853	Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage.	201
854	Réunion des experts en aéronautique.	202
855	Conférence des Organisations africaines inter- gouvernementales	203
856	Réunion du Comité permanent sur les sanctions	204

Code	Libellé	Pages
813	2 réunions du Comité chargé du suivi de l'industrialisation en Afrique	143
814	Séminaire des experts sur "les conditions et perspectives du journalisme en Afrique"	144
815	Conférence des Ministres du transport	145
816	Réunion consultative des gouvernements, organisations, agences et institutions spécialisées concernées par la question des réfugiés.	146
817	Réunions de 3 groupes consultatifs scientifiques.	147
818	Conférence des Ministres africains des finances	148
819	Conférence des Ministres africains des télécommunications.	149
820	3ème Congrès africain sur la prévention des risques professionnels.	150
821	Séminaire OUA/OUSA/OIT sur la main-d'oeuvre et la population.	151
822	Séminaires OUA/OIT dans le domaine du travail et de la population.	152
823	Réunion du tribunal administratif <u>ad hoc</u> de l'OUA	153-154
824	Budget du Fonds spécial pour le fonctionnement des organes exécutifs de la coopération afro-arabe.	155-169
825	Séminaire sur l'application des sanctions contre les régimes racistes d'Afrique australe	170
826	Réunion du Comité interministériel africain de l'alimentation et des Comités d'experts	171
827	Réunion du Comité <u>ad hoc</u> sur la sécheresse et les calamités naturelles en Afrique	172
828	Réunion du Comité d'experts pour l'établissement d'une carte hydrogéologique du continent africain	173
829	Réunion des groupes de travail sur les mathématiques, la science et la technique, les objectifs de l'éducation et la formation pédagogique	174
830	Réunion régionale africaine des responsables de l'aviation civile et des compagnies aériennes	175
831	2 réunions du Comité <u>ad hoc</u> des Ministres du travail sur les organisations africaines du travail	176
832	Réunion OUA/CEA des experts sur les négociations commerciales bilatérales et multilatérales.	177
833	Réunion sur le Fonds commun industriel africain	178
834	Conférence des plénipotentiaires de l'Union postale pan-africaine	179
835	Conférence des Ministres africains de l'industrie	180

Code	Libellé	Pages
	<u>Mise en oeuvre des résolutions</u>	
900	Département de l'Administration	205-209
901	Département des Affaires politiques	
902	Département des Affaires économiques et sociales	
903	Département des Affaires scientifiques et culturelles	
904	Résolutions spéciales du Sommet et du Conseil des ministres	
905	Rapprovisionnement du Fonds de roulement	
906	Fonds pour l'assistance et la coopération	
907	Contribution en vue de la création des centres pour la promotion de l'industrialisation et de la coopération industrielle	
908	Création d'un centre de recherche appliquée et de formation en matière de développement social	

RECAPITULATION DES CREDITS

Chapitre	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
I-a	100	Bureau du Secrétaire général administratif et des Secrétaires généraux adjoints	224.110,00		255.640,00	31.530,00	-
I-b	100	Cabinet	279.865,00		281.300,00	1.435,00	-
I-c	100	Département de l'Administration et des Conférences	739.390,00		745.840,00	6.450,00	-
I-d	100	Département des Finances	148.450,00		166.140,00	17.690,00	-
I-e	100	Département des Affaires politiques	225.810,00		223.960,00	-	1.850,00
I-f	100	Département du Développement et de la Coopération économique	264.160,00		265.300,00	1.140,00	-
I-g	100	Département de l'Education, de la Science, de la Culture et des Affaires sociales	262.060,00		262.875,00	815,00	-
		Total ...	2.143.845,00	1.449.218,46	2.201.055,00	59.060,00	1.850,00
I-h	100(a)	Réajustement des salaires suite à la dévaluation du dollar américain	400.000,00	352.996,07	500.000,00	100.000,00	-
I-i	101	Etudes et honoraires des Consultants	1,00	-	25.000,00	24.999,00	-
I-j	102	Personnel temporaire	12.000,00	9.406,31	12.000,00	-	-
I-k	103	Heures supplémentaires et services de nuit	1.218,00	1.217,34	1.682,00	464,00	-
		Total pour les émoluments du personnel	2.557.064,00	1.812.838,18	2.739.737,00	184.523,00	1.850,00
II	200	Dépenses courantes afférentes au personnel	1.421.677,00	1.004.934,62	1.600.836,00	179.159,00	-
III	300	Frais de voyage du personnel en mission officielle	200.000,00	152.988,47	270.000,00	79.000,00	-
IV	400	Location et entretien des locaux et du matériel	63.000,00	54.332,88	75.500,00	12.500,00	-
V	500	Communications	191.100,00	232.875,11	291.100,00	100.000,00	-
VI	600	Fournitures et services divers	674.001,00	659.689,56	685.000,00	10.999,00	-
VII	700	Immobilisations	72.000,00	66.119,99	121.000,00	49.000,00	-
VIII(a)	800	Conférences des Chefs d'Etat et de Gouvernement	85.000,00	148.909,04	120.000,00	35.000,00	-
VIII(b)	801	Conseil des Ministres	105.000,00	111.500,00	105.000,00	-	-
VIII(c)	802	Commission économique et sociale	54.000,00	54.000,00	-	-	54.000,00
		à reporter ...	5.422.042,00	4.298.187,85	6.008.174,00	641.182,00	55.850,00

RECAPITULATION DES CREDITS (suite)

Chapitre	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
		report ...	5.422.842,00	4.298.187,85	6.008.174,00	641.182,00	55.550,00
VIII(d)	803	Commission de l'éducation, de la science, de la culture et de la santé	45.000,00	-	12.000,00	-	33.000,00
VIII(e)	804	Commission de la défense de l'OUA	51.128,00	-	52.000,00	872,00	-
VIII(f)	805	Réunion du Comité des IC sur les problèmes des réfugiés	8.720,00	-	8.720,00	-	-
VIII(g)	806	Réunion des Ministres africains des affaires sociales	28.500,00	-	57.000,00	28.500,00	-
VIII(h)	807	Comité conjoint sur la construction de bureaux permanents pour le siège de l'OUA	-	-	-	-	-
VIII(i)	808	Comité consultatif sur les questions budgétaires et financières	20.000,00	21.154,71	24.840,00	4.840,00	-
VIII(j)	809	Conseil des vérificateurs externes	20.000,00	14.737,90	20.000,00	-	-
VIII(k)	810	Réunion des Ministres africains de l'information et des télécommunications	54.000,00	42.457,13	57.000,00	3.000,00	-
VIII(l)	811	5ème Session de la Commission du travail de l'OUA	57.000,00	54.000,00	57.000,00	-	-
VIII(m)	812	Conférence des Ministres africains du Commerce	57.000,00	54.000,00	57.000,00	-	-
VIII(n)	813	Réunion du Comité chargé du suivi de l'industrialisation en Afrique	18.000,00	-	18.000,00	-	-
VIII(o)	814	Séminaire des experts sur "les conditions et perspectives du journalisme en Afrique	-	-	-	-	-
VIII(p)	815	Conférence des Ministres africains du Transport	-	54.000,00	-	-	-
VIII(q)	816	Réunion consultative des Gouvernements, Organisations, Agences et Institutions spécialisées concernés par la question des réfugiés	-	-	-	-	-
VIII(r)	817	Réunion des 3 Groupes consultatifs scientifiques	56.583,00	-	64.173,00	7.590,00	-
VIII(s)	818	Conférence des Ministres africains des finances	-	54.000,00	-	-	-
		à reporter ..	5.838.773,00	4.592.537,59	6.435.907,00	685.984,00	88.850,00

RECAPITULATION DES CREDITS (suite)

CM/933 (XXXII) PART I Rev.1
Page 5

Chapitre	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
VIII(z.22)	847	report ... Pavillon PANAFTEL à l'Exposition "TELECOM 79"	6.572,175,00	4.962.833,98	7.350.785,00	1.123.636,00	345.026,00
VIII(z.23)	848	Comité de coordination pour la création de centres de formation de l'aviation civile	-	-	10.000,00	10.000,00	-
VIII(z.24)	849	Réunion régionale OUA/CEA/BIT sur la mise en valeur de la main-d'oeuvre et de l'emploi pour la croissance économique et la justice sociale	-	-	2.960,00	2.960,00	-
VIII(z.25)	850	Comité OUA/CEA sur le commerce et le dévelop- pement	-	-	13.500,00	13.500,00	-
VIII(z.26)	851	Troisième Séminaire sur la promotion et le développement du commerce intra-africain	-	-	28.500,00	28.500,00	-
VIII(z.27)	852	Colloque sur le développement en Afrique	-	-	40.500,00	40.500,00	-
VIII(z.28)	853	Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage	-	-	20.250,00	20.250,00	-
VIII(z.29)	854	Experts en aéronautique	10.000,00	68.071,73	20.000,00	10.000,00	-
VIII(z.30)	855	Organisations africaines intergouvernemen- les	-	-	40.500,00	40.500,00	-
VIII(z.31)	856	Réunion du Comité Permanent sur les Sanctions	-	-	40.500,00	40.500,00	-
IX	900	Mise en oeuvre des résolutions	1.036.700,00	880.196,56	963.229,00	-	73.471,00
		Total pour le Secrétariat général ...	7.618.875,00	5.911.102,27	8.571.224,00	1.370.846,00	418.497,00
X(a)	1000	Secrétariat exécutif de la Commission scien- tifique, technique et de la recherche	1.681.543,00	1.364.345,54	2.042.484,00	360.941,00	-
X(b)	1001	Secrétariat exécutif de l'OUA auprès de l'Organisation des Nations Unis, New York	762.756,00	323.067,94	741.956,00	-	20.800,00
X(c)	1002	Secrétariat exécutif du Comité de coordina- tion pour la libération de l'Afrique, Dar-es-Salaam	479.485,00	399.494,33	509.312,00	29.827,00	-
X(d)	1003	Comité de coordination pour la libération de l'Afrique, Lusaka	76.614,00	73.380,01	92.754,00	16.140,00	-
X(e)	1004	Comité de coordination pour la libération de l'Afrique, Maputo, Mozambique	64.376,00	30.830,93	56.780,00	2.404,00	-
X(f)	1005	Comité de coordination pour la libération de l'Afrique, Luanda, Angola	71.436,00	-	66.435,00	-	5.001,00
		à reporter ...	3.136.210,00	2.191.118,35	3.519.721,00	409.312,00	25.801,00

RECAPITULATION DES CREDITS (suite)

Chapitre	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
		report ...	3.136.210,00	2.191.118,75	3.519.721,00	209.312,00	25.801,00
X(g)	1006	Bureau interafricain de linguistique, Kampala	164.186,00	101.022,28	184.077,00	19.891,00	-
X(h)	1007	Secrétariat exécutif de l'OUA à Genève (Suisse)	545.729,00	419.200,53	604.370,00	58.641,00	-
X(i)	1008	Commission mixte OUA/FAO/OMS de l'alimentation et de la nutrition pour l'Afrique, Accra, Ghana	87.566,00	92.410,00	93.076,00	5.510,00	-
X(j)	1009	Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale, Niamey, Niger	242.391,00	173.962,58	355.616,00	113.225,00	-
X(k)	1010	Bureau d'assistance médicale aux Comores, Comores	48.820,00	-	1,00	-	48.819,00
X(l)	1011	Délégation permanente de l'OUA auprès de la Ligue des Etats Arabes, Le Caire, Egypte	170.614,00	-	174.931,00	4.317,00	-
			4.395.516,00	2.977.714,14	4.931.792,00	610.896,00	74.620,00
		Total pour le Secrétariat général	7.618.875,00	5.911.102,27	8.571.224,00	1.370.846,00	418.497,00
		GRAND TOTAL ...	12.014.391,00	8.888.816,41	13.503.016,00	1.981.742,00	493.117,00
		<u>DEDUCTIONS :</u>					
		Recettes prévues fournies par la vente des publications, le loyer des maisons appar- tenant à l'OUA, l'intérêt des prêts pour achat d'automobiles et autres revenus divers	50.000,00	39.462,50	40.000,00	10.000,00	-
		Prévisions des crédits nettes	11.964.391,00	8.849.353,41	13.463.016,00	1.991.742,00	493.117,00
		Augmentation nette ...				<u>1.498.625,00</u>	
		Pourcentage d'augmentation ...				<u>12,525%</u>	

ETAT DES RECETTES POUR LA PERIODE ALLANT DU 1er JUIN 1977 AU 31 MAI 1978

Contributions reçues au titre du budget régulier 1977/1978		\$EU 5.620.481,45
Contributions reçues au titre des budgets réguliers des exercices précédents		
1970/71	\$EU 2.051,34	
1974/75	\$EU 37.597,92	
1975/76	\$EU 799.840,50	
1976/77	\$EU 1.498.248,34	2.337.738,10
Excédent de contribution au 31.5.78		<u>97.059,47</u>
Total des contributions reçues		\$EU 8.055.279,02
<u>Autres recettes</u>		
Secrétariat général		10.504,93
CSTR - Lagos	\$EU 14.744,44	
Yaoundé	\$EU 170,31	
Bangui	-	
Nairobi	\$EU 2.573,00	17.487,84
Comité de Libération - Dar-es-Salaam	\$EU 1.945,94	
Comité de Libération - Lusaka	55,70	2.001,64
Bureau linguistique interafricain, Kampala		3.959,46
Secrétariat exécutif de l'OUA à Genève		386,36
Centre d'Etudes linguistiques et historiques par tradition orale, Niamey		5.122,27
Total des recettes		<u>\$EU 8.094.741,52</u>
Budget approuvé pour 1977/78		<u>\$EU 10.386.013,00</u>

ETAT DES CONTRIBUTIONS RECUES POUR
LA PERIODE ALLANT DU 1er JUIN 1978 AU 31 OCTOBRE 1978

	\$ EU
i. Contributions reçues au titre du budget régulier 1978/79	2.050.226,30
ii. Contributions reçues au titre du budget régulier des exercices précédents	
1975/76 US\$ 25.908,31	
1976/77 366.946,17	
1977/78 <u>242.065,24</u>	634.919,72
iii. Excédent de contributions au budget régulier 1978/79	17.741,16
Total des contributions reçues ...	<u>2.702.887,18</u>
Budget approuvé pour 1978/79	<u>\$EU 11.964.391,00</u>

CHAPITRE I - A

BUREAU DU SECRÉTAIRE GENERAL ADMINISTRATIF
ET DES SECRÉTAIRES GENERAUX ADJOINTS

EMOLUMENTS DU PERSONNEL

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1				100	<u>ADMINISTRATIF</u>						
	1	1	1		Secrétaire général administratif	-	37.000,00	37.000,00	37.000,00	-	-
	2	1	1		Secrétaire particulier	CL5-6	7.890,00	7.510,00	7.700,00	-	190,00
	3	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-10	7.140,00	9.140,00	7.320,00	180,00	-
2	1	5	5	100	Secrétaires généraux adjoints		96.000,00	120.000,00	120.000,00	24.000,00	-
	2	5	5		Secrétaires particuliers	CL5-5) CL5-7) CL5-6)	31.180,00	31.180,00	38.500,00	7.320,00	-
Total ...							179.210,00	224.830,00	210.520,00	31.500,00	190,00
									Augmentation nette ...	31.310,00	

NOTES EXPLICATIVES :

Rubrique 1, Sous-rubrique 2 : Le poste avait été prévu à CL5 échelon 7 mais sera pourvu en 1978/79 à CL5 échelon 5. Le titulaire passera donc à CL5 (6) en 1979/80, d'où la diminution.

Rubrique 2, Sous-rubrique 1 : Augmentation due à la création d'un cinquième poste de Secrétaire général adjoint pour l'Afrique australe, référence résolution AHG/91 (XV).

Rubrique 2, Sous-rubrique 2 : Sur les 5 postes de Secrétaires privés, un a été pourvu en 1977/78 à CL5 échelon 3, l'autre à partir d'un recrutement sur le plan local et les autres en 1978/79 à CL5 échelon 5. D'où les prévisions suivantes :

(a) Un Secrétaire privé à CL5 échelon 5	=	\$EU 7.510,00
(b) Un Secrétaire privé à CL5 échelon 7	=	\$EU 7.890,00
(c) 3 Secrétaires privés à CL5 échelon 6	=	\$EU 23.100,00
		<u>\$EU 38.500,00</u>

CHAPITRE I - A

BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF

BUREAU DE COOPERATION ET D'ASSISTANCE

DIVISION DE LA COOPERATION AFRO-ARABE

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
3				100	<u>DIRECTION</u>						
	1	1	1		Chef de Division	P4-2	13.900,00	13.300,00	13.600,00	-	300,00
	2	1	1		Coordonnateur	P2-4	9.520,00	9.520,00	9.780,00	260,00	-
	3	1	1		Coordonnateur	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-
	4	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	3.408,00	6.600,00	-	-
	5	1	1		Secrétaire	CL4-2	5.880,00	-	5.800,00	-	-
Total ...							44.900,00	35.228,00	45.120,00	520,00	300,00
Total du Chapitre I-A ...							224.110,00	260.038,00	255.640,00	32.020,00	490,00
Augmentation nette										31.530,00	

NOTES EXPLICATIVES : Voir page suivante

NOTES EXPLICATIVES :

Sous-rubrique 1 : Le titulaire du poste a été rappelé par son gouvernement. Un nouveau Chef de Division sera nommé en 1978/79 à P4 échelon 1 ; il passera à P4 échelon 2 en 1979/80 d'où la diminution de P4 échelon 3 à P4 échelon 2.

Sous-rubrique 3 : On prévoit que le poste de coordinateur sera pourvu en 1978/79 à P2 échelon 1. Le titulaire passera à P2 échelon 2 en 1979/80, d'où ces prévisions.

Sous-rubrique 4 : Le secrétaire bilingue actuel de la Division est un non-statutaire (Barème local). Les prévisions pour 1978/79 ont été en conséquence retenues telles quelles.

Sous-rubrique 5 : Le poste de secrétaire de cette Division est à pourvoir et les prévisions faites pour 1978/79 ont été en conséquence retenues telles quelles.

CHAPITRE I - B

CABINET DU SECRETAIRE GENERAL

EVOLUMENTS DU PERSONNEL

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salcaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1				100	<u>DIRECTION</u>						
	1	1	1		Chef de Cabinet	P4-4	13.600,00	13.900,00	14.200,00	600,00	-
	2	-	-		Assistant particulier	P4-1	-	-	13.360,00	13.360,00	-
	3	1	1		Attaché de Cabinet	P2-7	11.080,00	-	10.560,00	-	520,00
						P1-1	-	-	7.200,00	7.200,00	-
	4	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	3.950,00	6.600,00	-	-
	5	1	1		Opérateur téléx	GS7-4	3.630,00	-	3.630,00	-	-
Total ...							34.910,00	17.850,00	55.490,00	21.000,00	520,00
Augmentation nette ...										20.580,00	

NOTES EXPLICATIVES :

- Sous-rubrique 1 : Le poste de Chef de Cabinet a été pourvu en 1978/79 à P4 échelon 3 et des prévisions ont été faites pour 1978/79 à P4 échelon 4.
- Sous-rubrique 3 : Un nouvel Attaché de Cabinet a été nommé à P2 échelon 6 en 1978/79. Il passera à l'échelon 7 en 1979/80.
- Sous-rubrique 5 : Le poste de Secrétaire bilingue n'a pas été réellement pourvu. Il est occupé actuellement par un local (personnel non-statutaire). Les prévisions de 1978/79 ont été par conséquent reconduites sans augmentation.
- Sous-rubrique 6 : Le poste d'opérateur téléx n'a pas été pourvu en 1977/78. Il est prévu de le faire en 1978/79. Le fonctionnaire recruté doit par conséquent commencer à LS7 échelon 4 et les prévisions reflètent cela.

CHAPITRE I - B
GABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
ÉMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
4				100	<u>SERVICE DU COURRIER</u>						
	1	1	1		Chef du Service du courrier	PI-10	9.200,00	9.200,00	9.450,00	250,00	-
	2	1	1		Surveillant du courrier	GS9-10	7.000,00	7.000,00	7.000,00	-	-
	3	1	1		Agent principal du Service du courrier	GS3-10	6.220,00	6.220,00	6.220,00	-	-
	4	1	1		Commis du courrier	GS6-3	2.420,00	2.420,00	2.540,00	120,00	-
	5	1	1		Commis receveur	GS5-2	2.425,00	1.825,00	1.925,00	-	500,00
	6	2	2		Vaguemestres I	GS3-10	1.490,00	1.490,00	1.490,00	-	-
					II	GS3-8	1.310,00	1.310,00	1.370,00	60,00	-
Total ...							30.065,00	29.465,00	29.995,00	430,00	500,00
Diminution nette ...											70,00

CHAPITRE I - B

CABINET DU SECRETAIRE GENERAL

ENGAGEMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
4				100	<u>SERVICE DU PROTOCOLE</u>						
	1	1	1		Chef du Protocole	P3-10	13.520,00	13.520,00	13.520,00	-	-
	2	1	1		Chef adjoint du Protocole	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	3	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	6.420,00	6.600,00	-	-
	4	1	1		Réceptionniste	GS7-10	4.590,00	4.590,00	4.590,00	-	-
	5	1	1		Sténographe	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
	6	1	1		Commis I	GS8-10	5.820,00	5.820,00	6.010,00	190,00	-
	7	1	1		Commis I	GS8-2	4.300,00	4.300,00	4.490,00	190,00	-
	8	1	1		Commis II	GS5-10	2.725,00	2.725,00	2.725,00	-	-
							50.195,00	49.755,00	50.575,00	380,00	-

NOTES EXPLICATIVES :

Rubrique 5, Sous-rubrique 2 : Le poste de chef adjoint du Protocole sera pourvu en 1978/79 à P2 échelon 1. Le titulaire passera à P2 échelon 2 en 1979/80. Les prévisions de 1978/79 ne doivent donc pas être augmentées.

Rubrique 5, Sous-rubrique 3 : Le poste de Secrétaire bilingue de la section du protocole est resté vacant et les prévisions faites en 1978/79 ont été par conséquent reconduites sans augmentation. Il est prévu qu'il sera pourvu en 1978/79 à CL4 échelon 5 et le titulaire passera à CL4(6) en 1979/80.

CHAPITRE I - B
CABINET DU SECRETAIRE GENERAL
EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
6	1	1	1	100	<u>PRESSE & INFORMATION</u> Chef du Service de						
					1'Information	P4-2	13.900,00	13.300,00	13.600,00	-	300,00
	2	2	2		Adjoint au Chef de						
					1'Information I	P2-10	11.340,00	11.340,00	11.340,00	-	-
					II	P2-2	9.520,00	9.000,00	9.260,00	-	260,00
	3	1	1		Technicien (photographe)	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
	4	1	1		Secrétaire bilingue	GL4-6	6.600,00	-	6.600,00	-	-
	5	1	1		Sténographe	GS6-10	4.590,00	4.590,00	4.590,00	-	-
	6	1	1		Commis	GS5-10	2.725,00	2.725,00	2.725,00	-	-
	7	1	1		Assistant (unité des références)	GS5-4	2.125,00	2.025,00	2.125,00	-	-
							54.180,00	46.360,00	53.620,00	-	560,00
						<u>PRODUCTION RADIOPHONIQUE</u>					
8	1	1		Rédacteur/Producteur	P3-2	11.280,00	11.000,00	11.280,00	-	-	
9	2	2		Rédacteur/Producteur	P3-2	22.000,00	22.000,00	22.560,00	560,00	-	
10	1	1		Secrétaire bilingue	GL4-6	6.600,00	5.586,00	6.600,00	-	-	
11	1	1		Technicien, Production Radiophonique I	LS5-8	2.525,00	2.156,00	2.525,00	-	-	
12	1	1		Technicien, Production Radiophonique II	GS5-7	2.425,00	2.156,00	2.425,00	-	-	
Total ...							44.830,00	42.898,00	45.390,00	560,00	740,00

NOTES EXPLICATIVES :

- Sous-rubriques 1 et 2 : Les titulaires ont quitté ces postes qui seront pourvus en 1978/79 à l'échelon 1. Les fonctionnaires passeront à l'échelon 2 en 1979/80.
- Sous-rubriques 4, 7 et 10 : Postes qui seront pourvus en 1978/79. Les prévisions pour cet exercice correspondent aux échelons qui seront accordés en 1979/80.
- Sous-rubriques 11 et 12 : Ces postes seront pourvus en 1978/79. Les titulaires seront recrutés à LS5 échelon 6, les prévisions pour 1978/79 ont été reconduites.

CHAPITRE I - B
CABINET DU SECRETAIRE GENERAL
EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
				100	<u>SERVICE DE L'IMPRESSION</u>						
	13	1	1		Technicien (Offset)	GS5-10	2.725,00	2.725,00	2.725,00	-	-
	14	3	3		Opérateurs de vartyper :						
					Anglais	GS5-10	2.725,00	2.725,00	2.725,00	-	-
					Français	GS5-8	2.425,00	2.425,00	2.525,00	100,00	-
					Arabe	GS5-4	2.025,00	2.025,00	2.125,00	100,00	-
	15	1	1		Opérateur de machine	GS5-10	2.625,00	2.625,00	2.725,00	100,00	-
	16	1	1		Adjoint, Service de l'impression	GS3-9	1.430,00	1.190,00	1.250,00	-	180,00
Total							13.955,00	13.715,00	14.075,00	300,00	180,00
Total général							112.965,00	102.973,00	113.085,00	860,00	-
Augmentation nette										120,00	

NOTE EXPLICATIVE :

Sous-rubrique 16 : Ce poste qui est demeuré vacant sera pourvu en 1978/79 à l'échelon 5. Le titulaire passera à l'échelon 6 en 1979/80 d'où la prévision à l'échelon 6.

CHAPITRE I - B

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
7				100	<u>SERVICE JURIDIQUE</u>						
	1	1	1		Conseiller juridique	P4-7	14.800,00	14.300,00	15.100,00	300,00	-
	2	1	1		Juriste	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	3	1	1		Secrétaire bilingue	GL4-5	6.420,00	3.470,00	6.420,00	-	-
	4	1	1		Commis classement	GS5-2	1.825,00	1.825,00	1.925,00	100,00	-
Total ...							32.305,00	29.095,00	32.705,00	400,00	-

Augmentation nette 400,00
=====

NOTES EXPLICATIVES :

(a) Rubrique 7, Sous-rubrique 2 :

Ce poste sera pourvu en 1978/79 à P2 échelon 1, les prévisions pour 1978/79 sont donc reconduites.

(b) Sous-rubrique 3 :

Le poste de Secrétaire bilingue est occupé actuellement par un fonctionnaire recruté sur le plan local (non-statutaire). Les prévisions correspondent à l'échelon de départ et les prévisions pour 1978/79 ont été reconduites.

(c) Sous-rubrique 4 :

Le poste de commis au classement (archives) est nécessaire pour les archives juridiques du Secrétariat. La Division Juridique conserve dans ses archives juridiques de nombreux documents qui doivent être convenablement classés pour être communiqués à ceux qui en font la demande. A l'heure actuelle ces documents ne sont pas conservés dans des conditions appropriées et ils ne sont pas facilement disponibles. Le commis aura en outre à s'occuper du service d'enregistrement de la Division dont l'importance ne cesse de croître. Le fonctionnaire sera recruté à GS5 échelon 1 en 1978/79 et passera à GS5 échelon 2 en 1979/80.

CHAPITRE I - B
CABINET DU SECRETAIRE GENERAL
REMUNERATIONS DU PERSONNEL (suite)

Subri- que	Sous- Rubri- que	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
C				100	<u>SERVICE DE LA SECURITE</u>						
	1	1	1		Fonctionnaire du Service de Sécurité	GS8-10	6.010,00	6.010,00	6.010,00	-	-
	2	15	15		Agents de Sécurité	GS	13.415,00	13.415,00	13.940,00	525,00	-
Total ...							19.425,00	19.425,00	19.950,00	525,00	-
Total du Chapitre I - B							279.865,00	248.563,00	301.800,00	3.195,00	1.760,00
									21.935,00		
Augmentation nette											

NOTES EXPLICATIVES : Sous-Rubrique 2 : Agents de Sécurité : Prévisions calculées sur les bases suivantes :

1 GS2 échelon 10	\$EU 1.075,00
6 GS2 échelon 9	6.180,00
1 GS2 échelon 8	985,00
2 GS2 échelon 6	1.790,00
2 GS1 échelon 10	1.660,00
3 GS1 échelon 8	2.250,00
	<u>\$EU 13.940,00</u>

CHAPITRE I -- C
DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFERENCES
EMOLUMENTS DU PERSONNEL

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/89	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1				100	<u>DIRECTION</u>						
	1	1	1		Directeur de l'Administration	P5-7	17.600,00	17.600,00	17.920,00	320,00	
	2	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.780,00	6.420,00	6.600,00		180,00
	3	1	1		Sténographe	CL3-6	5.500,00	3.380,00	5.500,00		
Total							29.880,00	27.400,00	30.020,00	320,00	180,00
Augmentation nette										140,00	

NOTES EXPLICATIVES:

- (a) Rubrique 1, Sous-rubrique 1 : Le titulaire actuel du poste est à P5, échelon 6, soit \$EU 17.600 par an. Le poste sera converti en un poste P5, échelon 7.
- (b) Rubrique 1, Sous-rubrique 2 : Le poste de Secrétaire bilingue est resté vacant. Il a fait l'objet d'une publication et on s'attend à ce qu'il soit pourvu en 1978/79. Le titulaire commencera à CL4 échelon 5 et passera à CL4 échelon 6 en 1978/79 d'où la diminution des prévisions de 1979/80.
- (c) Rubrique 1, Sous-rubrique 3 : Le poste est actuellement occupé par un recruté local (non statutaire). Il a fait l'objet d'une publication et on s'attend à ce qu'il soit pourvu en 1978/79 à CL3 échelon 5. Le titulaire passera à CL3 échelon 6 en 1979/80 d'où la reconduction des prévisions de 1978/79.

CHAPITRE I - C

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFÉRENCES

ÉVOLUTIFS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979, 1980	Augmentation	Diminution
2				100	SECTION DU PERSONNEL						
	1	1	1		<i>Chef de Division</i> Chef de Section	P4					
	2	1	1		<i>chef</i> Administrateur du Personnel	P3-2	13.240,00	13.240,00	11.280,00	-	1.960,00
	3	1	1		Coordinateur	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	4	1	1		Coordinateur	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-
	5	1	1		Fonctionnaire d'administration	CL5-10	8.460,00	8.460,00	8.460,00	-	-
	6	1	1		Préposé aux archives	CL4-10	7.320,00	7.320,00	7.320,00	-	-
	7	1	1		Commis chargé du classement	GS5-3	2.025,00	2.025,00	2.125,00	100,00	-
	8	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-9	6.960,00	6.960,00	7.140,00	180,00	-
	9	1	1		Sténographe	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
Total ...							70.205,00	69.945,00	69.045,00	800,00	1.960,00
Diminution nette											1.160,00

NOTES EXPLICATIVES : (a) Sous-rubrique 1 :

Le nouveau Chef du Personnel sera recruté en 1978/79 à P3 échelon 1. Il passera à l'échelon 2 en 1979/80.

(b) Sous-rubrique 7 et 11 :

Les coordinateurs seront recrutés en 1978/79 à P2 échelon 1 et passeront à P2 échelon 2 en 1979/80.

CHAPITRE I - C

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFERENCES

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
3				100	<u>DIVISION DES CONFERENCES</u>						
	1	1	1		Chef de la Division	P4-7	14.200,00	14.200,00	15.100,00	900,00	-
	2	1	1		Chef de la Division Adjoint	P3-4	11.560,00	11.560,00	11.840,00	280,00	-
	3	1	1		Administrateur adjoint	CL5-10	8.460,00	8.460,00	8.460,00	-	-
	4	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	6.420,00	6.600,00	-	-
					Total ...		40.820,00	40.640,00	42.000,00	1.180,00	-
4				100	<u>SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES</u>						
	1	--	--		Chef de Section	P3-1					
	2	1	1		Préposé aux documents	P2-9	10.820,00	10.820,00	11.080,00	260,00	-
	3	1	1		Chef de la Reproduction	GS8-8	5.440,00	5.440,00	5.630,00	190,00	-
	4	12	(9 (1 (2		Opérateurs/Assembleurs	GS5-10) GS5-8) GS5-2)	30.800,00	30.800,00	31.100,00	300,00	-
					Total à reporter ...		47.060,00	47.060,00	47.810,00	750,00	-

NOTES EXPLICATIVES :

Rubrique 3, Sous-rubrique 1 : Le Chef de la Division des Conférences a été transféré à ce poste à partir du Bureau de Malabo qui a été fermé. De P4 échelon 6 en 1978/79, il passera à l'échelon 7 en 1979/80. Les prévisions reflètent son niveau de salaire.

Rubrique 3, Sous-rubrique 4 : Le poste de Secrétaire bilingue reste vacant et est actuellement occupé par une secrétaire recrutée localement (non statutaire). Après sa publication, on s'attend à ce que le poste soit pourvu au niveau de salaire minimum de CL4 échelon 5 en 1978/79. Le titulaire passera alors à CL4 échelon 6 en 1979/80.

CHAPITRE I - C

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFERENCES

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
5				100	report ... <u>SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES (suite)</u>		47.060,00	47.060,00	47.810,00	750,00	-
	4	1	1		Sténographe	GL3-10	6.220,00	6.220,00	6.220,00	-	-
					Total ...		53.280,00	53.280,00	54.030,00	750,00	-
6				100	<u>SECTION DE LA TRADUCTION ET DE L'INTERPRETATION</u>						
	1	1	1		Réviseur (anglais)	P4-2	13.600,00	13.300,00	13.600,00	-	-
	2	2	2		Traducteurs (anglais)	P3-3,8	23.960,00	23.960,00	24.520,00	560,00	-
	3	2	2		Traducteurs (anglais)	P3-10	27.040,00	27.040,00	27.040,00	-	-
	4	2	2		Traducteurs (anglais)	P3-4	23.120,00	23.120,00	23.680,00	560,00	-
	5	1	1		Réviseur (français)	P4-2	14.500,00	14.500,00	13.600,00	-	900,00
	6	2	2		Traducteurs (français)	P3-10,9	26.480,00	26.480,00	26.760,00	280,00	-
	7	2	2		Traducteurs (français)	P3-4,5	23.400,00	23.400,00	23.960,00	560,00	-
	8	3	3		Traducteurs/éditeurs (fr.)	P3-3	33.840,00	33.840,00	34.680,00	840,00	-
	9	1	1		Réviseur (arabe)	P4-2	13.600,00	13.300,00	13.600,00	-	-
	10	2	2		Traducteurs (arabes)	P3-7,5	24.240,00	24.240,00	24.800,00	560,00	-
	11	3	3		Traducteurs (arabes)	P3-2	33.840,00	33.000,00	33.840,00	-	-
	12	2	2		Traducteurs (arabes)	P3-2	22.560,00	22.560,00	22.560,00	-	-
					Total ...		280.180,00	278.740,00	282.640,00	3.360,00	900,00

NOTES EXPLICATIVES :

Augmentation nette 2.460,00

Rubrique 6, Sous-rubriques 9, 11 et 12 : Ces postes sont demeurés vacants mais seront pourvus à l'échelon 1 en 1978/79, ayant fait l'objet récemment d'une annonce de vacance de poste. Les titulaires passeront à l'échelon 2 en 1979/80.

CHAPITRE I - C

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFERENCES

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
7				100	<u>GÉNÉRALES DACTYLOGRAPHIQUES</u>						
	1	1	1		Chef de la Centrale (anglais)	CL5-10	8.460,00	8.460,00	8.460,00	-	-
	2	3	3		Secrétaires (anglais)	CL4-6	19.800,00	19.260,00	19.800,00	-	-
	3	1	1		Chef de la Centrale (français)	CS9-10	7.000,00	7.000,00	7.000,00	-	-
	4	11	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	6.420,00	6.600,00	-	-
	5	3	3		Secrétaires (français)	CL4-10	21.960,00	21.960,00	21.960,00	-	-
	6	1	1		Chef de la Centrale (arabe)	CL5-3	7.890,00	7.890,00	8.080,00	190,00	-
	7	1	1		Secrétaire (arabe)	CL4-5	6.600,00	6.420,00	6.600,00	-	-
	8	2	2		Secrétaire bilingue	CL4-6	13.200,00	12.840,00	13.200,00	-	-
9	1	-		Secrétaire/traducteur (Espagnol)	PL-1	-	-	-	-	-	
8					<u>SERVICE DE LA CORRECTION D'ÉPREUVES</u>						
	1	2	2		Correcteur d'épreuve I (anglais)	GS9-10	7.000,00	7.000,00	7.000,00	-	-
	2	2	2		Correcteur d'épreuve II "	GS8-8	5.440,00	5.440,00	5.630,00	190,00	-
	3	2	2		Correcteurs d'épreuve (arabe)	CL4-10,6	13.920,00	13.740,00	13.920,00	-	-
Total							130.500,00	129.060,00	131.070,00	570,00	-
Total de la Division des Conférences ...							504.780,00	501.720,00	509.740,00	5.860,00	900,00
Augmentation nette										4.960,00	

NOTES EXPLICATIVES :

Rubrique 7, Sous-Rubrique 2 : Les 3 postes de Secrétaires anglais n'ont pas de titulaires permanents. Ils sont occupés actuellement par des Secrétaires non-statutaires (recrutés sur le plan local). Ils ont fait l'objet d'une annonce de vacance et seront pourvus à CL4 échelon 5 en 1978/79. Les titulaires passeront à CL4 échelon 4 en 1979/80.

NOTES EXPLICATIVES (suite)

- Rubrique 7, Sous-rubriques 4 et 8 : Les Secrétaires bilingues sont recrutés à CL4 échelon 5. Les postes sont vacants et ont fait l'objet d'une annonce de vacance. Ils seront pourvus en 1978/79, d'où les prévisions correspondant à l'échelon 6.
- Rubrique 8, Sous-rubrique 3 : Un des deux postes de correcteurs d'épreuves est pourvu à CL4 échelon 10, l'autre le sera en 1978/79 à CL4 échelon 5. Le titulaire passera à CL4 échelon 6 en 1979/80.

CHAPITRE I - C

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFERENCES

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
9				100	<u>SECTION DES SERVICES D'ENTRETIEN</u>						
	1	1	1		Chef de la Section	P3-10	13.520,00	13.520,00	13.520,00	-	-
	2	1	1		Chef Adjoint	P2-7	9.260,00	10.300,00	10.560,00	1.300,00	-
	3	2	2		Agents principaux	GS8-8	5.630,00	5.630,00	5.820,00	190,00	-
						GS7-2	4.590,00	4.590,00	3.310,00	-	1.280,00
	4	2	2		Téléphonistes	GS5-10	5.350,00	5.350,00	5.350,00	-	-
	5	1	1		Dactylographe	GS5-10	2.725,00	2.725,00	2.725,00	-	-
	6	1	1		Sténographe	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
	7	1	1		Technicien pour l'entretien	GS7-10	4.590,00	4.590,00	4.590,00	-	-
	8	1	1		Technicien adjoint pour l'entretien	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
	9	14	14		Chauffeurs	GS	17.860,00	17.860,00	18.640,00	780,00	-
	10	20	20		Nettoyeurs	GS	14.080,00	14.080,00	14.840,00	760,00	-
	11	24	24		Plantons	GS	18.900,00	18.900,00	19.730,00	830,00	-
	12	7	7		Jardiniers	GS	5.360,00	4.570,00	5.130,00	-	230,00
	13	1	1		Garçon d'ascenseur	GS1-5	590,00	590,00	630,00	40,00	-
	14	1	1		Technicien (Equipement pour l'interprétation)	GS6-6	2.780,00	2.780,00	2.900,00	120,00	-
					Total ...		111.995,00	112.245,00	114.505,00	4.020,00	1.510,00
										2.510,00	

NOTES EXPLICATIVES :

Rubrique 9, Sous-rubrique 2 : Le Chef de Section adjoint des Services généraux occupait le poste d'attaché de Cabinet. Cet échelon correspond au salaire qu'il percevait effectivement.

Rubrique 9, Sous-rubrique 3 : Prévisions établies sur la base d'un commis de lère classe à GS8 échelon 9 et l'autre à GS7 échelon 2 (\$EU 3.310,00). A propos du commis de lère classe à GS7 échelon 2, les prévisions tiennent compte du recrutement d'un nouveau fonctionnaire pour remplacer celui qui était à GS7(10) et qui a quitté le service de l'Organisation.

NOTES EXPLICATIVES (suite)

Sous-rubrique 9 - Chauffeurs : Prévisions 1979/80, ventilation :

7 à GS3 échelon 9	(\$EU 10.010,00)
1 à GS3 échelon 8	(\$EU 1.370,00)
3 à GS3 échelon 7	(\$EU 3.930,00)
1 à GS3 échelon 5	(\$EU 1.190,00)
1 à GS3 échelon 4	(\$EU 1.130,00)
1 à GS3 échelon 2	(\$EU 1.010,00)
	<u>(\$EU 18.640,00)</u>

Sous-rubrique 10 - Nettoyeurs : Les prévisions ont été établies comme suit :

1 à GS1 échelon 10	(\$EU 830,00)
8 à GS1 échelon 9	(\$EU 6.320,00)
4 à GS1 échelon 8	(\$EU 3.000,00)
7 à GS1 échelon 6	(\$EU 4.690,00)
	<u>(\$EU 14.840,00)</u>

Sous-rubrique 11 - Plantons : Les 24 plantons ont été pourvus comme suit :

4 à GS2 échelon 9	(\$EU 4.120,00)
2 à GS2 échelon 6	(\$EU 1.790,00)
4 à GS1 échelon 10	(\$EU 3.320,00)
1 à GS1 échelon 10	(\$EU 830,00)
2 à GS1 échelon 8	(\$EU 5.250,00)
4 à GS1 échelon 7	(\$EU 2.840,00)
	<u>(\$EU 19.730,00)</u>

Sous-rubrique 12 - Jardiniers : Les prévisions ont été établies comme suit :

5 à GS1 échelon 8	(\$EU 3.750,00)
1 à GS1 échelon 7	(\$EU 710,00)
1 à GS1 échelon 6	(\$EU 670,00)
	<u>(\$EU 5.130,00)</u>

CHAPITRE I - C

DEPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFERENCES

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution	
10				100	<u>SECTION DE LA BIBLIOTHEQUE</u>							
	1	1	1		Chef de Section	P3-2	11.280,00	11.000,00	11.280,00	-	-	
	2	1	1		Adjoint	GS-2	4.490,00	4.300,00	4.490,00	-	-	
	3	1	1		Sténographe	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-	
	4	1	1		Commis	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-	
TOTAL ...								22.530,00	22.060,00	22.530,00	-	-
TOTAL DU CHAPITRE I-C ...								739.390,00	733.370,00	745.840,00	11.000,00	4.550,00
Augmentation nette ...										6.450,00		

NOTES EXPLICATIVES :

Rubrique 10, Sous-rubrique 1 : On prévoit que ce poste sera pourvu en 1978/79 à P3 échelon 1. Le titulaire passera à P3(2) en 1979/80.

Rubrique 10, Sous-rubrique 2 : Un adjoint sera nommé en 1978/79 à GS8 échelon 1 et passera donc à GS8 (2), d'où la reconduction des prévisions pour 1978/79.

CHAPITRE I - C

DEPARTMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES CONFERENCES

EVOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

DEPARTEMENT DES FINANCES

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1				100	<u>DIRECTION</u>						
	1	-	1		Chef de Département	P5-2	-	16.000,00	16.320,00	16.320,00	-
	2	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-10	7.520,00	7.520,00	7.520,00	-	-
	3	1	1		Sténographe	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
	4	1	1		Commis au classement	GS5-4	2.025,00	2.025,00	2.125,00	100,00	-
2				100	<u>SECTION DU BUDGET ET DES COMPTES (SIEGE)</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-10	13.520,00	13.520,00	13.520,00	-	-
	2	1	1		Fonctionnaire des finances	P2-4	9.520,00	9.520,00	9.780,00	260,00	-
	3	1	1		Fonctionnaire des finances	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	4	1	1		Comptable principal	GS9-2	5.400,00	5.200,00	5.400,00	-	-
	5	1	1		Comptable	GS8-4	4.680,00	4.680,00	4.870,00	190,00	-
3				100	<u>SECTION DU BUDGET ET DES COMPTES (BUREAUX REGIONAUX)</u>						
	1	1	1		Fonctionnaire des finances	P2-10	11.840,00	11.840,00	11.840,00	-	-
	2	1	1		Fonctionnaire des finances	P2-10	11.340,00	11.340,00	11.340,00	-	-
4				100	<u>SECTION DU BUDGET ET DES COMPTES (EXTRA-BUDGETAIRES)</u>						
	1	1	1		Fonctionnaire des finances	P3-1 P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
à reporter ...							87.745,00	87.025,00	104.615,00	16.870,00	-

CHAPITRE I - D
DEPARTEMENT DES FINANCES
EMOLUMENTS DU PERSONNEL (cont'd)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Intitulé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réels 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
					report ...		87.745,00	103.025,00	104.615,00	16.870,00	-
5				100	<u>SECTION DU CONTROLE</u> <u>(SIEGE)</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-10	13.520,00	13.520,00	13.520,00	-	-
	2	1	1		Contrôleur financier	P2-6	10.040,00	10.040,00	10.300,00	260,00	-
	3	1	1		Senior Audit Clerk	GS9-9	6.600,00	6.600,00	6.800,00	200,00	-
	4	1	1		Sténographe	CL3-6	5.500,00	2.900,00	5.500,00	-	-
6				100	<u>SECTION DU CONTROLE</u> <u>BUDGETAIRE (BUREAUX</u> <u>REGIONAUX)</u>						
	1	1	1		Contrôleur interne	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-
7				100	<u>SECTION DES FOURNITURES</u> <u>ET DES VOYAGES</u>						
	1	1	1		Commis principal	GS7-10	4.590,00	4.590,00	4.590,00	-	-
	2	1	1		Magasinier	GS5-10	2.725,00	2.725,00	2.725,00	-	-
	3	1	1		Commis magasinier	GS5-10	2.625,00	2.625,00	2.725,00	100,00	-
	4	1	1		Sténographe	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
	5	1	1		Dactylographe	GS5-10	2.725,00	2.725,00	2.725,00	-	-
TOTAL DU CHAPITRE I-D							148.450,00	161.130,00	166.140,00	17.690,00	-

NOTES EXPLICATIVES :

- Rubrique 2 , Sous-rubrique 3 : Le poste de fonctionnaire des finances sera pourvu en 1978/79 à P2 échelon 1. Il passera ensuite à l'échelon 2 en 1979/80.
- Rubrique 2 , Sous-rubrique 4 : Le poste doit être pourvu durant l'exercice 1978/79 à GS9 échelon 1. Le fonctionnaire passera à l'échelon 2 durant l'exercice 1979/80.
- Rubrique 4 , Sous-rubrique 2 : Le poste qui faisait partie du département du Bureau des réfugiés a été rattaché au département des finances conformément à la décision du Comité consultatif.
- Rubrique 5. Sous-rubrique 4 : Le poste de sténographe est occupé actuellement par un recruté local (non-statutaire) et pour l'exercice 1978/79 les prévisions budgétaires ne comportent pas d'augmentation.
- Rubrique 6 , Sous-rubrique 1 : On doit recruté pour l'exercice 1978/79 un vérificateur interne aux comptes à P2 échelon 1; il passera à l'échelon 2 en 1979/80.

CHAPITRE I - E
DEPARTEMENT POLITIQUE
EMOLUMENTS DU PERSONNEL

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectifs 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1				100	<u>DIRECTION</u>						
	1	1	1		Directeur du Département	P5-2	17.500,00	16.000,00	15.320,00	-	1.280,00
	2	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-7	7.140,00	6.420,00	6.780,00	-	360,00
	3	1	1		Commis au classement	GS5-5	2.125,00	2.125,00	2.225,00	100,00	-
					Total ...		26.865,00	24.545,00	25.325,00	100,00	1.640,00
2				100	<u>SECTION DE LA DECOLONISATION</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-5	11.840,00	11.840,00	12.120,00	280,00	-
	2	1	1		Coordonnateur	P2-5	9.780,00	9.780,00	10.040,00	260,00	-
	3	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	3.380,00	6.600,00	-	-
3				100	<u>SECTION DES SANCTIONS</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-3	11.280,00	11.280,00	11.560,00	280,00	-
	2	1	1		Coordonnateur	P2-4	9.520,00	9.520,00	9.780,00	260,00	-
	3	1	1		Sténographe	CL3-6	5.500,00	2.660,00	5.500,00	-	-
					Total ...		54.520,00	48.460,00	55.600,00	1.080,00	-

CHAPITRE I - E
DEPARTEMENT POLITIQUE
EMOLUMENTS DU PERSONNEL

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
4				100	<u>SECTION DES AFFAIRES POLITIQUES GENERALES</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-7	12.400,00	12.400,00	12.680,00	280,00	-
	2	1	1		Coordinateur	P2-2	9.260,00	9.260,00	9.520,00	260,00	-
	3	1	1		Sténographe	CL3-6	5.500,00	5.320,00	5.500,00	-	-
					Total ...		27.160,00	26.980,00	27.700,00	540,00	-
5				100	<u>SECTION DES REFUGIES</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-7	12.400,00	12.400,00	12.680,00	280,00	
	2	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.960,00	6.420,00	6.600,00	-	360,00
	3	1	1		Commis au classement	GS5-6	2.225,00	2.225,00	2.325,00	100,00	-
							21.585,00	21.045,00	21.605,00	380,00	360,00

CHAPITRE I - E
DEPARTEMENT POLITIQUE
EMOLUMENTS DU PERSONNEL

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
6	1			100	report <u>SECTION DE LA RECHERCHE ET DU PLACEMENT</u>		21.585,00	210645,00	21.605,00	380,00	360,00
		1	1		Coordonnateur	P2-8	10.560,00	10.560,00	10.820,00	260,00	-
		1	1		Attaché de recherche	P2-2	11.080,00	9.000,00	9.260,00	-	1.820,00
		1	1		Expert/Réinstallation rurale	P2-3	9.260,00	9.260,00	9.520,00	260,00	-
		1	1		Chargé du placement	PL-10	9.200,00	9.200,00	9.450,00	250,00	-
		1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.960,00	6.420,00	6.600,00	-	360,00
		1	1		Sténographe	CL3-6	5.620,00	5.320,00	5.500,00	-	180,00
		1	1		Secrétaire	CS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
		1	1		Secrétaire	CS6-10	3.300,00	3.300,00	3.380,00	80,00	-
				100	<u>SECTION DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION</u>						
		1	1		Coordonnateur	P3-1					
		1	1		Expert en Mass Media	P2-10	11.080,00	11.080,00	11.080,00	-	-
		1	1		Secrétaire bilingue	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
		1	1		Sténographe	CL4-6	6.600,00	6.420,00	6.600,00	-	-
		1	1		Sténographe	CL3-6	5.860,00	5.320,00	5.500,00	-	360,00
		1	1		Sténographe	CS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
Total ...							117.265,00	112.765,00	115.335,00	1.150,00	3.080,00
Total pour Chapitre I-E							225.810,00	212.750,00	223.560,00	2.870,00	4.720,00
Diminution nette ...											1.850,00

NOTES EXPLICATIVES :

- Rubrique 1, Sous-rubrique 2 : La Secrétaire bilingue qui occupe ce poste est en ce moment en CL4, échelon 5, en 1977/78 et passera en CL4 échelon 6 en 1978/79 et à l'échelon 7 en 1979/80, d'où la diminution de l'échelon 9 à l'échelon 6.
- Rubrique 2, Sous-rubrique 3 : Ce poste est occupé en général par un agent non statutaire affecté à la Section et qui est en GS6, échelon 10. Le poste qui a fait l'objet d'une annonce de vacance doit être pourvu en 1978/79 en CL4, échelon 5 conformément à la situation d'une secrétaire bilingue débutante. L'occupant effectif de ce poste passera par conséquent en CL4, échelon 6 en 1979/80 d'où la reconduction des prévisions.
- Rubrique 3, Sous-rubrique 3 : Le poste est actuellement occupé par un agent non-titulaire affecté à la Section et qui est en GS6 échelon 3. Ce poste qui a fait l'objet d'une annonce de vacance devrait être pourvu en 1978/79 en CL3 échelon 5. L'occupant effectif passe par conséquent en CL3, échelon 6 en 1979/80 d'où la reconduction des prévisions.
- Rubrique 4, Sous-rubrique 2 : Le poste de coordinateur est toujours vacant. Il a fait l'objet d'une annonce et devrait être pourvu en 1978/79.
- Rubrique 4, Sous-rubrique 3 : Le poste de sténographe est vacant. Mais il est actuellement occupé par un non-statutaire appartenant à la catégorie IS6 échelon 10. Il y a eu une annonce de vacance de poste et on pense qu'il sera pourvu en 1978/79 par un fonctionnaire de la catégorie CL3 échelon 5. Ce fonctionnaire passera donc à l'échelon 6 en 1979/80 d'où les prévisions budgétaires faites pour un fonctionnaire de la catégorie CL3 échelon 6.

- Rubrique 5, Sous-rubrique 2 : Durant l'exercice 1978/79 les Secrétaires bilingues doivent être nommés à CL4 échelon 5 (échelon de recrutement de cette catégorie) et passeront à CL4 échelon 6 au cours de l'exercice 1979/80, d'où la diminution de l'échelon 8 à l'échelon 6.
- Rubrique 6, Sous-rubrique 2 : Même note que pour la rubrique 4, sous-rubrique 2.
- Rubrique 6, Sous-rubrique 3 : Même note que pour la rubrique 5, sous-rubrique 2 ci-dessus.
- Rubrique 6, Sous-rubrique 4 : Même note que pour la rubrique 4, sous-rubrique 3.
- Rubrique 7, Sous-rubrique 2 : Au cours de l'exercice 1978/79 un expert en moyens d'information devait être recruté à P2 échelon 1. Il passera donc à P2 échelon 2 durant l'exercice 1979/80.
- Rubrique 7, Sous-rubrique 3 : Même note que pour la rubrique 6, sous-rubrique 3.

CHAPITRE I - F

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE LA COOPERATION

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1				100	<u>DIRECTION</u>						
	1	-	1		Chef de Département	P5-1	16.320,00	16.000,00	16.320,00	-	-
	2	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	6.420,00	6.600,00	-	-
	3	1	1		Commis au classement	GS6-10	3.380,00	3.380,00	3.380,00	-	-
					Total ...		26.300,00	25.800,00	26.300,00	820,00	-
2				100	<u>DIVISION DES AFFAIRES ECONOMIQUES GENERALES</u>						
	1	1	1		Chef de Division	P4-2	13.600,00	13.300,00	13.600,00	-	-
3				100	<u>SECTION DE L'INDUSTRIE ET LA POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-3	11.280,00	11.280,00	11.560,00	280,00	-
	2	1	1		Economiste (Industrie)	P2-10	11.340,00	11.340,00	11.340,00	-	-
4				100	<u>SECTION DU COMMERCE ET DU TOURISME</u>						
	1	1	1		Economiste (Commerce)	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
5				100	<u>SECTION DES AFFAIRES MONETAIRES ET FINANCIERES</u>						
	1	1	1		Economiste (Monnaie et finances)	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-
					à reporter		54.480,00	53.920,00	55.020,00	540,00	-

CHAPITRE I - F

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE LA COOPERATION (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
6				100	<u>SECTION DES RESSOURCES NATURELLES</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-4	11.560,00	11.560,00	11.840,00	280,00	-
	2	1	1		Fonctionnaire chargé des ressources naturelles	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	3	1	1		Sténographe	CL2-10	5.150,00	5.150,00	5.150,00	-	-
					Total ...		25.970,00	25.710,00	26.250,00	280,00	-
7				100	<u>DIVISION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE</u>						
	1	1	1		Chef de Division	P4-2	13.600,00	13.300,00	13.600,00	-	-
8					<u>SECTION DE LA RECHERCHE ECONOMIQUE</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-2	11.280,00	11.000,00	11.280,00	-	-
	2	1	1		Statisticien économiste	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-
	3	1	1		Assistant chargé de la recherche économique	P1-2	7.450,00	7.200,00	7.450,00	-	-
	4	1	1		Sténographe	CL3-3	4.780,00	4.780,00	4.960,00	180,00	-
					report ...		46.110,00	45.280,00	46.550,00	440,00	-

CHAPITRE I - F
DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE LA COOPERATION (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaires réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
9				100	report ...		46.110,00	45.280,00	46.550,00	440,00	-
				100	<u>SECTION DE LA DEMOGRAPHIE ET DE L'EMPLOI</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-2	11.280,00	11.000,00	11.280,00	-	-
	2	1	1		Démographe	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-
	3	1	1		Sténographe	CL3-10	6.220,00	6.220,00	6.220,00	-	-
					Total ...		72.610,00	71.500,00	73.310,00	700,00	-
10				100	<u>SECTION DU TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-9	12.960,00	12.960,00	13.240,00	280,00	-
	2	1	1		Economiste	P2-10	11.340,00	11.340,00	11.340,00	-	-
	3	1	1		Ingénieur (Transport)	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-
	4	1	1		Ingénieur (Communications)	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	5	1	1		Sténographe	CL3-6	6.220,00	3.380,00	5.500,00	-	720,00
					Total ...		48.780,00	45.680,00	48.600,00	540,00	720,00

CHAPITRE I - F

DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
DE LA COOPERATION (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution	
11				100	<u>SECTION DE LA COOPERATION TECHNIQUE</u>							
	1	1	1		Chef de Section	P3-2	11.280,00	11.000,00	11.280,00	-	-	
	2	1	1		Coordinateur	P2-4	9.520,00	9.520,00	9.780,00	260,00	-	
	3	1	1		Economiste	P2-2	9.000,00	9.000,00	9.260,00	260,00	-	
	4	1	1		Sténographe	CL3-6	6.220,00	5.240,00	5.500,00	-	720,00	
Total ...								36.020,00	34.760,00	35.820,00	520,00	720,00
Total, Chapitre I-F								264.160,00	257.370,00	265.300,00	2.580,00	1.440,00
Augmentation nette ...											1.140,00	

NOTES EXPLICATIVES : voir page suivante

NOTES EXPLICATIVES :

Rubrique 4, Sous-rubrique 2	
" 5 " "	1
" 6 " "	2
" 7 " "	1
" 8 " "	1,2,3
" 9 " "	1,2
" 10 " "	3
" 10 " "	1
" 11 " "	1
" 11 " "	3

On prévoit que les postes seront pourvus en 1978/79 à l'échelon 1. Les titulaires passeront à l'échelon 2 en 1979/80.

Rubrique 10, Sous-rubrique 5 :

Le poste est actuellement occupé par un fonctionnaire non-statutaire (recruté sur le plan local) à GS6 échelon 10. Il a fait l'objet d'une vacance de poste et sera pourvu en 1978/79 à CL3-5. Le titulaire passera donc à CL3-6, d'où la diminution de l'échelon 10 à l'échelon 6.

Rubrique 11, Sous-rubrique 4 :

Un sténographe sera recruté pour la Section en 1978/79 à CL3 échelon 5 qui est le début de l'échelle pour ce poste. Il passera à CL3 échelon 6 en 1979/80, d'où la diminution de l'échelon 10 à l'échelon 6.

CHAPITRE I -- G

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE ET DES AFFAIRES
CULTURELLES ET SOCIALES
EMOLUMENTS DU PERSONNEL

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salcaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen-tation	Diminu-tion
1				100	<u>DIRECTION</u>						
	1				Chef de Département	P5-8	17.920,00	17.920,00	18.240,00	320,00	-
	2	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	7.140,00	6.960,00	6.600,00	-	540,00
	3	1	1		Commis de classement	GS5-5	2.125,00	2.125,00	2.225,00	100,00	-
							27.185,00	27.605,00	27.065,00	420,00	540,00
2				100	<u>DIVISION DE LA SANTE</u>						
	1	1	1		Chef de la Division	P4-10	16.000,00	16.000,00	16.000,00	-	-
	2	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-10	7.320,00	7.320,00	7.320,00	-	-
3				100	<u>SECTION DE L'HYGIENE ET DE LA SANTE</u>						
	1	1	1		Spécialiste hors classe	P4-3	13.520,00	13.520,00	13.520,00	-	-
	2	1	1		Sténographe	CL3-6	5.860,00	3.380,00	5.500,00	-	360,00
4				100	<u>SECTION DE LA NUTRITION</u>						
	1	1	1		Spécialiste (Nutrition)	P4-2	11.280,00	11.000,00	11.280,00	-	-
Total ...							53.980,00	51.220,00	53.620,00	-	360,00

CHAPITRE I - G
DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE ET DES
AFFAIRES CULTURELLES ET SOCIALES

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/19	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/79	Salaires réel 1978/79	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
5				100	<u>SECTION DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-10	13.520,00	13.520,00	13.520,00	-	-
	2	1	1		Fonctionnaire à l'Education	P2-10	11.080,00	11.080,00	11.340,00	260,00	-
	3	1	1		Chargé des questions culturelles	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	4	1	1		Sténographe	CL3-6	5.860,00	3.380,00	5.500,00	-	360,00
					Total		39.720,00	36.980,00	39.620,00	260,00	360,00
6				100	<u>SECTION DE LA SECRETAIRE ET DES AFFAIRES CULTURELLES</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-4	11.560,00	11.560,00	11.840,00	280,00	-
	2	1	1		Coordonnateur	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	-
	3	1	1		Secrétaire bilingue	CL4-6	6.600,00	6.420,00	6.600,00	-	-
					Total		27.420,00	26.980,00	27.700,00	280,00	-

CHAPITRE I - G

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE ET DES AFFAIRES

CULTURELLES ET SOCIALES

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Code	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
7				100	<u>DIVISION DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES</u>						
	1	1	1		Chef de Division	P4-5	13.600,00	14.200,00	14.500,00	900,00	
	2	1	1		Sténographe	CL3-10	6.220,00	6.220,00	6.220,00	-	
8				100	<u>SECTION DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES</u>						
	1	1	1		Chef de Section	P3-3	11.280,00	11.280,00	11.560,00	280,00	
	2	1	1		Fonctionnaire chargé des affaires sociales	P2-2	10.820,00	9.000,00	9.260,00	-	1.560,00
	3	1	1		Fonctionnaire chargé des affaires sociales	P2-4	9.520,00	9.520,00	9.780,00	260,00	
	4	1	1		Chargé de recherche	P2-2	9.260,00	9.000,00	9.260,00	-	
	5	1	1		Chargé de recherche adjoint	P1-2	7.200,00	7.200,00	7.450,00	250,00	
	6	1	1		Sténographe	CL3-2	4.780,00	4.600,00	4.780,00	-	
	7	1	1		Sténographe	CL3-2	4.600,00	4.600,00	4.780,00	180,00	
	8	1	1		Fonctionnaire chargé des Affaires du travail	P2-9	10.820,00	10.820,00	11.080,00	260,00	
Total ...							88.100,00	86.440,00	88.670,00	2.130,00	1.560,00

CHAPITRE I - G

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE ET DES AFFAIRES
CULTURELLES ET SOCIALES

EMOLUMENTS DU PERSONNEL (suite)

Rubrique	Sous-Rubrique	Effectif 1978/79	Effectif réel	Codo	Libellé	Barème de traitement	Crédits ouverts 1978/1979	Salaire réel 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
9				100	<u>PERSONNEL DE LA CLINIQUE DE L'OUA</u>						
	1	1	1		Honoraires du médecin à mi-temps	GS8-6	-	-	-	-	-
	2	--	1		Médecin	P4-2	13.300,00	13.300,00	13.600,00	300,00	--
	3	1	1		Infirmière principale	GS9-2	5.200,00	5.200,00	5.400,00	200,00	--
	4	1	1		Infirmière	GS7-10	4.590,00	4.590,00	4.590,00	-	--
	5	1	1		Technicien/laboratoire	GS	1.200,00	1.200,00	1.200,00	-	--
	6	1	1		Infirmière auxiliaire	GS2-7	895,00	895,00	940,00	45,00	--
	7	1	1		Infirmière de remplacement	GS	470,00	470,00	470,00	-	--
					Total ...		25.655,00	25.655,00	26.200,00	545,00	-
					Total du Chapitre I-G ...		262.060,00	254.600,00	262.875,00	3.635,00	2.820,00
					Augmentation nette ...					815,00	

NOTES EXPLICATIVES : Voir page suivante

EXPLANATORY NOTES :

Rubrique 1 - Sous-rubrique 2)
Rubrique 3 - Sous-rubrique 2)
Rubrique 5 - Sous-rubrique 4)

Le poste qui est actuellement occupé par un membre du personnel recruté localement (non statutaire) doit être occupé par un fonctionnaire à l'échelon 5 qui passera ensuite à l'échelon 6.

Rubrique 4 - Sous-rubrique 1)
Rubrique 5 - Sous-rubrique 3)
Rubrique 6 - Sous-rubrique 2)
Rubrique 8 - Sous-rubrique 2)
Rubrique 8 - Sous-rubrique 4)
Rubrique 8 - Sous-rubrique 5)

Durant l'exercice 1978/79 le recrutement aura lieu à différents niveaux. Durant l'exercice 1979/80, les titulaires des postes passeront à l'échelon 2.

Rubrique 6 - Sous-rubrique 3 : La section doit recruter un secrétaire bilingue à CL4 échelon 5 durant l'exercice 1978/79. Ce secrétaire passera donc à l'échelon 6 durant l'exercice financier 1979/80 ; donc les prévisions budgétaires ont été reconduites pour l'exercice 1978/79.

Rubrique 9 - Sous-rubrique 2 Le poste de médecin doit être pourvu à la suite de l'annonce de vacance. Il débutera à P4 échelon 1 puis passera à l'échelon 2 au cours de l'exercice 1979/80.

Rubrique 9 - Sous-rubrique 3 : Au cours de l'exercice 1979/80 une infirmière principale doit être recrutée à GS9 échelon 1. Elle passera à l'échelon 2 d'où les prévisions budgétaires faites en conséquence pour l'exercice 1979/80.

CHAPITRE I - H

AJUSTEMENT DE LA DEVALUATION DU DOLLAR AMERICAIN

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	100(a)	Ajustement du salaire de base, indemnité de personnes à charge et indemnité de poste suite à la dévaluation du dollar américain	400.000,00	352.996,07	500.000,00	100.000,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Salaire de base total	\$EU 2.201.055,00
Indemnité de personnes à charge	102.725,00
Indemnité de poste	350.000,00

20,77% de

\$EU 2.653.780,00

\$EU 557.190,18

CHAPITRE I - I

CONSULTANTS ET GROUPES D'EXPERTS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	101	Frais d'études et de consultation	1,00	-	25.000,00	24.999,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Le Secrétariat général voudrait, au cours de l'exercice 1979/80, préparer des études dans les domaines mentionnés à l'article 2, paragraphe 2 de la Charte de l'OUA surtout dans les domaines de la coopération en matière d'économie, d'éducation et de culture. Il a été proposé que ces études soient menées en tenant compte de la création d'une agence panafricaine de presse et des travaux du Comité sur les sanctions. C'est pourquoi on a prévu au budget la somme de 25.000 dollars E.U.

CHAPITRE I - J

PERSONNEL TEMPORAIRE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	102	Traducteurs et secrétaires temporaires et opérateur de Telex temporaire	12.000,00	9.406,31	12.000,00	-	-
TOTAL DU CHAPITRE I - J			12.000,00	9.406,31	12.000,00	-	-

CHAPITRE I - K
HEURES SUPPLEMENTAIRES ET SERVICE DE NUIT

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses réelles 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	103	Heures supplémentaires des chauffeurs	1.218,00	1.218,00	1.682,00	464,00	-

NOTES EXPLICATIVES :

Code 103 : L'allocation des chauffeurs est payée à ceux du Secrétaire Général Administratif ainsi qu'à ceux des quatre Secrétaires Généraux Adjoints puisque leurs obligations sont plus distinctes que celles de leurs collègues affectés aux services généraux et d'utilité. D'ailleurs ils peuvent être sollicités à tout moment et ont plus d'heures de travail, dépassant la normale sans allocation d'heures supplémentaires. Par conséquent, ces obligations exigent plus de responsabilité et d'initiative. En plus des chauffeurs du Secrétaire Général Administratif et des Secrétaires Généraux Adjoints des crédits ont été votés pour le recrutement d'un chauffeur pour la section du Protocole. L'augmentation est due au recrutement d'un autre chauffeur pour le 5ème secrétaire général adjoint et aux crédits supplémentaires prévus en raison du recrutement d'un chauffeur pour la section du protocole.

- a) Chauffeur du Secrétaire Général - $50 \times 12 =$ Eth. \$ 600,00
 - b) Chauffeurs des Cinq Secrétaires Généraux Adjoints = $40 \times 12 \times 5$ " 2.400,00
 - c) Chauffeurs de la section du Protocole $40 \times 12 \times 1 =$ " 480,00
- Eth. 3.480,00

\$EU 1.681,16

CHAPITRE II
DEPENSES COURANTES DE PERSONNEL

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	200	Voyages à l'occasion des nominations	30.000,00	19.944,28	30.000,00	-	-
2	201	Voyages pour congés dans les foyers	110.461,00	115.438,12	122.600,00	12.139,00	-
3	202	Voyages pour mutation	20.000,00	8.394,61	20.000,00	-	-
4	203	Indemnité d'installation	20.580,00	17.052,00	20.580,00	-	-
5	204	Indemnité pour charges de famille	82.725,00	70.423,30	102.725,00	20.000,00	-
6	205	Indemnité de logement pour le personnel du Siège	311.520,00	216.467,20	311.520,00	-	-
7	206	Caisse de retraite OUA	223.719,00	179.482,24	223.719,00	-	-
8	207	Système d'assurances OUA	30.000,00	20.226,22	30.000,00	-	-
9	208	Régime de prestations médicales OUA	50.000,00	40.079,06	60.000,00	10.000,00	-
10	209	Prime de cessation de service (personnel contractuel)	-	-	4.350,00	4.350,00	-
11	210	Loyer de la résidence du Secrétaire Général	-	-	-	-	-
12	211	Indemnité de logement pour les Secrétaires généraux-adjoints	26.880,00	26.880,00	33.600,00	6.720,00	-
13	212	Indemnités pour frais d'études (personnel statutaire)	60.000,00	31.960,56	228.000,00	168.000,00	-
14	213	Indemnité d'ajustement de postes (élus politiques et personnel statutaire)	310.500,00	256.681,17	350.000,00	39.500,00	-
15	214	Système de formation	10.000,00	1.259,86	10.000,00	-	-
16	215	Entretiens avec les fonctionnaires récemment nommés	5.000,00	616,00	10.000,00	5.000,00	-
17	216	Prime de cessation de services des élus politiques	86.550,00	-	-	-	86.550,00
18	217	Voyages à l'occasion de la cessation de service	43.742,00	-	43.742,00	-	-
Total ...			1.421.677,00	1.004.934,62	1.600.836,00	265.709,00	86.550,00
						Augmentation nette	179.159,00

NOTES EXPLICATIVES : Voir page suivante

NOTES EXPLICATIVES

- Code 200 : Le recrutement de 10 fonctionnaires est prévu pendant l'exercice 1979/80. Le chiffre total est établi en fonction d'une estimation d'une épouse et de quatre enfants dans chaque cas.
- Code 201 : Selon les prévisions, 37 fonctionnaires avec leur famille doivent voyager à l'occasion du congé dans les foyers. Ventilation dans les pages suivantes.
- Code 203 : Prévision de crédit pour l'indemnité d'installation calculée en fonction des 10 fonctionnaires (avec leur famille) qui doivent être recrutés pendant l'exercice 1979/80. Le chiffre repose sur une estimation d'une épouse et de quatre enfants.
- Code 204 : Cette somme représente l'indemnité pour charges de famille concernant les personnes à la charge des membres du personnel statutaire et non statutaire. Le personnel non statutaire a droit à l'indemnité pour charges de famille avec effet rétroactif à la date du 1er juin 1978.
- Code 205 : La somme représente la somme totale des indemnités de logement versées au personnel statutaire.
- Code 206 : La somme représente 14% des traitements de base du personnel statutaire conformément au paragraphe I du Chapitre III de la Caisse de retraite du personnel de l'OUA (CM/121/rev.II).
- Code 207 : Prime payable au taux de 5% du total des traitements du personnel statutaire et non statutaire. La somme représente le total des primes à verser à la compagnie d'assurance pour la couverture de l'ensemble du personnel de l'OUA et pour les prestations de sécurité sociale du personnel non statutaire.
- Code 208 : L'estimation est faite d'après la moyenne des dépenses médicales que l'OUA a pris à sa charge pendant les trois dernières années. On doit ajouter une augmentation due aux coûts des soins médicaux qui ont récemment connu une hausse.
- Code 209 : Le règlement du personnel de l'OUA prévoit un paiement de 15% des gratifications pour le personnel sous contrat d'au moins 12 mois lorsque ce contrat se termine. Des crédits ont été prévus pour un fonctionnaire à P3 et 2 à P2.
- Code 211 : Cette somme représente le total des indemnités de logement versées aux cinq Secrétaires généraux adjoints aux taux approuvé de 80% de 700 dollars EU par mois et par personne.
- Code 212 : Ce montant représente des indemnités de frais d'études pour les 150 personnes à charge et d'âge scolaire, c'est-à-dire 150×1200 dollars par an et par enfant. Des crédits supplémentaires ont été prévus pour 4 enfants d'âge scolaire en raison du recrutement prochain de 10 fonctionnaires.
- Code 213 : Le taux actuel de l'ajustement de poste est suivant l'index de l'ONU, 26% et la prévision faite est par conséquent basée sur 26% du total des salaires de base des élus politiques et des membres statutaires du personnel.

Code 201 : Voyages pour congés dans les foyers

1. ACCRA

E.	799,03 x 6	= 4.794,18	
E.	399,51 x 3	= 1.198,53 enfants	
	5,66 x 180 Kg.	= 1.018,80 excédent de bagages	
	1,73 x 720 Kg.	= 1.245,60 bagages non-accompagnés	\$EU 8.257,11

2. ALGER

F.	1.536,23 x 1	= 1.536,23	
	7,68 x 20 Kg.	= 153,60 excédent de bagages	
	2,94 x 80 Kg.	= 235,20 bagages non-accompagnés	1.925,03

3. TANANARIVE

E.	684,06 x 2	= 1.368,12	
	342,03 x 2	= 684,06 enfants	
	4,21 x 80 Kg.	= 336,80 excédent de bagages	
	1,28 x 320 Kg.	= 409,60 bagages non-accompagnés	2.798,58

4. BAMAKO

E.	1.021,26 x 5	= 5.106,30	
	7,23 x 100 Kg.	= 723,00 excédent de bagages	
	4,87 x 400 Kg.	= 1.948,00 bagages non-accompagnés	7.777,30

5. BRAZZAVILLE

E.	648,31 x 2	= 1.296,62	
	3,24 x 40 Kg.	= 129,60 excédent de bagages	
	3,00 x 160 Kg.	= 480,00 bagages non-accompagnés	1.905,92

6. BUJUMBURA

E.	524,64 x 4	= 2.098,56	
	262,32 x 3	= 786,96 enfants	
	1,83 x 140 Kg.	= 256,20 excédent de bagages	
	1,77 x 560 Kg.	= 991,20 bagages non-accompagnés	4.132,92

7. LE CAIRE

E.	637,38 x 6	= 3.824,28	
	2,86 x 120 Kg.	= 343,20 excédent de bagages	
	1,23 x 480 Kg.	= 590,40 bagages non-accompagnés	4.757,88

8. COCOTOU

E.	849,28 x 5	= 4.246,40	
	424,64 x 4	= 1.698,56 enfants	
	6,01 x 180 Kg.	= 1.081,80 excédent de bagages	
	3,58 x 720 Kg.	= 2.577,60 bagages non-accompagnés	9.604,36

E = Economique

F = Première classe

9. DAKAR

E.	1.191,30 x 4	=	4.765,20	
	595,65 x 4	=	2.382,60	
	8,43 x 160 Kg.	=	1.348,00	excédent de bagages
	5,56 x 640 Kg.	=	3.558,40	bagages non-accompagnés \$EU 12.055,00

10. DAR-ES-SALAAM

E.	449,28 x 10	=	4.492,80	
	224,64 x 3	=	673,92	enfants
	2,86 x 260 Kg.	=	743,60	excédent de bagages
	0,681 x 1040 Kg.	=	708,24	bagages non-accompagnés 6.618,56

11. DOUALA

E.	787,42 x 2	=	1.574,84	
	393,72 x 3	=	1.181,16	enfants
	5,39 x 100 Kg.	=	539,00	excédent de bagages
	3,21 x 400 Kg.	=	1.284,00	bagages non-accompagnés 4.579,00

12. ENTEBBE

E.	407,72 x 8	=	3.261,84	
	203,86 x 8	=	1.630,88	enfants
	1,37 x 320 Kg.	=	438,40	excédent de bagages
	0,632 x 1.280 Kg.	=	808,96	bagages non-accompagnés 6.140,08

13. HARGEISA

E.	294,69 x 5	=	1.437,45	
	2,11 x 100 Kg.	=	211,00	excédent de bagages
	1,37 x 400 Kg.	=	548,00	bagages non-accompagnés 2.196,45

14. KHARTOUM

E.	336,23 x 5	=	1.681,15	
	168,11 x 6	=	1.008,66	enfants
	2,11 x 220 Kg.	=	464,20	excédent de bagages
	1,17 x 880 Kg.	=	1.029,60	bagages non-accompagnés 4.403,61

15. KINSHASA

E.	677,29 x 6	=	4.063,74	
	338,64 x 4	=	1.354,56	enfants
	4,23 x 200 Kg.	=	846,00	excédent de bagages
	3,00 x 800 Kg.	=	2.400,00	bagages non-accompagnés 8.664,30

16. LAGOS

E.	787,44 x 3	=	2.362,32	
	393,72 x 3	=	1.181,16	enfants
	5,39 x 120 Kg.	=	646,80	excédent de bagages
	3,32 x 480 Kg.	=	1.593,60	bagages non-accompagnés 5.783,88

17.	<u>LOME</u>				
	E.	858,94 x 2	=	1.717,88	
		429,47 x 3	=	1.288,41 enfants	
		6,10 x 100 Kg.	=	610,00 excédent de bagages	
		3,67 Kg	=	1.468 bagages non-accompagnés	\$EU 5.084,29
18.	<u>LUSAKA</u>				
	F.	868,60 x 3	=	2.605,80	
	F.	434,30 x 2	=	868,60 enfants	
	E.	643,02 x 2	=	1.286,04	
	E.	321,51 x 2	=	643,02 enfants	
		4,35 x 180 Kg.	=	783,00 excédent de bagages	
		2,37 x 720 Kg.	=	1.706,40 bagages non-accompagnés	7.892,86
19.	<u>ILE MAURICE</u>				
	E.	866,67 x 7	=	6.066,69	
		5,42 x 140	=	758,80 excédent de bagages	
		3,76 x 560 Kg.	=	2.105,60 bagages non-accompagnés	8.931,09
20.	<u>MONROVIA</u>				
	E.	1.009,66 x 2	=	2.019,32	
		504,83 x 2	=	1.009,66 enfants	
		7,17 x 80 Kg.	=	573,60 excédent de bagages	
		4,69 x 320 Kg.	=	1.500,80 bagages non-accompagnés	5.103,38
21.	<u>NAIROBI</u>				
	E.	301,45 x 3	=	904,35	
		150,72 x 3	=	452,16 enfants	
		1,97 x 120 Kg.	=	236,40 excédent de bagages	
		0,92 x 480 Kg.	=	441,60 bagages non-accompagnés	2.034,51
22.	<u>NIAMEY</u>				
	E.	952,66 x 2	=	1.905,32	
		476,33 x 4	=	1.905,32 enfants	
		6,76 x 120 Kg.	=	811,20 excédent de bagages	
		5.02 x 480 kg.	=	2.411,20 bagages non-accompagnés	7.033,04
				TOTAL	<u>122.575,77</u>

CHAPITRE III
VOYAGES EN MISSION OFFICIELLE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	300	Département de l'Administration et des Conférences	200.000,00	9.247,25	270.000,00	70.000,00	-
2	301	Département Politique		17.935,25			
3	302	Département du développement et de la coopération économique		29.135,08			
4	303	Département de l'Education, de la science, de la culture et des affaires sociales		44.647,20			
5	304	Cabinet		14.529,15			
6	305	Bureau du Secrétaire général administratif		-			
7	307	Division de la Presse et de l'Information		168,00			
8	308	Division juridique		1.417,00			
9	309	Division de la Coopération afro-arabe		-			
10	306	Contrôle financier		7.014,31			
11	310	Missions imprévues du Secrétaire général		28.895,23			
12	311	Département des Finances		-			
TOTAL pour le Chapitre III			200.000,00	152.988,47	270.000,00	70.000,00	-

NOTES EXPLICATIVES, voir page suivante

NOTES EXPLICATIVES

Code 300- Voyages du personnel en mission officielle

Département de l'administration et des Finances

Au cours des trois dernières années, le personnel du Département de l'administration n'a pas eu la possibilité de faire des visites officielles aux bureaux régionaux et sous-régionaux pour des inspections sur place et des entretiens avec ces bureaux en vue de résoudre un certain nombre de problèmes administratifs et financiers. Dans le passé ces visites sur place se sont révélées extrêmement utiles et ont offert au Département de l'administration l'occasion unique de pourvoir à des solutions aux problèmes qui auraient pu se ramifier et prendre des proportions plus larges.

Ces visites qui relèvent des activités courantes du Siège sont normales dans toute organisation; quand elles ont eu lieu, elles ont toujours offert des avantages considérables débouchant sur des résultats heureux. Elles offrent en outre aux fonctionnaires du Siège l'occasion d'acquérir une compréhension plus vivante et plus détaillée des problèmes locaux concernant l'administration, le personnel et les problèmes connexes qui peuvent harceler les bureaux régionaux. Les visites servent aussi à rencontrer les candidats retenus aux divers centres pour être engagés par l'OUA.

Pour l'exercice 1979/80, le Secrétariat général adjoint chargé de l'administration accompagné d'un fonctionnaire du département de l'Administration effectuent une tournée des bureaux régionaux et sous-régionaux afin d'en rencontrer le personnel et d'avoir avec les intéressés des entretiens sur les divers aspects administratifs de leurs opérations. Considérant que l'équipe consacrera trois jours ouvrables à chacun des bureaux régionaux, la durée des voyages intermédiaires étant prise en considération, les répercussions financières de cette tournée seront les suivantes:

- a) Addis - Genève (7 jours) - New York (7 jours)
- Dakar - Abidjan - Niamey (3 jours)
- Abidjan - Accra (4 jours) Douala - Yaoundé (3 jours)
- Douala - Lagos (7 jours)
- Kampala (3 jours) - Nairobi (3 jours)
- Dar-es-Salaam (5 jours) - Lusaka (3 jours)
- Addis-Abéba.

b) Billet d'avion circulaire pour le Secrétaire Général-adjoint Première classe - comme le trajet (a)	\$EU	3.225,00
c) Billet d'avion circulaire pour un fonctionnaire à raison de classe touriste - 2.567 x 2 pour personne empruntant le trajet (a)	\$EU	2.567,00
d) Indemnité journalière et faux frais par le Secrétaire Général-adjoint	\$EU	2.760,00
e) Indemnité journalière et faux frais pour les 2 fonctionnaires à raison de 2.517 par personne	\$EU	2.544,00
TOTAL	\$EU	<u>11.096,00</u> =====

CODE 301 : MISSIONS OFFICIELLES (DEPARTEMENT POLITIQUE)

1. 34ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, 21 jours,

1 Secrétaire général-adjoint

-Billet d'avion (première classe)	2.280,00
-Indemnité journalière de subsistance (60 x 21)	1.260,00
-Faux frais et arrivée	12,00
Total	<u>3.552,00</u>

2. Conférence ministérielle des pays non-alignés, La Havane, 8 jours, 1 Secrétaire général-adjoint

+ 1 fonctionnaire

- Billet d'avion (première classe)	2.480,00
- Billet d'avion (classe économique)	1.800,00
- Indemnité journalière de subsistance (60x8) + (79 x 8)	1.112,00
- Faux frais départ et arrivée (2 x 12)	24,00
Total	<u>5.416,00</u>

3. Conférence ministérielle et Conférence au sommet des Etats de l'Afrique de l'est et du centre, Bujumbura, 15 jours, 1 Secrétaire général-adjoint

+ 1 fonctionnaire

- Billet d'avion (première classe)	660,00
- Billet d'avion (classe économique)	530,00
- Indemnité journalière de subsistance (15 x 60) + (15 x 40)	1.500,00
Faux Frais départ et arrivée (2 x 12)	24,00
Total	<u>2.714,00</u>

4. Comité de libération, 2 sessions -lieu non encore décidé - 8 jours chacune: 1 Secrétaire Général-adjoint + 1 fonctionnaire

-Billet d'avion (première classe) (2 x 565)	1.130,00
-Billet d'avion (classe économique) (2 x 445)	890,00
-Indemnité journalière de subsistance (2 x 8 x 60) + (2 X 8 x 44)	1.664,00
-Faux frais départ et arrivée (2 x 2 x 12)	48,00
Total	<u>3.732,00</u>

5.	<u>Comités permanents du Comité de libération - 2 sessions -</u> <u>Dar-es-Salaam - 8 jours chacun, 1 fonctionnaire</u>	\$EU
	- Billet d'avion (classe économique) (2 x 445)	890,00
	- Indemnité journalière de subsistance (2 x 8 x 44)	704,00
	- Faux frais départ et arrivée (2 x 12)	24,00
	Total ...	<u>1.618,00</u>
6.	<u>Réunion annuelle du Comité Exécutif de l'HCNUR,</u> <u>Genève 1 fonctionnaire</u>	
	- Billet d'avion (classe économique)	1.160,00
	- Indemnité journalière de subsistance (15 x 74)	1.110,00
	- Faux frais départ et arrivée	12,00
	Total	<u>2.282,00</u>
7.	<u>Réunion annuelle du Conseil d'administration du FIEU),</u> <u>Genève, 8 jours, 1 fonctionnaire</u>	
	- Billet d'avion (classe économique)	1.160,00
	- Indemnité journalière de subsistance (8x74)	592,00
	- Faux frais départ et arrivée	12,00
	Total	<u>1.764,00</u>
8.	<u>Mission sur l'Education et l'emploi de réfugiés</u> <u>africains 20 jours (5 jours par pays) 1 fonction-</u> <u>naire NAPUTO, GABERONES, MANZINI, MASERU</u>	
	- Billet d'avion (classe économique)	2.000,00
	- Indemnité journalière de subsistance	650,00
	- Faux frais départ et arrivée 3 x 2 x 6	36,00
	Total	<u>2.686,00</u>
9.	<u>-Réunion annuelle des mouvements anti-apartheid</u> <u>d'Europe. Paris, 10 jours - 1 fonctionnaire</u>	
	- Billet d'avion (classe économique)	1.118,00
	- Indemnité journalière de subsistance (10 x 63)	630,00
	- Faux frais départ et arrivée	12,00
	Total	<u>1.760,00</u>
10.	<u>-Conseil supérieur des sports en Afrique, Dakar</u> <u>15 jours - 1 fonctionnaire</u>	
	- Billet d'avion (classe économique)	1.200,00
	- Indemnité journalière de subsistance (15 x 45)	675,00
	- Faux frais départ et arrivée	12,00
	Total	<u>1.887,00</u>

11.	<u>Réunion annuelle du Comité africain anti-apartheid,</u>	
	<u>Tunis, 10 jours, 1 fonctionnaire</u>	\$EU
	- Billet d'avion (classe économique)	1.100,00
	- Indemnité journalière de subsistance (10 x 44)	440,00
	- Faux frais départ et arrivée	12,00
		<hr/>
	Total	1.552,00
		<hr/>
12.	<u>Visite au Bureau des Sanctions de la Ligue</u>	
	<u>arabe, Amman (Jordanie) - 10 jours - 1 fonctionnaire</u>	
	- Billet d'avion (classe économique)	1.000,00
	- Indemnité journalière de subsistance (10 x 55)	550,00
	- Faux frais départ et arrivée	12,00
		<hr/>
	Total	1.562,00
		<hr/>
	TOTAL GENERAL	30.525,00
		<hr/>

NOTES EXPLICATIVES

Code 301 :

1. 34ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, 21 jours, 1 Secrétaire général-adjoint

Depuis 1974, le Département politique est représenté par le Secrétaire général adjoint à cette importante réunion de l'organisation mondiale. Les intérêts du Département portent sur les affaires politiques, à savoir la décolonisation, l'apartheid, la discrimination raciale et autres.

C'est maintenant la tradition de fixer la date de la mission du Secrétaire général adjoint pour qu'elle coïncide avec la visite et le discours du Président en exercice de l'OUA à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Président en exercice de l'OUA s'attache naturellement aux affaires politiques intéressant l'Afrique. De même, pendant son séjour à New York, le Secrétaire général adjoint prend la parole devant les Commissions des Nations Unies qui ont à connaître des problèmes de décolonisation, dans leurs rapports plus spécialement avec l'Afrique australe. Il reste aussi en contact constant avec le Groupe africain qui travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat exécutif de l'OUA à New York.

2. Conférence Ministérielle et Sommet des pays non-alignés, la Havane (Cuba), 8 jours, 1 Secrétaire Général adjoint + 1 fonctionnaire

Comme suite à la Conférence ministérielle des pays non-alignés qui s'est tenue récemment, la Conférence ministérielle du Mouvement aura lieu à la Havane (Cuba) à la fin de 1979. Le Mouvement non-aligné est un des instruments les plus puissants par l'intermédiaire desquels l'OUA exerce son influence pour l'application de ses décisions et de ses résolutions, celles qui concernent en particulier la situation en Afrique australe.

Du fait que tous les Etats membres de l'OUA sont aussi membres du Mouvement non-aligné, les décisions et les résolutions adoptées par la réunion des pays non-alignés auront, dans une large mesure, des répercussions directes sur les travaux du Secrétariat général de l'OUA. L'esprit du paragraphe 3 du dispositif de la résolution CM/Res.487 (XXVII) qui invitait les Etats membres de l'OUA "à participer à l'échelon le plus élevé à la 5ème Conférence des pays non-alignés s'applique tout aussi bien à toutes les conférences des non-alignés". Dans ces conditions, il est donc nécessaire que le Département politique du Secrétariat général soit représenté à la réunion de la Havane.

3. Conférence ministérielle et Conférence au sommet des Etats de l'Afrique de l'est et du centre, Bujumbura (Burundi), 15 jours, 1 Secrétaire général adjoint + 1 fonctionnaire

Cette Conférence ministérielle et cette Conférence au sommet des Etats de l'Afrique de l'est et du centre sont celles qui ont fait l'objet d'un crédit budgétaire pour les exercices 1976/77 et 1977/78; mais jusqu'ici elles ne se sont pas encore matérialisées. Le Secrétariat général espère maintenant qu'elles auront lieu à Bujumbura en 1979.

Comme d'habitude, le Département politique se propose de participer à la réunion ministérielle et à la conférence au sommet de ces Etats dont les délibérations, et plus spécialement celles qui portent sur les affaires politiques et la décolonisation, intéressent directement l'OUA. En particulier, le Département politique s'intéresse à la question de la décolonisation du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du sud, d'une part, et à la coopération régionale entre Etats, d'autre part, deux points auxquels ces réunions s'attacheront tout spécialement. De leur côté, les Etats de l'Afrique de l'est et du centre ont toujours accueilli avec faveur la participation de l'OUA à leurs travaux.

4. Réunion du Comité de libération, 2 sessions - Lieu non encore décidé - 8 jours chacune - 1 Secrétaire Général adjoint + 1 fonctionnaire

Le Comité de coordination pour la libération de l'Afrique se réunit deux fois par an en session ordinaire pour s'occuper des problèmes de décolonisation en Afrique. Comme le Département politique du Secrétariat général s'intéresse directement et activement aux questions de décolonisation, il doit être représenté aux réunions du Comité de libération. Les deux sessions sont convoquées comme suit : la première avant la session budgétaire du Conseil des Ministres et la deuxième aux alentours de la session annuelle de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

5. Comités permanents du Comité de libération, 2 sessions, Dar-es-Salaam, 8 jours chacune, 1 fonctionnaire

Les Comités permanents du Comité de libération (politique et information, défense, administration et finances) se réunissent régulièrement deux fois par an au niveau des fonctionnaires et des experts pour examiner les rapports des trois comités permanents et établir l'ordre du jour des réunions du Comité de libération qui ont lieu au niveau ministériel.

6. Réunion annuelle du Comité exécutif du HCR, Genève, 15 jours, 1 fonctionnaire

La participation de l'OUA à la réunion du HCR est conforme à l'esprit de coopération qui ressort du contexte de l'accord conclu entre l'OUA et le HCR.

La participation de l'OUA à cette réunion est extrêmement importante pour lui permettre de présenter des dossiers au nom des réfugiés africains dont le nombre a augmenté même à la suite de la décolonisation des anciens territoires portugais en Afrique. En outre, la réunion offre au BPERA de l'OUA l'occasion d'examiner les cas des réfugiés au cours de l'année écoulée et de dresser des plans et des programmes pour l'année à venir.

7. Réunion annuelle du Conseil du Fonds international d'échanges universitaires (FIEU), Genève, 8 jours, 1 fonctionnaire

Le BPERA est toujours invité à la réunion annuelle du Conseil du FIEU. C'est au cours de cette réunion que le FIEU examine la question de l'octroi de bourses d'études aux étudiants africains réfugiés. Il ressort de l'expérience acquise que la participation du BPERA de l'OUA se révèle nécessaire quand il s'agit de défendre et de justifier les demandes de fonds. Il y a lieu aussi de mentionner qu'au long des années le FIEU a été une des sources les plus sûres de financement pour le BPERA, dans le domaine de l'éducation en particulier. Il est extrêmement important que le département politique soit représenté à ces réunions étant donné que le fonctionnaire qui participe à ces réunions doit, entre autres, faire un bref exposé au Secrétaire Général en vue des sessions du Comité de libération.

8. Mission sur l'emploi et l'éducation des réfugiés africains 20 jours (4x5) 1 fonctionnaire - Maputo - Gaberones - Manzini - Maseru

NOTE : La mission doit avoir des consultations sur place avec les autorités nationales compétentes en ce qui concerne le placement et l'éducation des réfugiés conformément à la recommandation de la commission des dix de l'OUA à la 27ème session ordinaire du Comité de coordination. En conséquence, le Conseil des Ministres a adopté la résolution CM/Ros.489 (XXVII) traitant surtout des questions relatives à l'éducation, au placement, à la protection juridique des réfugiés, au reconsement de réfugiés dans chaque pays et le rapatriement volontaire des réfugiés.

La mission doit débattre au problème des réfugiés et surtout de ceux venant d'Afrique australe avec les autorités compétentes des états de la ligne de front, des mouvements de libération et des agences s'occupant d'eux dans la région.

9. Réunion annuelle des mouvements anti-apartheid d'Europe, 10 jours, 1 fonctionnaire

Les mouvements anti-apartheid d'Europe sont engagés avec persistance dans une campagne active contre toutes les formes de collaboration avec les régimes minoritaires racistes d'Afrique australe. Ces mouvements ont déjà rendu de précieux services grâce à leurs campagnes dirigées contre les intérêts de l'Afrique du sud et de la Rhodésie du sud dans le monde et en organisant des démonstrations tendant à dénoncer toutes les formes de collaboration entre ces régimes et l'Europe occidentale.

Afin de coordonner leurs activités, les mouvements anti-apartheid d'Europe se réunissent annuellement pour récapituler leurs activités et préparer leurs travaux. A plusieurs reprises, l'OUA a rendu hommage à la contribution apportée par ces mouvements à la lutte contre l'apartheid et le racisme. Dans un esprit de coopération, il est normal que l'OUA assiste à la réunion annuelle de ces mouvements pour leur apporter le soutien moral et l'encouragement dont ils ont besoin dans la lutte commune pour la libération de l'Afrique australe. De plus, cette participation aux réunions des mouvements anti-apartheid sera une réponse positive aux critiques formulées par ces mouvements selon lesquelles les contacts avec l'OUA laissent beaucoup à désirer.

10. Conseil suprême des sports en Afrique, Yaoundé, 10 jours, 1 fonctionnaire

Les sanctions exercées contre les régimes racistes d'Afrique australe dans le domaine du sport ont une grande influence, si l'on considère que les régimes en cause ont recours au sport à des fins politiques. Le rôle dynamique que joue le Conseil suprême des sports en Afrique à l'effet d'isoler complètement l'Afrique du sud et la Rhodésie du sud dans le domaine des sports mérite un appui résolu de la part de l'OUA. C'est dans cet esprit que la participation active et la présence de l'OUA aux réunions du Conseil suprême des sports en Afrique est souhaitable au plus haut point. Par ailleurs, elle offre l'occasion d'une coordination sur place entre l'OUA et le Conseil suprême des sports en Afrique.

11. Comité africain anti-apartheid, 10 jours, 1 fonctionnaire

Chaque année, le Comité africain anti-apartheid se réunit au moins une fois pour mobiliser l'opinion africaine et l'opinion internationale en présence des problèmes de la collaboration avec les régimes minoritaires racistes de l'Afrique australe. Ce Comité, le seul de son espèce de l'Afrique indépendante, entretient des relations très étroites avec les autres mouvements anti-apartheid à travers le monde. Il joue un certain rôle de propagande en faisant connaître les violations des sanctions internationales. Ces réunions méritent donc d'être prises dûment en considération par l'OUA qui bénéficie de leurs travaux. La participation de l'OUA, outre qu'il s'agira d'un témoignage de soutien, apportera au Comité l'encouragement nécessaire dans la noble tâche qu'il poursuit.

12. Justifications

Le Conseil des Ministres dans sa résolution CM/634 (XXXI) a mandaté le Secrétaire Général Administratif pour qu'il contacte, dans les meilleurs délais, le Bureau des Sanctions de la Ligne Arabe pour qu'il puisse tirer parti de l'expérience de la Ligne dans ce domaine. Une visite de ce Bureau serait donc bénéfique.

Code 302 : Voyages en mission officielle - Département Economique et Sociale

I : DIVISION DES AFFAIRES ECONOMIQUES

A. Généralités

Après la 4ème session de la ONUCED, la Conférence Nord-Sud, la 5ème Conférence au sommet des pays non alignés et la 1ère Conférence ministérielle de coopération économique entre les pays en développement, le Tiers monde en général et les pays africains en particulier se trouvent sérieusement entraînés dans la lutte engagée pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Pour l'exécution des décisions prises, l'Organisation des Nations Unies a délégué des pouvoirs à ses institutions spécialisées. C'est la raison pour laquelle le Secrétariat de l'OUA, dans cette phase cruciale de la réorganisation des relations économiques internationales, doit être représenté par des délégations investies de larges pouvoirs qui auront à le tenir pleinement au courant et à coordonner les positions que les pays africains sont appelés à prendre en face des institutions des Nations Unies mentionnées plus haut.

- a) Conseil économique et social (session d'été).
- b) ONUCED (sessions d'été et d'automne du Conseil du commerce et du développement).
- c) ONUDI (session d'hiver du Conseil du développement industriel) et 3ème Conférence générale.
- d) Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (réunions annuelles).

B. Fonds nécessaires

1. Conseil économique et social des Nations Unies, Genève (juillet/août 1979)

En dehors des affaires courantes, la prochaine session du Conseil économique et social sera consacrée à l'exécution des diverses décisions concernant le nouvel ordre économique international, un programme intégré pour les produits de base, les sociétés transnationales, l'environnement, l'habitat, la restructuration du système des Nations Unies, etc... il y aura plus d'une séance plénière du fait que trois commissions siègeront simultanément.

Prévisions de crédits

Genève - un Secrétaire général adjoint (15 jours) et un fonctionnaire (25 jours)

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 1.641,00
Billet d'avion (classe économique)	1.160,00
Indemnités de subsistance (60 x 15) + (74 x 25)	2.750,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (12 x 2)	1.24,00
Total ...	<u>\$EU 5.575,00</u>

2. a) CNUCED (Conseil du commerce et du développement) - Genève, août/septembre 1979

Notes explicatives

Cette réunion sera consacrée aux décisions les plus importantes de la 5ème session de la CNUCED et plus spécialement à la stratégie à appliquer pour la mise en oeuvre du Fonds commun pour le programme intégré des produits de base.

Le Conseil du commerce et du développement (CCD) est un organe créé par la CNUCED qui prend des décisions dans le cadre des activités de celle-ci. C'est la raison pour laquelle l'OUA doit participer à la conception, à l'harmonisation et à la coordination des positions des pays africains. Des fonds sont demandés pour permettre au Secrétariat de participer aux délibérations de cet organe.

Prévisions de crédits

Genève - août/septembre 1979 - un fonctionnaire - 30 jours

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.160,00
Indemnités de subsistance (74 x 30)	2.220,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
Total ...	<u>\$EU 3.392,00</u>

3. a) ONUUDI (Conseil du Développement industriel - CDI) -
Vienne - avril/mai 1980

L'ONUUDI est responsable d'un secteur important, sa fonction étant de mettre à exécution le programme d'action adopté à Lima en avril 1975 pour favoriser le développement industriel des pays en développement.

D'autre part, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de charger un comité intergouvernemental plénier de la rédaction d'un projet de statuts pour l'ONUUDI en vue de la transformation de cette organisation en une institution spécialisée. Il est donc nécessaire que le Secrétariat général suive de près les travaux de l'ONUUDI.

Prévisions de crédits

Vienne - un fonctionnaire - 15 jours

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.177,00
Indemnités de subsistance (54 x 15)	810,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
Total ...	<u>\$EU 1.999,00</u>

b) Troisième Conférence générale de l'ONUUDI : Nouvelle Delhi,
avril/mai 1980 - un Secrétaire général adjoint (15 jours)
et 2 fonctionnaires (20 jours)

Prévisions de crédits

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 1.081,00
Billets d'avion (classe économique)	<u>1.522,00</u> \$EU 2.603,00
Indemnités de subsistance (60 x 15) + (40 x 20 x 2)	2.500,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (12 x 3)	<u>36,00</u>
Total ...	<u>\$EU 5.139,00</u>

4. Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international

En vue de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 7ème session extraordinaire, à savoir le financement et les ouvertures de crédits dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont été chargés, l'OUA doit participer activement à toutes les réunions de ces deux institutions financières internationales. Le groupe est chargé en outre de l'application des parties appropriées des chapitres I, II et V, notamment sur la réforme du système monétaire international ainsi que les critères d'octroi de crédits et de financement de projets pour les pays en voie de développement.

D'autre part, les gouverneurs africains ont demandé à l'OUA de coordonner leurs réunions à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international.

Prévisions de crédits : Un Secrétaire général adjoint partant du siège

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 2.359,00
Indemnités de subsistance (60 x 10)	600,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (12 x 1)	12,00
	<hr/>
Total ...	\$EU 2.971,00
	=====

Organisations interafricaines de coopération économique

Les avantages offerts par la coopération économique interafricaine sont absolument évidents et le rôle que la coopération peut jouer dans le développement des divers pays africains est tellement essentiel qu'il occupe une position centrale dans le programme et les fonctions courantes du Département de l'OUA chargé des affaires économiques et sociales.

C'est la raison pour laquelle nous voudrions renforcer encore davantage les relations qui existent entre l'OUA et les organisations de coopération économique interafricaines, dont les suivantes :

- a) BAD/FAD : Réunions annuelles
- b) Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO)
- c) Communauté économique des Etats des Grands Lacs
- d) Association des banques centrales africaines
- e) Centre africain de Technologie
- f) Organisation Commune africaine et Mauricienne
- g) Mise en valeur du Bassin du Lac Tchad
- h) Mise en valeur du Bassin du Fleuve Sénégal
- i) Conférence ministérielle annuelle de l'Union du Fleuve MANO

BAD/FAD - Abidjan (Côte-d'Ivoire) - 1980 : Réunions annuelles

Notes explicatives :

L'OUA est toujours représentée aux réunions du Groupe BAD/FAD par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales accompagné d'un fonctionnaire.

Prévisions de crédits

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 1.336,00	
Billet d'avion (classe économique)	944,00	\$EU 2.280,00
Indemnités de subsistance (60 x 10) + (67 x 10)		1.270,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (12 x 2)		24,00
		<hr/>
Total ...		\$EU 3.574,00
		<hr/> <hr/>

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) - Freetown (Sierra Leone) - un Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 1.493,00	
Billet d'avion (classe économique)	1.053,00	\$EU 2.546,00
Indemnités de subsistance (40 x 15) + (60 x 10)		1.200,00
Faux frais au départ et à l'arrivée		24,00
		<hr/>
Total ...		\$EU 3.770,00
		<hr/> <hr/>

Communauté Economique des Etats des Grands Lacs : Kinshasa - septembre 1979
- 15 jours - un Secrétaire général adjoint

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 846,00
Indemnités de subsistance (60 x 15)	900,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
Total ...	<u>\$EU 1.758,00</u> =====

Association des banques centrales africaines - 5ème Assemblée générale -
Tunis (Tunisie) - un fonctionnaire - 15 jours

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 788,00
Indemnités de subsistance (64 x 15)	1.035,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
Total ...	<u>\$EU 1.835,00</u> =====

Le Secrétaire général ou son représentant est membre du Conseil exécutif du Centre.

Comité Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique -
Tananarive (Madagascar) - 15 jours) un Secrétaire général adjoint et un
fonctionnaire

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 950,00
Billet d'avion (classe économique)	736,00
Indemnités de subsistance (60 x 15) + (38 x 15)	1.470,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	24,00
Total ...	<u>\$EU 3.180,00</u> =====

En égard à la coopération et à la collaboration habituelle entre le secrétariat de l'OUA et celui de la CEA, il est d'usage que l'OUA participe à la réunion ci-dessus mentionnée étant donné que, comme de coutume, il y sera question de la coopération entre l'OUA et la CEA.

Association des Organisations africaines de promotion du commerce - Tanger (Maroc) - 1 fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.206,00
Indemnités de subsistance (37 x 10)	370,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (6 x 2)	12,00
Total ...	<u>\$EU 1.588,00</u>

Cette Association a été créée conjointement par l'OUA et la CEA ; sa première Assemblée générale annuelle a demandé aux deux Organisations d'aider l'Association des Organisations africaines de promotion du commerce à s'acquitter de ses fonctions.

Comité d'experts sur les problèmes économiques de la Conférence des Pays Non-Alignés - Accra (Ghana) - 15 jours - 1 fonctionnaire

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 800,00
Indemnités de subsistance (28 x 15)	420,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (6 x 2)	12,00
Total ...	<u>\$EU 1.232,00</u>

OCAM : Bangui - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 584,00
Indemnités de subsistance (66 x 10)	660,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (6 x 2)	12,00
Total ...	<u>\$EU 1.256,00</u>

Mise en valeur du Bassin du Lac Tchad - N'Djamena - 10 jours - un fonctionnaire

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 654,00
Indemnités de subsistance (48 x 10)	480,00
Faux frais au départ et à l'arrivée (6 x 2)	12,00
Total ...	<u>\$EU 1.146,00</u>

Mise en valeur du Bassin du Fleuve Sénégal - Dakar - 10 jours - un fonctionnaire

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.192,00
Indemnités de subsistance (45 x 10)	450,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
	<hr/>
Total ...	\$EU 1.654,00
	<hr/> <hr/>

Conférence ministérielle annuelle de l'Union du Fleuve MAND - Freetown (Sierra Leone) - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.053,00
Indemnités de subsistance (40 x 10)	400,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
	<hr/>
Total ...	\$EU 1.465,00
	<hr/> <hr/>

Renégociations de la Convention de Lomé entre la CEE et les ACP.

Le Conseil des Ministres et la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA ont adopté à Khartoum, Soudan, la résolution CN/Res. 673 (XXI) sur les renégociations de la Convention de Lomé entre la CEE et les ACP.

Le Secrétaire Général de l'OUA a été invité à prendre une part active et à travailler en étroite collaboration avec le groupe des ambassadeurs africains des pays membres du groupe des ACP durant les renégociations qui se sont déroulées à Bruxelles.

outre, le principe de créer un bureau de l'OUA à Bruxelles a été adopté par les 2 instances suprêmes de notre organisation mais il a été décidé de soumettre la question au comité des 14 sur la réforme des structures de l'OUA et au Comité Consultatif pour qu'ils examinent les aspects financiers et budgétaires de la question.

C'est pourquoi des prévisions ont été faites pour que le Secrétariat Général participe à ces 3 réunions.

a) Billet d'avion (première classe)	\$EU	3.300,00
indemnités journalières (73 x 50)		3.650,00
Faux frais		36,00

	\$EU	6.986,00
		=====

Code 302 : Frais de Voyages du personnel en mission officielle

B. Division des ressources naturelles

1. Conférence du Fonds international pour le développement agricole - Rome -
12 jours

1 fonctionnaire		
- 1 billet d'avion (1ère classe)	\$EU	1.461,00
- indemnités journalières (12 x 60)		720,00
- Faux frais		12,00
	\$EU	<u>2.193,00</u>

2. Conférence Générale de l'Union internationale pour la
protection de la nature et des ressources naturelles-
Genève, Suisse - 12 jours.

1 Fonctionnaire		
- billet d'avion (classe touriste)	\$EU	1.160,00
- indemnités journalières (12 x 74)		888,00
- faux frais		12,00
	\$EU	<u>2.060,00</u>

3. 5ème Conférence Générale de l'association des
facultés d'agriculture en Afrique - Rabat -
14 jours.

1 Fonctionnaire		
- Billet d'avion (classe touriste)	\$EU	1.206,00
- indemnités journalières (14 x 37)		555,00
- faux frais		12,00
	\$EU	<u>1.773,00</u>

4. Conférence sur le droit de la mer.

(a) 8ème session - Genève - 45 jours

1 Secrétaire Général Adjoint et 1 fonctionnaire		
- Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	1.642,00
- Billet d'avion (classe touriste)		1.160,00
- indemnités journalières (21 x 60) + (45 x 74)		4.590,00
- Faux frais		24,00

Total \$EU 7.416,00

(b) <u>Signature de la convention -Caracas -15 jours</u>		
1 Secrétaire Général Adjoint		
- Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	2.655,00
- Indemnités journalières (15 x 60)		900,00
- Faux frais		12,00
	Total	\$EU <u>3.567,00</u>
5. <u>6ème session du Comité sur la mise en valeur forestière tropicale (FAO) Rome - 12 jours</u>		
1 fonctionnaire		
- Billet d'avion (classe touriste)	\$EU	1.061,00
- Indemnités journalières (12 x 47)		564,00
- Faux frais		12,00
	Total	\$EU <u>1.637,00</u>
6. <u>11ème Conférence régionale pour l'Afrique (FAO) 15 jours</u>		
1 Secrétaire Général Adjoint et 1 fonctionnaire		
- Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	1.856,00
- Billet d'avion (classe touriste)		1.321,00
- Indemnités journalières (15 x 60) + (15 x 42)		1.530,00
- Faux frais (12 x 2)		24,00
	Total	\$EU <u>4.731,00</u>
7. <u>Conférence Générale de la FAO 29ème session - Rome - 25 jours</u>		
1 Secrétaire Général Adjoint et 1 fonctionnaire		
- Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	1.461,00
- Billet d'avion (classe touriste)		1.061,00
- Indemnités journalières (15 x 60) + (25 x 47)		2.675,00
- Faux frais (12 x 2)		24,00
	Total	\$EU <u>5.221,00</u>

8.	<u>5ème session du Conseil alimentaire mondial - Argentine- 5 jours</u>		
	1 Secrétaire Général Adjoint		
	- Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	3.282,00
	- indemnités journalières (15x60)		900,00
	- Faux frais		12,00
		\$EU	<u>4.194,00</u>
9.	<u>Développement Rural : Comité régional inter-organisa- tion sur le développement rural, une semaine au cours du 1er semestre 1980, 1 fonctionnaire, lieu non encore décidé.</u>		
	- Billet d'avion (classe touriste)	\$EU	1.192,00
	- Indemnités journalières (1 x 7 x 43)		301,00
	- Faux frais		12,00
			<u>1.505,00</u>
		Total	\$EU 1.505,00
10.	<u>Développement rural : Atelier sur l'utilisation et l'applica- tion rationnelles de la technologie villageoise en vue de l'accroissement de la productivité, Nairobi, Kenya, 1980, une semaine - 1 fonctionnaire.</u>		
	- Billet d'avion (classe touriste)	\$EU	302,50
	- Indemnités journalières (1 x 7 x 43)		301,00
	- Faux frais (12 x 1)		12,00
			<u>615,00</u>
		Total	\$EU 615,00
11.	<u>Développement rural : réunion de la CEA sur une participa- tion au programme de développement rural, 1980, 1 semaine, 1 fonctionnaire, lieu non encore décidé.</u>		
	- Billet d'avion (classe touriste)	\$EU	1.192,00
	- Indemnités journalières (1 x 7 x 45)		315,00
	- Faux frais (12 x 1)		12,00
			<u>1.519,00</u>
		Total	\$EU 1.519,00

Code 302:Frais de voyages du personnel en mission
officielle

C. DIVISION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE

Réunion sur la population

a.) Description

La section chargée de la population est entre autres, responsable de l'étude et de l'analyse des questions fondamentales relatives à la démographie et à la population. Ces derniers comprennent = la collecte, l'analyse et la publication des données sur le recensement démographique, la planification familiale, la fertilité, la morbidité et la mortalité ainsi que leurs conséquences socio-économiques en Afrique. Ceci est d'autant plus important qu'il faut rappeler que la population est un facteur de développement et qu'elle est liée à ^{COE} dernier par l'hygiène, l'emploi, l'éducation, l'alimentation, le logement, l'urbanisation pour ne citer que quelques uns de ces secteurs.

La 2ème session de la commission du travail de l'OUA tenue à Tripoli, Libye, recommande énergiquement qu'un mécanisme mixte OUA/OIT soit mis en place après que le Secrétaire Général Administratif et le directeur du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique se soient consultés afin d'assurer l'exécution harmonieuse et systématique des programmes conjoints d'action OUA/OIT.

- b) Références : résolution CM/Res. 219 (XV) sur les responsabilités et le rôle de l'OUA dans le domaine économique et social.
- résolution CM/Res.653(XXXI)
 - Mémoire d'Addis-Abéba joint à la résolution CM/res. 219(XV)
 - Accords de coopération OUA/OIT/OIT.

1. 4ème Conférence des démographes africains, Dakar, Sénégal, précédée ou suivie du séminaire sur la population et le développement - 12 jours - 1 fonctionnaire

- Billet d'avion (classe touriste)	\$EU	1.191,00
- Indemnités journalières (12 x 45)		540,00
- Faux frais: (12 x 1)		12,00
		<hr/>
Total	\$EU	1.743,00
		=====

2. Séminaires nationaux de la CEA sur le rôle de la population dans le développement socio-économique devant avoir lieu au Soudan et en Tanzanie au cours du 2ème semestre 1979- 1 fonctionnaire

--Billet d'avion (classe touriste)	\$EU	785,00
--Indemnités journalières (7 x44) + (7 x38)		574,00
--Faux frais (12 x 2)		24,00
Total	\$EU	<u>1.383,00</u>

3. Réunion régionale inter-organisation du fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) sur la politique démographique pour l'Afrique pour les années 80. 7 jours - Nairobi- 2 fonctionnaires

- Billets d'avion, 2 (classe touriste)		604,00
- indemnités journalières 2 (43 x 7)		602,00
- Faux frais (12 x 2)		24,00
Total	\$EU	<u>1.230,00</u>

CODE 302 : Frais de voyage du personnel en mission officielle

D. SECTION DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

1. COMMISSION AFRICAINE DE L'AVIATION CIVILE (CAFAC)

La Commission africaine de l'Aviation civile est à présent une agence spécialisée de l'OUA et cette dernière se doit d'assister à ses principales réunions. Au cours de l'année budgétaire 1979/80 l'OUA doit participer à deux réunions du Bureau :

a) Réunion du Bureau - Dakar - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	1.191,00	\$ EU
Indemnité journalière (\$ 43 x 10)	430,00	"
Faux frais	12,00	"
Total.....	1.633,00	\$ EU

b) Réunion du Bureau - Lusaka - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	643,00	\$ EU
Indemnité journalière (\$ 46 x 10)	460,00	"
Faux frais	12,00	"
Total.....	1.115,00	\$ EU

2. UNION AFRICAINE DES CHEMINS DE FER

Il s'agit d'une agence spécialisée de l'OUA, donc, cette dernière doit continuer à participer aux activités de l'Union.

a) Réunion du Comité Exécutif - Tunis - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	1.015,00	\$ EU
Indemnité journalière (\$ 44 x 10)	440,00	"
Faux frais	12,00	"
Total.....	1.467,00	\$ EU

b) Réunion du Comité Exécutif - Accra - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	800,00	\$ EU
Indemnité journalière (\$ 28 x 10)	280,00	"
Faux frais	12,00	"
Total.....	1.092,00	\$ EU

c) Assemblée générale - Alger - 2 fonctionnaires - 10 jours

Billets d'avion (classe touriste)	2.240,00 \$ EU
Indemnité journalière (68 x 10 x 2)	1.360,00 "
Faux frais	24,00 "
Total.....	3.624,00 \$ EU =====

3. UNION PANAFRICAINNE DES TELECOMMUNICATIONS

Le Conseil d'administration de l'UPAT se réunit chaque année afin de se pencher sur les activités de l'Union. Etant donné que cette dernière est une agence spécialisée de l'OUA, elle se doit d'être étroitement associée à ses travaux pour lui permettre de réaliser ses objectifs.

Conseil d'administration - Kinshasa - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	678,00 \$ EU
Indemnité journalière (\$ 70 x 10)	700,00 "
Faux frais	12,00 "
Total.....	1.390,00 \$ EU =====

4. COMITE DE COORDINATION DE PANAFTEL

Références : CM/Res.358 (XXIII)
CM/Res.404 (XXIV)
CM/Res.441 (XXV)
CM/Res.522 (XXVII)
CM/Res.567 (XXIX)
CM/Res.654 (XXXI)

a) Réunion du Comité de Coordination - Abidjan -
un Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire -
10 jours

Billets d'avion	2.280,00 \$ EU
Indemnités journalières (60 x 10)+(67 x 10)	1.270,00 "
Faux frais	24,00 "
Total.....	3.574,00 \$ EU =====

11. CONFERENCE DES PLENIPOTENTIAIRES SUR LA CONVENTION
EN MATIERE DE TRANSPORTS MULTIMODAUX

Il s'agit d'une conférence très importante qui doit être convoquée par l'Assemblée générale des Nations Unies dès après la fin des travaux du Groupe préparatoire intergouvernemental (GPI) - réunion sur la rédaction éventuelle d'une convention sur les transports multimodaux. L'OUA participe à la coordination et à l'harmonisation de la position africaine par le biais du GPI et l'OUA doit être représentée à un niveau élevé à la Conférence des Plénipotentiaires. En outre, le Comité ad hoc des experts sur les transports multimodaux créé et financé par l'OUA a terminé ses travaux.

- a) Sixième session du GPI - un Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire - 15 jours

Billets d'avion : \$ 1.642 + 1.160	2.802,00	\$ EU
Indemnités journalières (60 x 15) + (74 x 15)	2.010,00	"
Faux frais	24,00	"
Total.....	4.836,00	\$ EU
	=====	

- b) Conférence des Plénipotentiaires - un Secrétaire général adjoint - Genève - 15 jours

Billet d'avion (1ère classe)	1.642,00	\$ EU
Indemnité journalière (\$ 74 x 15)	1.110,00	"
Faux frais	12,00	"
Total.....	2.764,00	\$ EU
	=====	

12. ORGANISATION AFRICAINE DU TOURISME

Le tourisme est une industrie à laquelle l'OUA entend participer pleinement conformément à sa Charte et surtout au moment où la plupart des pays membres de l'Organisation sont des pays insulaires dépendant du tourisme. Il est donc très important pour l'OUA de participer aux travaux de l'OAT et surtout si l'OUA peut participer de manière permanente à ses réunions.

Assemblée générale annuelle - Accra - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	800,00	\$ EU
Indemnité journalière (\$ 28 x 10)	280,00	"
Faux frais	12,00	"
Total.....	1.092,00	\$ EU
	=====	

13. COMPAGNIE AFRICAINE DE REASSURANCES

La Compagnie africaine de réassurance a été créée avec Lagos pour siège. L'OUA porte un grand intérêt à ses activités et a été représentée à sa dernière Assemblée générale à Nairobi (1978). Il est donc important que l'OUA continue de participer à ses réunions.

Abidjan - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	944,00 \$ EU
Indemnité journalière (\$ 67 x 10)	670,00 "
Faux frais	12,00 "
Total.....	<u>1.626,00 \$ EU</u> =====

14. COMITE DE COORDINATION POUR LA CREATION DE CENTRES DE FORMATION EN MATIERE D'AVIATION CIVILE

Deux centres de formation en matière d'aviation civile doivent être mis en place, l'un à Addis-Abéba pour les pays anglophones et l'autre à Franceville (Gabon) pour les pays francophones. Le PNUD et d'autres pays donateurs ont déjà promis d'importantes sommes pour la création des centres. Par la résolution CM/Res.568 (XXIX) de l'OUA, le Secrétariat général a eu pour tâche de coordonner en coopération avec la Commission africaine de l'Aviation civile (CAFAC) toutes les questions relatives à la création de centres de formation. Deux comités de coordination doivent se réunir durant le présent exercice, l'un à Dakar et l'autre à Addis-Abéba.

Dakar - un fonctionnaire - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	1.191,00 \$ EU
Indemnité journalière (\$ 43 x 10)	430,00 "
Faux frais	12,00 "
Total.....	<u>1.633,00 \$ EU</u> =====

15. ASSOCIATION DES COMPAGNIES AERIENNES AFRICAINES (AFRAA)

Etant donné que les principales compagnies aériennes en Afrique sont membres de cette Association, il est important que le Secrétariat ait un impact sur le développement de cette Association conformément à la résolution adoptée dans le domaine de la coopération et de l'intégration des compagnies aériennes.

Assemblée générale - un fonctionnaire - Dakar - 10 jours

Billet d'avion (classe touriste)	1.191,00 \$EU
Indemnité journalière (\$ 43 x 10)	430,00 \$EU
Faux frais	12,00 \$EU
Total ...	<u>1.633,00 \$EU</u>

16. CONFERENCE MONDIALE DES ADMINISTRATIONS DE RADIO - GENEVE, JUIN/79

Il s'agit d'une importante Conférence internationale qui doit s'attaquer à la révision des règlements qui régissent actuellement la radio. La dernière conférence du genre s'est tenue en 1959, c'est-à-dire avant que la plupart des pays africains n'aient accédé à l'indépendance et celle qui fera suite à la conférence de 1979 ne se tiendra pas avant l'an 2.000. Par conséquent, compte tenu du fait qu'il s'agit de la première réunion à laquelle l'Afrique indépendante prend part, pour la prise de décisions politiques en matière d'utilisation des ressources en fréquence, le Secrétariat général doit tout mettre en oeuvre pour permettre une participation effective de l'Afrique et pour coordonner et harmoniser la position africaine au cours de la Conférence :

1. fonctionnaire pendant 30 jours à Genève

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.160,00
Indemnité journalière (\$EU 77 x 30)	2.310,00
Faux frais	12,00
	<u>\$EU 3.482,00</u>

Code 302 : Frais de voyage du personnel en mission officielle

SECTION DE LA COOPERATION TECHNIQUE

B. DIVISION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE

(a) Billet d'avion (classe touriste)

Addis/Dakar/Cape-Vert/Guinée-Bissau/
Sao-Tome/Cotonou/Lagos/Yaounde

\$EU 2.103,00

Indemnité journalière:

Dakar	- 5 jours à 45,00	\$EU	\$EU	225,00
Cape-Vert	- 5 jours à 22,00	"	"	110,00
Guinée Bissau	- 5 jours à 38,00	"	"	190,00
Sao-Tome	- 5 jours à 30,00	"	"	150,00
Cotonou	- 5 jours à 45,00	"	"	225,00
Yaounde	- 5 jours à 60,00	"	"	300,00
Lagos	- 5 jours à 69,00	"	"	345,00

Faux frais départ et
arrivée

8 à 6,00 " " 48,00

\$EU 1.593,00

(b) Billet d'avion (classe touriste)

Addis/Djibouti/Seychelles/Comores/
Maputo/Luanda/Addis

1.510,00

Indemnité journalière :

Djibouti	- 5 jours à 47,00	\$EU	\$EU	235,00
Seychelles	- 5 jours à 55,00	"	"	275,00
Comores	- 5 jours à 52,00	"	"	260,00
Maputo	- 5 jours à 29,00	"	"	145,00
Luanda	- 5 jours à 63,00	"	"	315,00

Faux frais départ et
arrivée

6 à 6,00 " " 36,00

1.266,00

(c) Billet d'avion (classe touriste) (2 voyages)

Addis/Dakar/Cotonou/Yaounde/Addis

\$EU 1.192 x 2 \$EU = 2.384,00

Indemnité journalière :

Dakar	- 5 jours à 45 x 2	\$EU	450,00
Cotonou	- 5 jours à 45 x 2	\$EU	450,00
Yaounde	- 5 jours à 60 x 2	\$EU	600,00

3.884,00

TOTAL

\$EU 10.356,00

NOTES EXPLICATIVES

- (a) missions d'enquêtes pour déterminer les besoins en matière de coopération technique.
- (b) organisation de cours pour les états nouvellement indépendants
 - Dakar - Ecole des Librairies et Archivistes
 - Yaounde - I.R.I.C.
 - Cotonou - Centre panafricain de formation.
- (c) missions de 3 jours
 - (1) préparation des cours
 - (2) début des cours
 - (3) fin et évaluation des cours.

Code 303 : Voyages en mission officielle

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE, DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

1. Réunion du Conseil d'Administration du Sahel : 6 jours

- Billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.350,00
- Indemnités journalières (35 x 6)		210,00
- Faux frais		12,00
		<hr/>
Total	\$ EU	1.572,00
		<hr/> <hr/>

2. Réunion d'Experts pour la Préparation de la Conférence
des Ministres africains de l'Education organisée par
l'OUA, la CEA et l'UNESCO - 8 jours (Dakar)

1 fonctionnaire

- Billet d'avion (classe économique)	Total	\$EU	1.192,00
- Indemnités journalières (45 x 8)			360,00
- Faux frais			12,00
			<hr/>
		\$EU	1.564,00
			<hr/> <hr/>

3. Participation à la Conférence des Ministres africains
de l'Education (10 jours) - Lieu non fixé

1 Secrétaire général adjoint + 1 fonctionnaire

- Billet d'avion (1ère classe)		\$EU	1.300,00
- Billet d'avion (classe économique)			850,00
- Indemnités journalières (60 x 10) (45 x 10)			1.050,00
- Faux frais (6 x 2 x 2)			24,00
			<hr/>
	Total	\$EU	3.224,00
			<hr/> <hr/>

4. <u>Deuxième Réunion d'Experts sur le Programme de Réforme de l'Éducation pour le Développement en Afrique - 8 jours</u>		
1 fonctionnaire		
- 1 Billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.192,00
- Indemnités journalières (45 x 8)		360,00
- Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.564,00</u>
5. <u>Deuxième Festival panafricain de la musique et de la Danse, Madagascar, 1979 - 10 jours</u>		
1 Secrétaire Général adjoint		
- 1 Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	1.200,00
- Indemnités journalières (60 x 10)		600,00
- Faux frais (6 x 2)		12,00
Total	\$EU	<u>1.812,00</u>
6. <u>Séminaire sur les problèmes de l'éducation, Kinshasa</u>		
<u>8 jours</u>		
1 fonctionnaire		
- 1 Billet d'avion (classe économique)	\$EU	678,00
- Indemnités journalières (70 x 8)		560,00
- Faux frais (6 x 2)		12,00
Total	\$EU	<u>1.250,00</u>
7. <u>Conseil mondial de la Santé et Réunion du Conseil exécutif, Genève - 25 jours</u>		
1 Secrétaire Général adjoint + 1 fonctionnaire		
- 1 Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	1.642,00
- 1 Billet d'avion (classe économique)		1.160,00
- Indemnités journalières (60 x 10) + (74 x 25)		2.450,00
- Faux frais		24,00
Total ...	\$EU	<u>5.276,00</u>

8. Commissions régionales de l'OMS

(a) Bureau régional (Afrique) - 10 jours

1 fonctionnaire

- 1 Billet d'avion (classe économique)	\$EU	866,00
- Indemnités journalières (52 x 10)		520,00
- Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.398,00</u>

(b) Bureau régional (Est de la Méditerranée)

10 jours

1 fonctionnaire

- 1 Billet d'avion (classe économique)	\$EU	900,00
- Indemnités journalières (52x10)		520,00
- Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.432,00</u>

9. Réunion de la Commission OMS/OUA/FAO

1 fonctionnaire

- 1 Billet d'avion (classe économique)	\$EU	800,00
- Indemnités journalières (69 x 8)		552,00
- Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.444,00</u>

10. Sixième session du Conseil d'Administration de l'UNEP-Nairobi

15 jours

1 fonctionnaire

-1 Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	394,00
- Indemnités journalières (15 x 60)		900,00
- Faux frais		12,00

Total	\$EU	1.306,00
-------------	------	----------

11. Sixième session du Conseil d'Administration du PNUD, Nairobi-

15 jours

1 fonctionnaire

- 1 Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	302,00
- Indemnités journalières (43 x 15)		645,00
- Faux frais		12,00

Total		959,00
-------------	--	--------

12. Réunion annuelle du Comité inter-Etats de Lutte contre

la Sécheresse dans le Sahel, Bamako - 5 jours

1 Secrétaire Général adjoint + 1 fonctionnaire

- 1 Billet d'avion (1ère classe)	\$EU	1.446,00
- 1 Billet d'avion (classe économique)		1.031,00
- indemnités journalières (40 x 5)		200,00
- indemnités journalières (60 x 5)		300,00
- Faux frais		48,00

Total	\$EU	3.025,00
-------------	------	----------

Code 303 :

A Section des affaires sociales

Réunion sur le Développement social, les C.N.U., l'Environnement

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE, DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

1er juin 1979 - 31 mai 1980

La section des Affaires Sociales s'occupe, entre autres, des questions relatives au développement social en général : aux aspects sociaux de la démographie, aux recensements, à l'environnement, aux établissements humains, au développement rural intégré et aux organisations non gouvernementales tels que l'organisation panafricaine des femmes, le mouvement panafricain de la Jeunesse, le conseil supérieur des sports en Afrique ainsi que des agences volontaires travaillant en Afrique. Elle s'occupe des organisations de recherche telle que la CODESRIA, de même que de questions relatives à l'alimentation, à l'habitat, à l'urbanisation et au bien être de l'enfant.

On doit rappeler qu'au cours de leurs réunions précédentes, les hautes instances de l'Afrique ont donné mandat au Secrétaire Général Administratif de l'OUA pour qu'il encourage et aide les organisations volontaires et non gouvernementales dont les objectifs sont conformes à ceux de l'OUA. Le mouvement panafricain de la Jeunesse, l'organisation panafricaine des Femmes, le Conseil supérieur des sports en Afrique, etc. entrent tous dans cette catégorie. Etant donné que ces organisations sont des éléments dynamiques qui doivent être aidés à la lutte de libération, le secrétariat général de l'OUA doit être effectivement représenté à leurs réunions, non seulement pour donner des orientations mais aussi pour suivre de près les problèmes de ces organisations en vue de leur apporter un soutien moral et technique.

Autorité : - Section 1 et 2 de l'Article II de la Charte de l'OUA

- La résolution CM/Res.219 (XV) sur les responsabilités et le rôle de l'OUA dans les domaines économiques et sociales.
- Le mémorandum annexé à la résolution Res. CM/Res.259 (XV)
- Les Accords de coopération entre l'OUA et d'autres organisations.
- La résolution CM/Res. 618 (XXK)
- La résolution CM/Res. 355 (XXIII)

1 - Etablissements humains : Réunion du Conseil d'Administration de l'Habitat,
Nairobi, Kenya - 10 jours fin 1979

1 Secrétaire Général adjoint et du fonctionnaire

1 billet d'avion (1ère classe)	\$EU	394,00
1 billet d'avion (classe économique)		302,00
indemnités journalières (10 x 60+10x43)		1.030,00
Faux frais		24,00
Total	\$EU	<u>1.750,00</u>

2 - Etablissements humains : Commission régionale inter-gouver-
nemental sur les établissements
humains - Nairobi, Kenya, 10 jours,
fin 1979

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	302,00
indemnités journalières (1x10x43)		430,00
Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>744,00</u>

3 - Etablissements humains : Commission régional inter-gouverne-
mentale sur les établissements humains-
Dakar, Sénégal, une semaine, début 1980

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.192,00
indemnités journalières (7x45)		315,00
Faux frais		12,00
Total		<u>1.519,00</u>

4 - Conférence et Assemblée Générale de l'Association de l'Education sociale en Afrique, AESA, Abidjan, Côte d'Ivoire, 10 jours, décembre 1979

Deux fonctionnaires

1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.888,00
Indemnités journalières (10x2x67)		1.340,00
Faux frais : 1 x 2		24,00
Total	\$EU	<u>3.252,00</u>

5 - Trois missions conjointes de suivi OUA/CEA pour l'établissement du Centre africain pour la Recherche appliquée et la Formation en matière de Développement social, Tripoli, Libye, une semaine pour chaque mission, en 1979/80

1 fonctionnaire comme suit :		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	2.622,00
indemnités journalières (7x3x42)		882,00
Faux frais		36,00
Total	\$EU	<u>3.540,00</u>

6 - (a) Conférence du Mouvement Panafricain de la Jeunesse 10 jours en octobre 1979, Brazzaville, Congo,

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	650,00
indemnités journalières (10x65)		650,00
Faux frais (12 x 1)		12,00
Total	\$EU	<u>1.312,00</u>

(b) Réunion du Comité exécutif du KP7 - 10 jours, Alger - Date non encore fixée

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.100,00
indemnités journalières (10 x 68)		680,00
Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.792,00</u>

7 - Conférence de l'Organisation Panafricaine des Femmes -10 jours,
au cours du premier semestre de 1979, Lieu et date non encore
fixés

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.192,00
indemnités journalières (10 x 43)		430,00
faux frais (12 x 1)		<u>12,00</u>
Total ...	\$EU	<u>1.634,00</u>

8 - Réunion régionale de la commission nationale de la
CEA sur les femmes et de Développement, suivie de
la réunion du Comité inter-gouvernemental -10 jours,
au cours du premier semestre de 1979, Lusaka ou
Dar-es-Salaam.

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	643,00
indemnités journalières (10 x 46)		460,00
Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.115,00</u>

9 - 2ème Conférence régionale de la CEA sur les Femmes
et le Développement, 10 jours, en juin 1979, Lusaka,
Zambie

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	643,00
indemnités journalières (10 x 46)		460,00
Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.115,00</u>

10. - Conférence du Comité sous-régional de la CEA sur l'intégration des Femmes au Développement - Région de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est - 10 jours en 1979, Lusaka, Zambie.

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion	\$EU	643,00
indemnités journalières (10 x 46)		460,00
Faux frais		12,00
Total ...	\$EU	<u>1.115,00</u>

11 - Conférence du Comité sous-régional de la CEA sur l'intégration des Femmes au Développement - Région de l'Afrique de l'Ouest - 10 jours en 1979, Niamey, Niger.

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	953,00
indemnités journalières (10 x 60)		400,00
Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>1.365,00</u>

12 - Conférence du Comité sous-régional de la CEA sur l'intégration des Femmes au Développement - Région de l'Afrique centrale - 10 jours en 1979, Yaoundé, Cameroun.

1 fonctionnaire		
1 billet (classe économique)	\$EU	788,00
indemnités journalières (10 x 60)		600,00
Faux frais		12,00
Total.....	\$EU	<u>1.400,00</u>

13 - Conférence du Comité sous-régional de la CEA sur
l'intégration des Femmes au Développement - Région
des Grands lacs - 10 jours en 1979. Gisenyi, Rwanda

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	525,00
indemnités journalières (10 x 42)		420,00
Faux frais		12,00
Total	\$EU	<u>957,00</u>

14 - Conférence du Comité sous-régional de la CEA sur
l'intégration des Femmes au Développement -Région
de l'Afrique du Nord, Rabat, Maroc, 14-16 mars 1979

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.206,00
indemnités journalières (4 x 37)		168,00
Faux frais (12 x 1)		12,00
Total	\$EU	<u>1.366,00</u>

15. Réunion de l'Association panafricaine des Etudiants, 10 jours
en 1979 Lieu et date à fixer.

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.192,00
indemnités journalières (10 x 43)		430,00
Faux frais (12 x 1)		12,00
Total..	\$EU	<u>1.634,00</u>

16 - 6ème Assemblée mondiale du Conseil mondial pour le
Bien-être des Aveugles, 10 jours, en août 1979,
Lagos, Nigéria (1 - 10 août 1979)

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	788,00
indemnités journalières (10 x 69)		690,00
Faux frais (12 x 1)		12,00
Total	\$EU	<u>1.490,00</u>

17 - Réunion du Conseil supérieur des sports en Afrique
10 jours, en 1979 Lieu et date à fixer.

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.192,00
indemnités journalières (10 x 43)		430,00
Faux frais (12 x 1)		12,00
		<hr/>
Total	\$EU	1.634,00
		<hr/> <hr/>

18 - 2ème Conférence mondiale de la Décennie des Nations
Unies pour les Femmes -Téhéran, Iran, septembre 1980-
10 jours.

1 Secrétaire Général adjoint et 1 fonctionnaire		
1 billet d'avion 1ère classe)	\$EU	957,00
1 billet d'avion (classe économique)		742,00
indemnités journalières (10x60+10x71)		1.310,00
Faux frais		24,00
		<hr/>
Total	\$EU	3.033,00
		<hr/> <hr/>

19 - Conférence de la CODESRIA sur la Recherche et
le Développement de la Sociologie en Afrique,
10 jours, Dakar, Sénégal en début 1980.

1 fonctionnaire		
1 billet d'avion (classe économique)	\$EU	1.192,00
indemnités journalières (10 x 45)		450,00
Faux frais (12 x 1)		12,00
		<hr/>
Total		1.654,00
		<hr/> <hr/>

Code 303 : Voyages du personnel en mission officielle - Département de l'Education, de la Science, de la Culture et des Affaires sociales

II. DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL

B. SECTION DU TRAVAIL

A. Réunions dans le domaine du travail

1. Conférence de l'Organisation arabe du travail, mars 1980
Le Caire (7 jours).

Le Secrétaire général et 1 fonctionnaire

Description :

Cette organisation convoque une conférence annuelle des ministres arabes du travail en mars. Dans le cadre de la coopération et de la solidarité afro-arabe, une procédure a été adoptée qui consiste à inviter l'OUA aux réunions annuelles de l'OAT au plus haut niveau.

Autorité : - cadre de la coopération afro-arabe

- Résolutions LC/Res.34(III), GI/Res.653(XLII) et CM/Rcs.668(XLXI)

billets d'avion (1ère classe)	777,00	\$EU.
billet d'avion (classe économique)	638,00	
Indemnités journalières (75 x 7) + (36x7)	777,00	
Faux frais 12 x 2	24,00	
Total	2.216,00	\$EU.

2. 65ème session de la Conférence internationale du travail, Genève-
juin 1979 15 et 28 jours respectivement pour
1 Secrétaire général adjoint et 1 fonctionnaire

billet d'avion (1ère classe + classe économique)	2.802,00	\$EU.
Indemnités journalières (60 x 15) + (74 x 28)	2.972,00	
Faux frais 12 x 2	24,00	
Total	5.798,00	\$EU.

3. 210ème session du Conseil d'administration et de ses Commissions - Genève, 28 mai-juin et immédiatement après la 65ème session de la conférence de l'OIT - 10 jours
1 fonctionnaire

Au cours de leurs sessions précédentes, et notamment au cours de la dernière session tenue en Tunisie (Troisième session, les Ministres africains du travail ont noté avec un grand regret la représentation inadéquate et le plus souvent la non représentation du Secrétariat de l'OUA à ces réunions pour coordonner le groupe africain au sein de l'OIT. :

Cette remarque importante a été faite aussi par le Conseil des Ministres dans sa résolution CM/Res.653(XXXI)

Autorité : LC/Res.31 (III)
CM/Res.219' (XV)
CM/Res.653 (XXXI)

Indemnités journalières (74 x 10)	740,00 \$EU.
Faux frais 12 x 1	<u>12,00</u>
Total	<u>752,00 \$EU.</u>

4. 211è session du Conseil d'administration du BIT et de ses Commissions, novembre 1979, Genève, 10 jours
1 fonctionnaire

Mêmes raisons et même autorité que pour le point 3 décrit ci-dessus.

billet d'avion (classe économique)	1.160,00 \$EU.
Indemnités journalières (74 x 10)	740,00
Faux frais 12 x 1	<u>12,00</u>
	<u>1.822,00 \$EU.</u>

5. 7ème session de la Commission consultative africaine du BIT - Dakar, Sénégal, 10 jours, au cours du deuxième semestre de 1979

1 Secrétaire général adjoint et 1 fonctionnaire

La réunion de la Commission consultative africaine du BIT est une réunion de haut niveau et l'organe le plus important en matière de définition de la politique du BIT pour l'ensemble de la région africaine. Elle examinera les différentes idées sur la manière de traiter les problèmes de l'emploi productif dans les pays africains. Elle se penchera, en second lieu, sur le problème de l'échange des expériences pour une meilleure connaissance et une meilleure appréciation des facteurs complexes qui sous-tendent le chômage et le sous-emploi chroniques que connaît l'Afrique et sur les diverses mesures économiques et sociales nécessaires pour trouver une solution à cette situation.

- Autorité :
- Accord de coopération entre l'OIT et l'OUA
 - Résolutions CI/Res.194(XIII), CI/Res.219(XV) et CM/Res.653(XXXI)
 - Article 3 du Règlement intérieur de la Commission du travail de l'OUA.

billet d'avion (1ère classe) et	
billet d'avion (classe économique)	2.880,00 \$EU.
Indemnités journalières (60 x 10) + (45 x 10)	1.050,00
Faux frais 12 x 2	<u>24,00</u>
Total	<u>3.954,00 \$EU</u>

6. Quatrième réunion du congrès (Conseil général de l'OUA - 10 jours - Accra - Ghana

1 Secrétaire général adjoint et 1 fonctionnaire

Il s'agit là d'une réunion à laquelle l'OUA a été représentée chaque année au plus haut niveau.

billet d'avion (1ère classe)	1.133,00 \$EU.
billet d'avion (classe économique)	800,00
Indemnités journalières (60 x 10) + (28 x 10)	<u>880,00</u>
Total	<u>2.813,00 \$EU.</u>

7. 7ème Conférence régionale africaine de l'Association internationale de sécurité sociale (AISS),
10 jours, lieu non encore fixé
2 fonctionnaires

Les Ministres africains du travail ont lancé, avec persistance, un appel du Secrétaire général pour qu'il conclue un accord de coopération avec l'AISS.

La 31ème session du Conseil des Ministres a entériné cet appel et a également insisté pour que l'OUA soit régulièrement représentée à toutes les réunions internationales, régionales et sous-régionales de l'AISS. C'est pourquoi l'OUA a assisté à ces réunions régulières.

- Autorité :
- MAT/Dec.1(X)
 - CIAS/Plen.3
 - Résolution CH/Res.217 (XV)
 - CM/Res.274 (XIV) et récemment
 - CM/Res.653 (XXXI)

2 billets d'avion (classe économique)	2.000,00 \$EU
Indemnités journalières (60 x 10) + (60 x 10)	1.200,00
Faux frais 12 x 2	<u>24,00</u>
	<u>3.224,00 \$EU.</u>

Code 305 : Voyage en mission officielle - Bureau du Secrétaire général administratif

1. <u>Assemblée générale des Nations Unies, New York - 15 jours</u> (Secrétaire général)		
billet d'avion (1ère classe)		2.273,00 \$EU.
Indemnités journalières (75 x 15)		1.125,00
Faux frais		12,00
	Total	<u>3.410,00</u>
2. <u>Comité de Libération 8 jours (2 sessions)</u> (Secrétaire général)		
billet d'avion (1ère classe)		1.200,00
Indemnités journalières (75 x 8 x 2)		1.200,00
Faux frais 12 x 2		24,00
	Total	<u>2.424,00</u>
3. <u>4 visites de consultation avec le Président en exercice à Monrovia, Libéria - 20 jours</u> (Secrétaire général et 1 fonctionnaire)		
billet d'avion (1ère classe) 1.434\$ x 4		5.736,00
billet d'avion (classe économique) 1.010 \$ x 4		4.040,00
Indemnités journalières (75\$ x 20) + (47 x 20)		2.440,00
Faux frais 24 x 4		96,00
		<u>12.312,00</u>
4. <u>Conférence ministérielle et Conférence au sommet des Etats de l'Afrique orientale et centrale, Bujumbura, 8 jours</u> (Secrétaire général)		
billet d'avion (1ère classe)		660,00
Indemnités journalières (75\$ x 8)		600,00
Faux frais 12 x 1		12,00
		<u>1.272,00</u>

5. Conférence au sommet des pays non alignés - la Havana, 8 jours
(Secrétaire général)

billet d'avion (1ère classe)	2.480,00	\$EU.
Indemnités journalières (75\$ x 8)	600,00	
faux frais	12,00	
	<hr/>	
	3.092,00	

6. Réunions du Comité des 12 sur la coopération afro-arabe -
Le caire - 2 sessions, 5 jours par réunion

billet d'avion (1ère classe) 780 \$ x 2	1.560,00	
Indemnités journalières (75\$ x 5 x 2)	750,00	
Faux frais 12 x 2	24,00	
	<hr/>	
Total	2.334,00	
	<hr/> <hr/>	

Total 24.844,00 \$EU.

Code 306 : Voyages en mission officielle - Section du Contrôle financier interne

Le contrôleur financier principal

1. Coût d'un billet d'avion (classe économique)

Addis/Lagos/Accra/Niamey/Addis/Lusaka/

Dar-es-Salaam/Comores/Maputo/Luanda/Addis

\$EU 2.422,00

Indemnités journalières

Lagos	\$EU 69 x 15	\$EU 1.035,00	
Accra	\$EU 28 x 5	140,00	
Niamey	\$EU 40 x 7	280,00	
Lusaka	\$EU 46 x 8	368,00	
Dar-es-Salaam	\$EU 44 x 20	880,00	
Comores	\$EU 52 x 5	260,00	
Maputo	\$EU 29 x 5	145,00	
Luanda	\$EU 63 x 5	<u>315,00</u>	\$EU 3.423,00
Faux frais	\$EU 6 x 10		\$EU 60,00

2. Coût d'un billet d'avion (classe économique)

Addis/Genève/New York/Kampala/Nairobi/Addis

\$EU 1.675,00

Indemnités journalières :

Genève	\$EU 74 x 10	\$EU 740,00	
New York	\$EU 55 x 12	660,00	
Kampala	\$EU 47 x 7	329,00	
Nairobi	\$EU 43 x 7	<u>301,00</u>	\$EU 2.030,00
Faux frais	\$EU 6 x 5		\$EU 30,00
			<u>\$EU 9.640,00</u>
		Total ...	=====

Code 307 : Voyages du personnel en mission officielle - Division de la Presse et de l'Information : \$EU 12.000,00

La Division de l'information est souvent invitée à participer à des réunions d'importance primordiale organisées par des institutions spécialisées sur le plan continental et international, à savoir :

1. L'URTNA, l'UAIA et les institutions qui s'occupent de cinéma en Afrique souhaiteraient bénéficier d'une assistance de l'OUA pour la coordination de leurs activités et l'organisation de festivals, etc.
2. Les pays non-alignés qui ont créé des centres d'échange d'informations ont également sollicité la participation de la Division de l'Information de l'OUA à leurs différentes réunions.
3. Les diverses institutions des Nations Unies et spécialement l'UNESCO organisent souvent des colloques sur le rôle de l'information en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre économique international.
4. L'OUA organise des réunions de plus en plus nombreuses dont les travaux doivent être "couverts" efficacement par le service de presse de l'OUA.
5. Pour l'harmonisation des travaux du personnel du Siège et des bureaux régionaux, il faut que les fonctionnaires des différents bureaux puissent échanger des visites, à l'effet par exemple de dresser un inventaire des publications, etc.
6. Conférence mondiale des administrations de radio - Genève, Juin/79

Il s'agit d'une importante Conférence internationale qui doit s'attaquer à la révision des règlements qui régissent actuellement la radio. La dernière conférence du genre s'est tenue en 1959, c'est-à-dire avant que la plupart des pays africains n'aient accédé à l'indépendance et celle qui fera suite à la conférence de 1979 ne se tiendra pas avant l'an 2.000. Par conséquent, compte tenu du fait qu'il s'agit de la première réunion à laquelle l'Afrique indépendante prend part, pour la prise de décisions politiques en matière d'utilisation des ressources en fréquence, le Secrétariat général doit tout mettre en oeuvre pour permettre une participation effective de l'Afrique et pour coordonner et harmoniser la position africaine au cours de la Conférence :

1 fonctionnaire pendant 30 jours à Genève	
Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.160,00
Indemnités de séjour 77 x 30	2.310,00
Faux frais	12,00
Total général ...	<u>\$EU 15.482,00</u>
	<u>\$EU 3.482,00</u>

Code 308 : Voyages en mission officielle - Division juridique

1. Conférence sur le Droit de la Mer

Mars 1980 - New York - 3 semaines

un billet aller-retour (classe économique)

Addis/New York/Addis \$EU 1.558,00

Indemnités journalières : New York pendant

trois semaines \$EU 55 x 21 1.155,00

Faux frais : 6 x 2 12,00

\$EU 2.725,00
=====

Justification : La Conférence se penche actuellement sur la rédaction juridique. Il est important que la Division juridique du Secrétariat prenne part à cette rédaction en vue d'apprécier pleinement l'orientation de la Conférence en matière juridique.

2. Conférence sur le transport multimodal

Genève - Février 1980 - 3 semaines

Un billet aller-retour (classe économique)

Addis/Genève/Addis \$EU 1.159,40

Indemnités journalières pour un fonctionnaire

pendant trois semaines à Genève : \$EU 74 x 21 1.624,00

Faux frais 6 x 2 12,00

\$EU 2.795,40
=====

Justification : La Division juridique du Secrétariat a suivi les questions juridiques de ce nouveau système de transport international. Maintenant que l'OUA est en train de découvrir l'impact de ce nouveau système sur l'économie des Etats membres, il est important que le Secrétariat puisse apprécier le cadre juridique nécessaire du système.

3. Trois réunions de la Commission ad hoc de Médiation de l'OUA
(Participation de la Division juridique)

Un billet aller-retour (classe économique)

Addis/Dakar/Addis \$EU 1.191,30 x 3 \$EU 3.573,90

Indemnités journalières : 1 fonctionnaire pendant

5 jours \$EU 45 x 5 x 3 (Dakar) 675,00

Faux frais \$EU 6 x 2 x 2 x 2 48,00

\$EU 4.296,90
=====

Justification : Il est de la plus grande importance que le Conseiller juridique prenne part aux réunions de la Commission de Médiation de l'OUA et y veille au respect des textes.

Total ... \$EU 9.817,30
=====

Code 309 : Voyages en mission officielle au cours de l'exercice financier
1979/80 - Division de la Coopération afro-arabe

La première conférence au sommet afro-arabe a créé en particulier une commission permanente, chargée de mettre en oeuvre la coopération afro-arabe et de suivre son développement dans les différents domaines. En conséquence, la commission permanente doit se réunir deux fois par an en session ordinaire.

a) Réunion de la Commission permanente (novembre 1979)

Consultation pour la mise au point des documents nécessaires qui devront être présentés conjointement avec la Ligue Arabe à la commission permanente.

2 fonctionnaires

Billet d'avion classe touriste

Addis/le Caire/Addis \$EU 1.276,00

Indemnités de séjour 7 jours x 2 x 36 504,00

Faux frais 2 x 6 x 2 24,00

\$EU 1.804,00
=====

b) Réunion de la Commission permanente (Mai 1980)

La Commission permanente se réunira deux fois par an. La deuxième réunion se tiendra également au cours du même exercice financier.

2 fonctionnaires

Billet d'avion classe touriste

Addis/le Caire/Addis \$EU 1.276,00

Indemnités de séjour 7 jours x 2 x 36 504,00

Faux frais 2 x 6 x 2 24,00

\$EU 1.804,00
=====

c) Réunions du Comité de coordination

Le Comité de coordination se réunira quatre fois par an, en vue de préparer et de mettre au point les documents à présenter à la Commission permanente. En outre, ces réunions sont organisées au niveau des deux présidents des Comités des Douze qui sont chargés de la coordination des activités de la coopération afro-arabe. Deux de ces réunions se tiendront avant celles de la Commission permanente et les deux autres se tiendront au siège de chaque organisation à différentes dates.

2 fonctionnaires

Billet d'avion classe touriste Addis/Le Caire/Addis	\$EU 1.276,00
Indemnités de séjour 7 x 2 x 36	504,00
Faux frais 2 x 6 x 2	24,00
	<hr/>
	\$EU 1.804,00

d) Autres missions dans le cadre des activités communes des institutions afro-arabes

Au cours de l'exercice financier 1979/80, il est prévu que le bureau entreprendra les missions suivantes en vue de participer aux activités communes dans les divers domaines de la coopération afro-arabe. Ces missions se situent dans le cadre des activités communes des institutions afro-arabes. On envisage quatre réunions pour le moment. Le lieu et les dates de ces réunions ne sont pas encore connus. L'estimation des dépenses qu'impliquera la participation à ces réunions s'élève à 10.000 dollars EU.

e) Mission à Khartoum

La BADEA a été chargée de faire office d'intermédiaire entre les États membres de l'OUA et les institutions arabes de financement. Il y aura une mission de consultation avec la BADEA concernant les projets d'études techniques et économiques présentés par les États membres de l'OUA avant que ceux-ci ne soient envoyés auprès des institutions arabes de financement.

1 fonctionnaire

Billet d'avion (classe économique) Addis/Khartoum/Addis	\$EU 336,00
Indemnités journalières 7 x 46	322,00
Faux frais 6 x 2	12,00
	<hr/>
	\$EU 670,00

f) Mission à Abidjan

Une mission se rendra à Abidjan pour consultation et coordination avec la BAD concernant les projets africains qui sont présentés à la Banque pour des études économiques et techniques. Ces études seront envisagées dans le cadre de la coopération afro-arabe et pour la mise au point des documents relatifs à ces études que la Banque devra effectuer pour le compte du Groupe africain.

1 fonctionnaire

Billet d'avion (classe économique) Addis/Abidjan/Addis	\$EU 944,00
Indemnités de séjour 7 x 68	476,00
Faux frais 2 x 6	12,00
	<hr/>
	\$EU 1.432,00

g) Missions préparatoires de la Deuxième Conférence au Sommet sur la coopération afro-arabe

Il faut rappeler que la quatrième conférence ministérielle commune de la coopération afro-arabe et le Deuxième Sommet commun seront tenus au cours de Mars 1980. Pour organiser une réunion d'une telle importance, il est nécessaire d'instaurer la réciprocité des missions entre les deux organisations en vue de la préparation de la conférence et pour avoir des consultations entre les deux organisations. A cet effet, deux missions ont été envisagées avec chacune 3 fonctionnaires.

h) Première mission préparatoire

3 fonctionnaires

Billet d'avion (classe économique) Addis/le Caire/Addis	\$EU 1.914,00
Indemnités de séjour 7 x 3 x 36	756,00
Faux frais 3 x 6 x 2	36,00
	<hr/>
	\$EU 2.706,00

i) Deuxième mission préparatoire

Billet d'avion (classe économique) Addis/le Caire/Addis	\$EU 1.914,00
Indemnités de séjour 7 x 3 x 36	756,00
Faux frais 3 x 6 x 2	36,00
	<hr/>
	\$EU 2.706,00

Total général ... \$EU 12.926,00

Code 310 : Missions imprévues - Bureau du Secrétaire général administratif

Trois catégories de missions officielles relèvent de cette rubrique, à savoir :

- | | |
|---|----------------|
| (a) Missions à entreprendre par le Secrétaire général administratif en personne | \$EU 30.000,00 |
| (b) Missions à entreprendre en son nom par ses cinq adjoints | 5.000,00 |
| (c) Missions à entreprendre par des fonctionnaires des services attachés au Cabinet ; à cet égard, il y a lieu de signaler que, en plus des services attachés traditionnellement au Cabinet (protocole, information, division juridique, vérificateur interne des comptes, etc.), une autre unité a été créée récemment par les organes de décision de l'OUA, à savoir la Division de la coopération afro-arabe, qui dépend directement du Secrétaire général | 5.000,00 |
| | <hr/> |
| | \$EU 40.000,00 |
| | <hr/> |

CHAPITRE IV

LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL ET DES LOCAUX

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	400	Location des locaux	-	-	-	-	-
2	401	Entretien et fonctionnement des véhicules	22.000,00	21.589,84	25.000,00	3.000,00	-
3	402	Entretien du matériel	10.000,00	6.724,38	10.000,00	-	-
4	403	Entretien des locaux	9.000,00	9.000,00	15.000,00	6.000,00	-
5	404	Services (électricité et eau)	12.000,00	12.559,90	13.500,00	1.500,00	-
6	405	Transformation des locaux	-	-	-	-	-
7	406	Assurance des véhicules et du matériel	10.000,00	4.458,76	12.000,00	2.000,00	-
Total du Chapitre IV			63.000,00	54.332,88	75.500,00	12.500,00	-
Augmentation nette						12.500,00	

NOTES EXPLICATIVES : Voir page suivante.

NOTES EXPLICATIVES :

Code 401 : Entretien et frais de fonctionnement des véhicules

Augmentation de 3.000 \$EU pour faire face à l'augmentation du prix du carburant, des réparations (pièces de rechange) et d'entretien des véhicules qui ont été achetés depuis plus de trois ans. En outre, avec l'élection d'un cinquième Secrétaire général adjoint représentant la Cinquième Région, une augmentation des crédits de ce code s'avère nécessaire.

Code 402 : Entretien du matériel

Pour permettre au Secrétariat général de faire face à l'augmentation du coût d'entretien et de réparation du matériel de bureau : machines à écrire, à calculer, à photocopier ; matériel d'interprétation simultanée, machine offset. Il faut relever que le prix des pièces de rechange a sensiblement augmenté au cours de l'année écoulée. En outre, lorsque les réunions se tiennent ailleurs qu'à Addis Abéba, le matériel comme les machines à écrire et les magnétophones sont transportés jusqu'au lieu de la conférence et subissent des dommages, d'où les réparations.

Code 403 : Entretien des locaux

Pour permettre au Secrétariat général de faire face au coût de l'entretien général et des réparations mineures des bâtiments A, B et C. La plupart de ces bâtiments ont besoin d'être entretenus et repeints de temps à autre. De plus, la résidence du Secrétaire général administratif doit être entretenue de temps à autre.

Code 404 : Services publics (eau et électricité)

Les prix des services publics ont été majorés et les crédits permettront au Secrétariat général d'y faire face.

Code 406 : Assurance des véhicules et du matériel

Augmentation de 2.000 \$EU pour payer les primes majorées de l'assurance des véhicules de l'OUA et pour faire face aux paiements supplémentaires des assurances/accidents que le Secrétariat général doit payer aux termes du contrat d'assurance.

CHAPITRE V
COMMUNICATIONS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	500	Télégrammes	150.000,00	205.922,53	250.000,00	100.000,00	-
2	501	Téléphone	25.000,00	16.442,49	25.000,00	-	-
3	502	Affranchissement postal	15.000,00	10.271,48	15.000,00	-	-
4	503	Malle-courrier	600,00	238,61	600,00	-	-
5	504	Fret et transport des documents officiels	500,00	-	500,00	-	-
Total du Chapitre V			191.100,00	232.875,11	291.100,00	100.000,00	-
Augmentation nette						100.000,00	

NOTE EXPLICATIVE :

Code 500 : Augmentation due au trafic telex et télégraphique de plus en plus intense entre le Secrétariat général et les Etats membres.

CHAPITRE VI
FOURNITURES ET SERVICES DIVERS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution	
1	600	Papeterie et fournitures de bureau	45.000,00	45.833,84	51.000,00	6.000,00	-	
2	601	Commissions bancaires et timbres fiscaux	19.000,00	19.129,82	21.000,00	2.000,00	-	
3	602	Frais de vérificateurs externes	-	-	-	-	-	
4	603(i) 603(ii)	Réceptions officielles normales (\$EU 8.000,00) Réception, Journée de l'OUA (\$EU 5.000,00)	13.000,00	12.257,83	13.000,00	-	-	
5	604	Commodités pour le personnel	7.000,00	7.000,00	17.000,00	8.000,00	-	
6	605	Livres et services pour la bibliothèque	1,00	10.000,00	10.000,00	9.999,00	-	
7	606	Abonnement aux journaux et périodiques	10.000,00	10.000,00	10.000,00	-	-	
8	607	Fournitures et services divers	10.000,00	8.000,00	15.000,00	5.000,00	-	
9	608	Impression de documents	4.000,00	2.972,00	4.000,00	-	-	
10	609	Publications des revues de l'OUA et autres	5.000,00	3.495,80	5.000,00	-	-	
11	610	Tapis et rideaux pour les salles de cérémonie et de réception	20.000,00	-	-	-	20.000,00	
12	612	Drapeaux de diverses dimensions de l'OUA	1.000,00	1.000,00	1.000,00	-	-	
13	615	Dépenses imprévues	-	-	-	-	-	
14	616	Subventions aux organisations africaines	500.000,00	500.000,00	500.000,00	-	500.000,00	
15	617	Subventions au budget opérationnel du BPERA	40.000,00	-	40.000,00	-	-	
Total du Chapitre VI ...			674.001,00	659.689,56	205.000,00	50.999,00	520.000,00	
							Diminution nette ...	469.001,00

NOTES EXPLICATIVES : Voir page suivante.

NOTES EXPLICATIVES :

- Code 600 : Augmentation de \$EU 6.000 pour faire face à la majoration des prix des produits de papeterie et du papier de reproduction destiné à la préparation des nombreuses réunions et conférences prévues au cours de l'année.
- Code 601 : Les frais bancaires à payer pour le transfert des subventions des bureaux régionaux et pour les paiements aux créanciers de l'Organisation ont augmenté en raison de l'accroissement du volume des activités du Secrétariat général.
- Code 603 : (i) Prévion destinée à couvrir les frais de réceptions normales, \$EU 8.000.
(ii) Réception pour la Journée de l'OUA, \$EU 5.000.
- Code 605 :) Prix des livres et abonnements aux journaux mondiaux et aux divers périodiques en anglais et en français, destinés
Code 606 :) à tous les départements du Secrétariat. Après la réorganisation, la Bibliothèque qui se trouve maintenant dans un nouveau local, est en mesure de recevoir de nouveaux livres et périodiques.
- Code 607 : Augmentation de \$EU 3.000 pour faire face au coût croissant du tissu destiné aux uniformes du personnel subalterne. Les frais d'entreposage à l'aéroport et autres frais découlant des envois adressés au Secrétariat général sont également couverts par ce code.
- Code 608 :)
Code 609 :) Ces deux codes sont liés.
- (a) Reproduction et reliure : Reproduction des documents de base de l'OUA, des revues et des brochures de l'OUA pour permettre à l'Organisation de poursuivre ses programmes d'échanges avec les bibliothèques africaines et internationales ainsi qu'avec les institutions non-africaines.
- (b) Impression des Laissez-passer diplomatiques et de services, les stocks ayant baissé.
- (c) Outre la publication des revues, l'impression et la publication des autres publications de l'OUA, y compris les déclarations, manifestes et autres publications générales en quantités permettant leur diffusion et leur distribution. Bien qu'il n'ait pas été possible, pour des raisons techniques et autres, de publier les revues de l'OUA, il est prévu qu'elles le seront dès que le Secrétariat général aura surmonté cette difficulté.
- Code 612 : Achat de drapeaux de l'OUA et des Etats membres pour remplacer ceux qui sont trop usés. Arrangement de temps à autre des dessins de certains drapeaux.

<u>Code 616 :</u>	\$EU
(a) Encyclopaedia Africana	35.000
(b) Comité Africain de Coordination et d'Action Syndicales contre l'Apartheid et le Colonialisme	15.000
(c) Association pour l'Avancement en Afrique des Sciences de l'Agriculture (AAASA)	55.000
(d) Association pour l'Enseignement social en Afrique	25.000
(e) Organisation panafricaine des femmes	
(f) Association des Universités africaines	30.000
(g) Organisation de l'Unité Syndicale Africaine	50.000
(h) Association internationale pour le Développement de la Documentation des Bibliothèques et des Archives en Afrique	110.000 20.000
(i) Centre de Coordination de la Recherche et de la Documentation en matière de Sciences sociales pour l'Afrique du Sud-Sahara (CERDAS)	20.000
(j) Mouvement panafricain de la Jeunesse	30.000
	<u>110.000</u>
(k) Conseil supérieur du Sport en Afrique	
	Total \$EU. <u>500.000</u> =====

Code 617 : Subvention pour le BPERA

Contribution financière au budget de fonctionnement du Bureau pour le Placement et l'Education des Réfugiés africains pour l'exercice 1979/80

- i) Subvention pour la Célébration de la Journée du Réfugié africain (1979/80) en application de la résolution CM/Res.398 (XXIV) \$EU 5.000,00.

Les efforts et les mesures de nature à sensibiliser l'opinion publique quant aux problèmes et aux souffrances des réfugiés constituent un élément important qui devra occuper une place nouvelle dans les activités du BPERA. Le Conseil des ministres a insisté sur la nécessité de la mise en oeuvre de cette résolution relative à la Journée du Réfugié africain.

Code 617 (suite)

- ii) Subvention au budget opérationnel du BPERA pour l'exercice financier 1979/80 en application des résolutions : \$EU 35.000,00
- a) CM/Res.266 (XIX)
 - b) CM/Res.296 (XX)
 - c) CM/Res.346 (XXIII)
 - d) CM/Res.489 (XXVII)
 - e) CM/Res.620 (XXI)

Toutes les résolutions susmentionnées invitent les États membres de l'OUA à accorder une aide financière appropriée au BPERA afin de lui permettre de prendre et de renforcer les moyens de collecte des fonds, ce qui facilitera la tâche d'aide aux réfugiés.

Il semble en fait que le budget du BPERA ne reçoit pratiquement jamais toutes les contributions prévues et cette situation existe depuis sa création. Il convient de relever que le budget opérationnel du BPERA a toujours été réalimenté par les mêmes sources financières : les gouvernements danois, suédois et norvégien, la Fédération luthérienne mondiale et le Conseil Ocuménique des Églises.

Les nombreuses promesses d'une grande partie du Comité de Coordination sont demeurées lettres mortes. Face aux difficultés financières de plus en plus graves auxquelles il se heurte, le BPERA n'a jamais cessé de sonner l'alarme auprès de ceux qui, à plusieurs reprises, n'ont pas hésité à affirmer leur désir et leur détermination sincère de coopérer positivement avec le BPERA et de lui accorder toute l'assistance dont il a besoin pour accomplir sa mission. Néanmoins, dans la pratique, l'écart entre les promesses et leur réalisation n'a cessé de grandir au fil des ans. Le tableau ci-après indique de manière plus évidente la différence existant entre ces intentions louables et la réalité.

Il est même permis de dire que la diminution des contributions constitue un frein très fort et un obstacle pour les activités du BPERA en faveur des réfugiés. Si l'on ne remédie pas à cet état de choses, il est possible que dans un avenir assez proche, les activités du BPERA soient complètement paralysées par manque d'argent.

En conclusion, le BPERA recommande que l'OUA se penche sérieusement sur la question de l'autonomie financière du BPERA en lui accordant des contributions afin de l'aider à participer efficacement à la solution des problèmes actuels et très graves des réfugiés africains. Cette action serait sans préjudice aucun, pour les domaines de coopération déjà en place et pour les contacts des intermédiaires entre les donateurs et le BPERA.

TABLEAU COMPARATIF DES SUBVENTIONS DE CONTRIBUTION
AU TITRE DU BUDGET ORDINAIRE DU BPERA (OUA)
ET DES CREDITS OUVERTS POUR LA PERIODE ALLANT
DU 1.7.1968 AU 31.5.1974

Budget annuel	Crédits ouverts	Contributions	Donateurs	Pourcentage des fonds par rapport aux crédits ouverts
1968	24.200,00	5.100,00	- Caritas Internationalis	21,07%
1969	103.400,00	90.044,34	- Conseil Consultatif des Organisations juives	87,08%
1969	103.400,00	90.044,34	- HCR - Conférence internationale des étudiants - Conférence des Eglises de toute l'Afrique	
1970	114.571,00	5.000,00	- Conseil oecuménique des églises	0,04%
1971/72	138.995,00	66.048,60	- FIEU - TARS - Conseil mondial des églises - HCR - Comité spécial norvégien d'aide aux réfugiés sud-africains - Gouvernement danois	47,51%
1972/73	125.556,00	66.000,00	- SIDA - Conseil des Nations Unies pour la Namibie - Fonds des Nations Unies pour la Namibie	52,56%
1973/74	123.178,00	71.250,00	- Gouvernement Suédois - Conseil mondial des églises - Gouvernement danois - Fédération luthérienne mondiale	57,8%

CHAPITRE VII
IMMOBILISATIONS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	700	Terrains et constructions	-	-	-	-	-
2	701	Aménagement des locaux	6.000,00	8.000,00	15.000,00	9.000,00	-
3	702	Mobilier et agencement	13.000,00	20.000,00	20.000,00	7.000,00	-
4	703	Matériel de bureau	6.000,00	8.000,00	20.000,00	14.000,00	-
5	704	Matériel de reproduction	4.000,00	4.000,00	2.000,00	-	2.000,00
6	705	Matériel et services de télécommunications	15.000,00	10.409,18	15.000,00	-	-
7	706	Matériel pour la presse et l'information - achat de pellicules, etc. etc.	20.000,00	8.422,40	20.000,00	-	-
8	707	Achat de véhicules	7.000,00	16.500,00	28.000,00	21.000,00	-
9	708	Equipement d'interprétation	1.000,00	788,41	1.000,00	-	-
10	709	Matériels divers	-	-	-	-	-
11	710	Acquisition d'une résidence pour le Secrétaire Général	-	-	-	-	-
12	711	Construction d'un complexe pour salle de Conf.	-	-	1,00	1,00	-
Total du Chapitre VII			72.000,00	66.119,99	121.001,00	51.001,00	2.000,00
						Augmentation nette	49.000,00

NOTES EXPLICATIVES :

Code 701 : Immobilisation pour le transfert de certains bureaux etc. prévu pour l'exercice financier 1979/80.

Code 702 : Achat de mobilier pour les nouveaux bureaux et pour remplacer le mobilier usé. Achat de meubles, d'ustensiles, agencements et autre matériel pour la résidence officielle du Secrétaire Général Administratif.

- Code 703 : Achat de machines à écrire et de matériel de bureau pour remplacer ceux qui sont devenus inutilisables. L'augmentation permettra également d'acheter un appareil "photostat" pour le BPERA pour remplacer l'ancien qui est devenu inutilisable ; elle servira aussi à acheter une machine à adresser pour le Service central du courrier du Secrétariat général ainsi qu'une machine à brocher pour l'Unité de reproduction.
- Code 705 : Location de télétypes français et anglais et achat du matériel et de la papeterie destinés aux télétypes.
- Code 706 : Il existe à la division de la presse et de l'information une unité photographique et une imprimerie. Le matériel, le papier spécial et les fournitures de ces unités seront achetés à partir de ce crédit.
- Code 707 : Deux voitures officielles (Mercedes 250) doivent être achetées pour remplacer les deux anciennes dont la date d'achat remonte à plus de huit années et entraînent par conséquent trop de frais de réparation. La prévision est basée sur un calcul de la compagnie importatrice qui a prévu une légère augmentation des prix.

CHAPITRE VIII (a)

CONFERENCE AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
(CREDITS POUR UNE SESSION ORDINAIRE PRECEDEE PAR UNE REUNION
DU CONSEIL DES MINISTRES)

Rubrique	Code	Libellé	Effectif	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Effectif	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	800	Interprètes : Salaires, indemnités journalières	24			24			
2		Traducteurs : Salaires, indemnités journalières	24			24			
3		Procès-verbalistes : Salaires, indemnités journalières	15			15			
4		Réviseurs : Salaires, indemnités journalières	3	85.000,00	148.909,04	3	120.000,00	35.000,00	-
5		Secrétaires bilingues : Salaires, indemnités journalières	15			15			
6		Billet d'avion, excédent de bagages, faux frais au départ et à l'arrivée							
7		Location de moyen de transport pour le personnel technique							
8		Dépenses pour les agents de sécurité, les plantons recrutés à titre temporaire et la main-d'œuvre en temps de conférence							
Total ...			81	85.000,00	148.909,04	81	120.000,00	35.000,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

L'OUA prendra à sa charge les billets d'avion et les salaires et indemnités journalières du personnel technique recruté pour les réunions de l'OUA. Les prévisions sont établies pour Addis-Abéba comme lieu de la réunion.

Le 16ème Sommet sera abrité par la République du Libéria qui prendra à sa charge les billets d'avion et les indemnités journalières du personnel du Secrétariat de l'OUA. En ce qui concerne le personnel technique, l'OUA a toujours pris à sa charge les billets d'avion et les salaires du personnel technique (indépendant), cela en tout cas lorsque la réunion se tient à Addis-Abéba. Cette prévision a été établie avec Addis-Abéba comme lieu de la réunion, la différence s'il y en a, sera payée par le pays hôte.

CHAPITRE VIII (b)
REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
(CREDITS POUR LA SESSION ORDINAIRE - 10 JOURS)

Rubrique	Code	Libellé	Crédits		Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts		Augmentation	Diminution
			Effectif	1978/79		Effectif	1979/80		
1.	801	Interprètes : Salaires, indemnités de subsistance	21	105.000,00	111.500,00	21	105.000,00	-	-
2		Traducteurs : Salaires, indemnités de subsistance	18			18			
3		Procès-verbalistes : salaires, indemnités de subsistance	18			18			
4		Réviseurs : salaires, indemnités de subsistance	3			3			
5		Secrétaires bilingues : Salaires, indemnités de subsistance	20			20			
6		Billet d'avion, Excédent de bagages et faux frais au départ et à l'arrivée							
7		Location de moyens de transport pour le personnel technique.							
8		Dépenses pour les services divers en temps de Conférence.							
TOTAL DU CHAPITRE VIII			80	105.000,00	111.500,00	80	105.000,00	-	-

NOTE EXPLICATIVE : Voir page suivante.

CHAPITRE VIII (c)

REUNION DE LA COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	802	Commission économique et Sociale	54.000,00	54.000,00	-	-	54.000,00

NOTE EXPLICATIVE :

La Déclaration de Kinshasa a demandé au Secrétaire général Administratif de l'OUA d'organiser une fois par an une réunion de la Commission économique et sociale. Le montant habituel du coût d'une réunion de ce genre est de l'ordre de 54.000,00 \$EU. Aucun crédit n'a été voté pour 1979/80 puisque des fonds ont été prévus pour 1978/79 et qu'il y a peu de chance qu'il y ait une réunion; les fonds prévus pour 1978/79 seront donc reconduits.

CHAPITRE VIII (a)

REUNION DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE DE LA CULTURE ET DE LA SANTE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	803	Commission de l'Education de la Science, de la Culture et de la Santé.	45.000,00	-	12.000,00	-	33.000,00

NOTE EXPLICATIVE :

La Commission ne sera pas en mesure de se réunir au cours de l'exercice financier 1978/79 pour des raisons techniques mais la préparation des documents se poursuivra afin que la Commission puisse se réunir au cours de l'exercice financier 1979/80. La somme de 45.000,00 \$EU sera donc reconduite. Cependant à la lumière de l'augmentation du prix des billets et des tarifs du service technique, une prévision de 12.000,00 \$EU. a été faite au titre de l'exercice financier 1979/80 puisque le coût total de l'organisation de telles réunions est de 57.000,00 \$EU.

CHAPITRE VIII (c)

RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE DE L'OUA

(le lieu n'est pas encore décidé mais les ouvertures de crédits ont été déterminés en fonction de Maputo qui est le point le plus éloigné des Etats de première ligne)

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	804	Réunion de la Commission de la Défense de l'OUA	51.128,00	-	52.000,00	872,00	-

NOTE EXPLICATIVE : Commission de la Défense de l'OUA, lieu non encore décidé, 8 jours

La Commission de la défense de l'OUA a pour missions, entre autres, de promouvoir et de renforcer la coopération entre les Etats membres de l'OUA dans tous les domaines relatifs à la défense et à la sécurité du continent africain et de hâter le processus de décolonisation de l'Afrique Australe.

Depuis quelque temps la Commission de la défense de l'OUA envisage la création d'un système de défense pour les Etats membres de l'OUA en vue de consolider leur indépendance durement acquise et d'empêcher l'intervention étrangère en Afrique.

C'est pour ces raisons que le conseil des Ministres a déclaré, lors de sa 31ème session ordinaire, que la création d'une force interafricaine ne peut être envisagée que dans le cadre des objectifs et des priorités de l'OUA visant à l'élimination des régimes minoritaires racistes d'Afrique Australe, à la libération totale du continent et à la sauvegarde de l'indépendance de la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats membres. A cet effet le Conseil des Ministres a demandé la relance de la Commission de la défense de l'OUA en vue d'étudier la nécessité de la création d'une force militaire interafricaine sous les auspices de l'OUA.

On attend donc de la Commission de la défense qu'elle adopte un programme d'action dégageant les voies et moyens de la création d'une force interafricaine.

NOTES EXPLICATIVES :

Code 804 :	Billet d'avion (1ère classe) pour 1 Secrétaire général adjoint	1.000,00	\$EU
	Billet d'avion (classe économique) pour 5 fonctionnaires (5 x 700)	3.500,00	
	Perdiem (60 \$ x 10) + (5 x 30\$ x 10)	2.100,00	
	Faux frais départ et arrivée (6 x10\$)	60,00	
	Billet d'avion (classe économique) (8 x 1.192\$)	9.536,00	
	pour :		
	1 interprète arabe (indépendant)		
	2 traducteurs "		
	2 procès-verbalistes arabes (indépendant)		
	3 Secrétaires arabes "		
	Indemnité de subsistance pour 8 membres du personnel technique (indépendants)		
	(8 x 30\$ x 10)	2.400,00	\$EU
	Faux frais départ et arrivée pour 8 membres du personnel technique indépendants		
	(8 x 24\$)	192,00	
	Salaire du personnel technique indépendant		
	1 interprète arabe (1 x 100\$ x 10)	1.000,00	
	2 traducteurs (2 x 70\$ x 10)	1.400,00	
	2 rédacteurs de comptes-rendus arabes (2 x 70\$ x 10)	1.400,00	
	3 Secrétaires arabes (3 x 30\$ x 10)	900,00	
	Billets d'avion (classe économique) 23 x 700\$	16.100,00	
	pour :		
	5 interprètes OUA		
	4 traducteurs OUA		
	4 rédacteurs de comptes-rendus OUA		
	9 Secrétaires OUA		
	1 coordinateur (Division des conférences)	6.900,00	

NOTE EXPLICATIVE:

<u>Code 804</u> :	Indemnité de subsistance pour 23 membres de personnel technique de l'OUA (23 x 30\$ x 10)	6.900,00 \$EU
	Fraux frais départ et arrivée pour 23 membres du personnel technique de l'OUA (23 x 10\$)	230,00
	Différence de traitement pour le personnel technique de l'OUA 5 interprètes OUA (5 x 70\$ x 8)	2.800,00
	4 rédacteurs de comptes rendus OUA (4 x 50\$ x 8)	1.600,00
	Dépenses diverses	882,00
	TOTAL	<u>52.000,00 \$EU</u> =====

CHAPITRE VIII (g)

QUATRIEME CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES AFFAIRES SOCIALES - 4e TRIMESTRE 1979

LOME - TOGO

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	806	Conférence des Ministres africains des Affaires Sociales et réunions du groupe d'experts	28.500,00	-	57.000,00	28.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE : La Deuxième conférence des Ministres africains des affaires sociales tenue à Alexandrie, Egypte en janvier 1977 a institutionnalisé cette conférence, conformément à sa résolution n°1(II) qui a été adoptée par le Conseil des Ministres de l'OUA et la Conférence au Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement, tenus à Libreville, Gabon, en juin 1977. La conférence sera précédée d'une réunion du groupe d'experts et de deux missions préparatoires auprès du gouvernement hôte en vue des dispositions à prendre.

CHAPITRE VIII (h)

REUNION DE LA COMMISSION CONJOINTE SUR LES DEBILITES DU SIEGE DE L'OUA

Rubri- que	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmen- tation	Diminu- tion
1	307	Interprètes : salaires, indemnités de subsistance Traducteurs : salaires, indemnités de subsistance Billets d'avion pour 9 membres du personnel technique	-	-	-	-	-

NOTE EXPLICATIVE : Aucune réunion au cours de l'exercice financier en cours.

CHAPITRE VIII (k)

CONFERENCE DES MINISTRES DE L'INFORMATION ET DES TELECOMMUNICATIONS

DE L'OUA

Rubrique	Code	Libellé	Effectif	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Effectif	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	810	Conférence des Ministres de l'information de l'OUA	-	54.000,00	42.457,13	-	57.000,00	3.000,00	-

NOTE EXPLICATIVE : La première conférence des ministres africains de l'information réunie à Kampala, Ouganda du 7 au 11 novembre 1977 a décidé dans sa résolution III/Res.1, d'institutionnaliser la conférence des ministres africains de l'information et de tenir une réunion chaque année. Cette décision a été antériorisée par la 15ème conférence au Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Khartoum en juillet 1978. Les prévisions sont faites en fonction du coût de l'organisation d'une réunion ministérielle à Addis-Abéba.

CHAPITRE VIII (1)

QUATRIEME SESSION DE LA COMMISSION DU TRAVAIL DE L'OUA - AVRIL 1980, ADDIS-ABEBA

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	811	Cinquième session de la Commission du travail de l'OUA	57.000,00	54.000,00	57.000,00	-	-

NOTE EXPLICATIVE :

Quatrième session de la commission du travail de l'OUA, avril 1980

La Commission du travail de l'OUA est une des Commissions qui constituent la famille de l'OUA. Les objectifs majeurs qui lui ont été assignés ont été orientés sur la satisfaction des aspirations légitimes des gouvernements africains en matière de coordination de leurs points de vue et de leurs actions pour pouvoir mieux défendre les intérêts africains à la conférence internationale du travail et au sein du Conseil d'administration de l'OIT. La Commission constitue maintenant un cadre permanent de consultation et de concertation entre les Etats membres pour tout ce qui a trait aux questions sociales et du travail au niveau national, régional et international. Pour souligner l'importance du rôle que joue cette institution africaine s'occupant des questions du travail, la conférence au Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement a adopté la résolution ANG/78 (XII) par laquelle la conférence des Ministres africains du travail a été transformée en une Commission spécialisée de l'OUA en application de l'article XX de la Charte de l'OUA.

Comme cela a été fait précédemment et conformément à la résolution CM/362 (XXIII), le pays hôte paie la différence du coût de l'organisation de la session hors du siège de l'OUA. Dans ses prévisions budgétaires, le Secrétariat de l'OUA prévoit des crédits comme si la conférence devait se tenir à Addis-Abéba. Le coût total estimé pour la cinquième session de la Commission du travail de l'OUA sera de 57.000,00 \$EU.

CHAPITRE VIII (m)

CONFERENCE DES MINISTRES DU COMMERCE DE L'OUA

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmen- tation	Diminu- tion
1	812	Conférence des Ministres du commerce de l'OUA	57.000,00	54.000,00	57.000,00	-	-

NOTE EXPLICATIVE : La conférence des ministres du commerce est en voie de devenir la prochaine institution spécialisée de l'OUA.

La conférence sera précédée d'une réunion d'officiels. Il a été décidé qu'elle se tiendra une fois par an.

CHAPITRE VIII (n)

DEUX REUNIONS DU COMITE CHARGE DE LA SUPERVISION DE L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	813	Réunions conjointes OUA/CEA/ONUUDI du Comité chargé de la supervision de l'industrialisation en Afrique	18.000,00	-	18.000,00	-	-

NOTE REPLICATIVE : Par une résolution de la Deuxième conférence des Ministres africains de l'industrie adoptée par la 12ème conférence au sommet à Kampala (Ouganda), l'OUA, le CEA et l'ONUUDI doivent organiser chaque année deux réunions du Comité chargé de la supervision de l'industrialisation en Afrique, en vue de mettre en oeuvre la Déclaration de Lima sur l'industrialisation et les diverses résolutions adoptées par les réunions des Ministres africains de l'industrie.

CHAPITRE VIII (o)

SEMINAIRE DES EXPERTS SUR "LES CONDITIONS ET PERSPECTIVES DU JOURNALISME EN AFRIQUE"

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmen- tation	Diminu- tion
1	814	"Conditions et perspectives du journalisme en Afrique"	-	-	-	-	-

CHAPITRE VIII (P)
REUNION DES MINISTRES DES TRANSPORTS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	815	Conférence des Ministres africains des transports	-	54.000,00	-	-	-

NOTE EXPLICATIVE : Aucune réunion au cours de l'exercice financier en cours.

CHAPITRE VIII (a)

REUNION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES, DES AGENCES ET DES
INSTITUTIONS INTERESSEES AUX PROBLEMES DES REFUGIES

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmen- tation	Diminu- tion
1	816	Réunion consultative des organisations gouvernementales des agences et institutions intéressées aux problèmes des réfugiés.	-	-	-	-	-

NOTE EXPLICATIVE : Aucune réunion au cours de l'exercice financier en cours.

CHAPITRE VIII (2)

RÉUNION DES TROIS GROUPE D'EXPERTS SCIENTIFIQUES CONSULTATIFS

Rubriqué	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses réelles 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	817	Trois groupes d'experts scientifiques consultatifs	56,583.00	-	64,173.00	7,590.00	-

EXPLANATORY NOTE : Résolution ESCH/Res.12 (I)

Réunion de trois groupes scientifiques consultatifs d'experts sur des questions de santé, Addis Abéba, à raison de 7 jours par groupe consultatif :

Billet d'avion classe économique pour 5 experts	1.321 x 5	\$ EU 6.605,00
Indemnités de séjour pour 5 experts	28 x 5 x 7	980,00
Billet d'avion classe économique pour 4 interprètes	1.277 x 4	5.108,00
Salaire pour 4 interprètes	116.00 x 4 x 7	3.248,20
Indemnités de séjour de 4 interprètes	28 x 4 x 7	784,00
Billet d'avion classe économique pour 2 traducteurs	1.277 x 2	2.554,00
Salaire pour 2 traducteurs	80 x 2 x 7	1.120,00
Indemnités de séjour pour 2 traducteurs	28 x 2 x 7	392,00
Transport et autres dépenses		600,00
		<hr/>
		\$ EU 21.391,00
		<hr/>

Pour ces 3 (trois) réunions : 21.391,00 x 3 = \$ EU 64.173,00

=====

CHAPITRE VIII (s)

CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	818	Conférence des Ministres africains des finances	-	54.000,00	-	-	-

NOTE EXPLICATIVE : Cette conférence est organisée et parrainée par l'OUA et la CEA. La déclaration africaine sur le développement et l'indépendance économiques a demandé dans sa résolution CM/ST.12 (XV) au Secrétaire général administratif de l'OUA d'organiser tous les 3 ans et en collaboration avec le Secrétaire Exécutif de la CEA, la réunion des ministres africains des Finances. Puisque l'on envisage une réunion cette année aucune prévision n'a été faite pour l'exercice 1979/80.

CHAPITRE VIII (t)

CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES TELECOMMUNICATIONS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	819	Conférence des Ministres africains des télécommunications	-	54.000,00	-	-	-

CHAPITRE VIII (u)TROISIEME CONGRES AFRICAIN SUR LA PREVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	820	Troisième congrès africain sur la prévention des accidents du travail	-	36.960,00	40.500,00	40.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE : La résolution IAT/Res.3(X) adoptée par les Ministres africains du travail à Kampala a recommandé "aux Etats membres de renforcer leurs départements de l'inspection du travail de manière à assurer effectivement la santé et la sécurité des travailleurs". Cette résolution a été entérinée par la résolution CM/Res.274(XIX) du Conseil des Ministres qui a conduit à la tenue à Alger en novembre 1974 du premier congrès (africain) de l'OUA sur la prévention des accidents de travail. Il a ensuite été décidé d'organiser tous les deux ans un congrès de ce genre et on envisage d'organiser le deuxième congrès du genre au cours du premier trimestre de 1980.

CHAPITRE VIII (v)

SEMINAIRE BILINGUE OUA/OUSA/OIT SUR LES POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE LA POPULATION

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	821	Séminaire bilingue OUA/OUSA/OIT sur les politiques du travail et de la population	-	13.150,00	-	-	-

NOTE EXPLICATIVE : Aucune réunion n'est prévue pour le présent exercice financier.

CHAPITRE VIII (w)

SEMINAIRES DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL ET DE LA POPULATION

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	822	Séminaires dans le domaine du travail et de la population	-	24.000,00	19.000,00	19.000,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Ces séminaires ont été organisés au cours de l'exercice financier 1977/78 cependant aucune réunion n'est prévue pour l'exercice 1978/79. La Commission du travail de l'OUA a toutefois demandé l'organisation de séminaires de ce genre au cours de l'exercice financier.

- Compétence :
- accord de coopération entre l'OIT et l'OUA
 - Résolution CM/219 (XV) sur les responsabilités et le rôle de l'OUA dans le domaine économique et social et le mémorandum y annexé.
 - Résolution CM/653 (XXXI)

Le coût total des trois séminaires prévus se chiffre à 57.000,00\$EU. Les prévisions représentent la contribution de l'OUA au titre des 3 contributions de l'OUA au programme de l'OIT en matière d'emploi et de population qui sera mis en oeuvre en collaboration avec l'OIT, la CEA et l'OUA. Ce seront les 3 organisations sous l'égide desquelles la réunion est placée qui décideront, en consultation avec les Etats membres, de la date et du lieu.

CHAPITRE VIII (x)

REUNIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF AD HOC DE L'OUA

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	diminution
1	823	Réunions du tribunal administratif ad hoc de l'OUA	12.150,00	-	12.000,00	-	150,00

NOTES EXPLICATIVES :

Après désignation par le Conseil des Ministres des Etats membres du tribunal administratif ad hoc, il est devenu nécessaire d'inclure des provisions financières dans le budget conformément aux dispositions figurant dans les statuts du tribunal. Doc CN/99/Rev.2 dont l'article 9 stipule que l'organisation de l'Unité Africaine est responsable.

- i) du paiement des indemnités journalières
- ii) des frais de voyage c'est-à-dire le coût des billets
- iii) des frais de séjour
- iv) des dépenses du tribunal et pour les réparations accordées par le tribunal

Les prévisions budgétaires concernent deux réunions de 7 jours chacune (y compris la durée des voyages) à Addis-Abéba (une après la session budgétaire tenue à Addis-Abéba et une session extraordinaire se tenant également à Addis-Abéba) et une à Monrovia, Libéria.

- a) Indemnités journalières - Président et membres/juges
 - i) Addis-Abéba 200 x 3 x 7 x 2 1.176,00 \$EU.
 - ii) Monrovia, Libéria 47 x 3 x 7 x 2 1.974,00

NOTES EXPLICATIVES :

b) Indemnités journalières - 2 réquerants - qui sont également membres du personnel (Monrovia seulement) (47\$ x 7 x 2)	658,00	SEU
c) Frais de voyage c'est-à-dire coût des billets - Président et membre/juges	4.500,00	
d) Frais de séjour		
i) Addis-Abéba (500 = 7 x 3 x 2)	2.100,00	
ii) Monrovia (47 = 7 x 3)	987,00	
e) Faux frais	108,00	
f) Réparations accordées par le tribunal	500,00	
	<hr/>	
	12.003,00	SEU
	<hr/>	

Les juges seront désignés par les élus comores, le Congo et Djibouti.

Les prévisions concernent deux réunions à Addis-Abéba.

CHEPITRE VIII (y)FONDS SPECIAL POUR LE FONCTIONNEMENT
DES ORGANES EXECUTIFS DE LA COOPERATION AFRO-ARABE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979, 1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	82.4	Fonds spécial pour le fonctionnement des bureaux exécutifs de la Coopération Afro-Arabe	350.462,00	224.349,00	317.583,00	-	32.879,00

Code 824 : Budget du fonds spécial pour le fonctionnement des organes exécutifs
de la coopération Afro-Arabe pour la période allant du 1er juin 1979 au mai 1980

- | | |
|--|------------|
| 1) Conseil des Ministres conjoint mars 1980 | 187.993,00 |
| 2) Réunion de la Commission permanente
(siège de la Ligue des Etats arabes) | 39.194,00 |
| 3) Réunion de la Commission permanente
(siège de l'OUA et/ou groupes spécialisés) | 40.546,00 |
| 4) Réunion des groupes de travail (siège des deux Secrétariats) | 331.135,00 |

Une suivie des réunions de certains groupes de travail est nécessaire; de même il y a lieu de créer des groupes spécialisés. Cette somme comprend également les dépenses, les billets et les traitements destinés aux experts participant aux groupes de travail et aux groupes spécialisés.

- | | |
|--|------------------|
| 5) Réunion du Comité de coordination (siège des deux Secrétariats) | |
| a) réunions | 6.298,00 |
| b) missions spéciales | <u>30.000,00</u> |

TOTAL 635.166,00 \$EU

Contribution de l'Organisation de l'Unité Africaine
50% du budget

317.583,00

Contribution de la Ligue des Etats arabes

317.583,00

BUDGET DU FONDS SPECIAL
POUR LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EXECUTIFS
DE LA COOPERATION AFRO-ARABE POUR LA PERIODE ALLANT
DU 1er JUIN 1979 AU 31 MAI 1980

Le présent budget couvre la période allant du 1er Juin 1979 au 31 mai 1980.

Tous les chiffres sont en dollars américains.

Il est à noter que les Gouvernements des pays arabes et africains seront responsables des frais de voyage et d'hébergement de leurs représentants à la Commission Permanente et au Comité de Coordination, ainsi que de ceux de leurs représentants aux réunions de la Conférence au Sommet Afro-Arabe et à la Conférence Ministérielle conjointe Afro-Arabe.

Toutes les dépenses encourues à propos de la participation des deux Secrétaires Généraux et des fonctionnaires de deux Secrétariats ainsi que les dépenses des groupes de travail et des groupes spécialisés ainsi que celles du personnel technique recruté pour les réunions concernant la coopération Afro-Arabe doivent être imputées au fonds spécial.

Le paragraphe 6 du document intitulé "Organisation et Moyens d'Action pour la réalisation de la coopération afro-arabe" qui a été adopté au Caire par la Première Conférence au Sommet Afro-Arabe est ainsi libellé :

"IL EST CREE UN FONDS SPECIAL DESTINE A ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE MISE EN APPLICATION DE LA COOPERATION AFRO-ARABE. CE FONDS SERA ALIMENTE SUR LA BASE DE SUBVENTION ET PARTICIPATION A 50% DES DEUX ORGANISATIONS REGULIEREMENT PRELEVEES SUR LES BUDGETS ORDINAIRES DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE ET DE LA LIGUE DES ETATS ARABES. DES SUBVENTIONS INDIVIDUELLES ET VOLONTAIRES POUVANT ETRE EGALEMENT CONSENTIES A CE FONDS SPECIAL. LE FONDS EST GERE PAR LES SECRETAIRES GENERAUX DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE ET DE LA LIGUE DES ETATS ARABES SOUS L'AUTORITE ET LA RESPONSABILITE DU COMITE DE COORDINATION QUI EN FERA REGULIEREMENT RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE."

Le préambule du document cité plus haut déclare que les organes conjoints suivants seront institués pour assurer la réalisation de la coopération afro-arabe telle que définie dans la Déclaration et le Programme d'Action de la coopération afro-arabe.

- I CONFERENCE AU SOMMET AFRO-ARABE CONJOINTE
- II CONSEIL MINISTERIEL CONJOINT
- III COMMISSION PERMANENTE
- IV GROUPE DE TRAVAIL ET GROUPE SPECIALISES
- V COMITE DE COORDINATION
- VI COUR OU COMMISSION AD HOC DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE

I CONFERENCE CONJOINTE AU SOMMET

Selon le document intitulé "Organisation et Moyens d'Action pour la réalisation de la coopération afro-arabe" adopté par la Première Conférence Conjointe au Sommet **de** **Caire**, la conférence conjointe du Sommet doit se tenir tous les 3 ans. Depuis mars 1977, la prochaine Conférence conjointe au Sommet est prévue en mars 1980 au Siège de l'OUA ou dans tout autre capitale de l'Etat membre.

II. CONSEIL MINISTERIEL AFRO-ARABE CONJOINT (SIEGE DE L'OUA)

La Conférence au Sommet sera précédée du Conseil des Ministres conjoint par souci d'économie de temps et d'argent.

Donc les prévisions budgétaires pour la tenue des deux réunions seront regroupées.

Les estimations financières suivantes représentent les dépenses exigées par la Conférence pour une durée de 10 jours au Siège de l'OUA.

1. 20 délégués doivent participer à ces deux conférences dont quatre voyageront en 1ère classe et seize en classe touriste.

Les dépenses sont calculées comme suit en dollars américains :

1)	4 billets d'avion (1ère classe)	4x850	=	3.400.00	
	Indemnités journalières	4x75x10	=	3.000.00	
	Faux frais	4x6x2	=	48.00	
	Total				6.448.00
ii)	16 billets d'avion (classe touriste)	16x350	=	5.600.00	
	Indemnités journalières	16x28x10	=	4.480.00	
	Faux frais	16x6x2	=	192.00	
	Total				15.072.00
	Total général				21.520.00

2. Personnel technique

i)	24 interprètes (8 pour chaque langue)				
	Billets d'avion (classe touriste)	24x350	=	15.600.00	
	Salaires	125x24x10	=	30.000.00	
	Indemnités journalières	20x24x10	=	6.720.00	
	Faux frais	12x24x2	=	576.00	
	Total				52.895.00

ii)	13 traducteurs (3 pour chaque langue)			
	Billets d'avion (classe touriste)	13x650	=	11.700.00
	Salaires	13x35x10	=	15.200.00
	Indemnités journalières	13x28x10	=	5.040.00
	Faux frais	13x12x2	=	<u>432.00</u>
	Total			32.472.00
iii)	15 procès-verbalistes (5 pour chaque langue)			
	Billets d'avion (classe touriste)	15x650	=	9.750.00
	Salaires	15x70x10	=	10.500.00
	Indemnités journalières	15x28x10	=	4.200.00
	Faux frais	15x12x2	=	<u>360.00</u>
	Total			24.810.00
iv)	6 correcteurs d'épreuves (2 pour chaque langue)			
	Billets d'avion (classe touriste)	6x650	=	3.900.00
	Salaires	6x50x10	=	3.000.00
	Indemnités journalières	6x28x10	=	1.680.00
	Faux frais	6x12x2	=	<u>144.00</u>
	Total			8.724.00
v)	10 Secrétaires (3 pour chaque langue)			
	Billets d'avion (classe touriste)	13x650	=	11.700.00
	Salaires	13x30x10	=	5.400.00
	Indemnités journalières	13x28x10	=	5.040.00
	Faux frais	13x12x2	=	<u>432.00</u>
	Total			22.572.00

Estimations totales des dépenses pour
le personnel technique (i+ii+iii+iv+v) 141.473.00

3.	Location de véhicules pour le transport des délégués et du personnel technique	10.000.00
4.	Paiement du personnel recruté sur place, des services de la conférence, télégrammes et téléphones, transport des documents, papeteries, dépenses diverses ...	15.000.00
	Total Général pour le Sommet Conjoint et la Conférence Ministérielle (1+2+3+4)	21.520.00
		141.473.00
		10.000.00
		<u>15.000.00</u>

187.993.00

III COMMISSION PERMANENTE

La Commission Permanente tient 2 sessions ordinaires par an. La prochaine réunion ordinaire de la Commission Permanente se tiendra au Siège de la Ligue des Etats Arabes en Novembre 1979 et la réunion Africaine en mai 1980. (6 jours y compris les jours de voyage pour le Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et ses fonctionnaires).

Premier lieu : Secrétariat de la Ligue des Etats Arabes au Caire (Egypte) Novembre 1979.

1. Secrétaire Général et fonctionnaires de l'OUA

i) Secrétaire Général		
Billet d'avion		
(1ère classe)	350.00	
Indemnités journalières		
US\$75x3	450.00	
Faux frais 3x2	<u>72.00</u>	
		1.312.00

ii) Fonctionnaires de l'OUA

La présence de 6 fonctionnaires du Secrétariat Général de l'OUA est nécessaire au déroulement normal de la réunion.

Billets d'avion 650x6	3.900.00
Indemnités journalières	
36x6x6	2.296.00
Faux frais 3x2x6	<u>72.00</u>

Total pour les délégués de l'OUA 5.268.00

2. Personnel technique

- i) 9 interprètes
(3 pour chaque langue)
6 interprètes seront recrutés localement et 3 interprètes seront détachés du Siège de l'OUA.

	Salaires des interprètes recrutés localement 6x125x6	4.500.00	
	Billets d'avion pour les 3 interprètes de l'OUA 3x650	1.950.00	
	Indemnités journalières des 3 interprètes de l'OUA 36x3x6	648.00	
	Différence de salaire 3x77x6	1.383.00	
	Faux frais 6x2x3	36.00	
	Total :		8.520.00
ii)	<u>Traducteurs</u> 9 traducteurs (3 pour chaque langue) 6 traducteurs seront recrutés localement et 3 seront détachés du Siège de l'OUA. Salaires des traducteurs recrutés localement 6x35x6	3.060.00	
	Billets d'avion pour les 3 tra- ducteurs de l'OUA 650x3	1.950.00	
	Indemnités journalières 36x3x6	648.00	
	Faux frais 6x3x2	36.00	
			5.694.00
iii)	6 procès-verbalistes (2 pour chaque langue) Salaire 6x70x6	2.520.00	
iv)	3 correcteurs d'épreuves (1 pour chaque langue) Salaires 6x50x6	1.300.00	
v)	6 Secrétaires (2 pour chaque langue) Salaire 3x30x6	1.030.00	
	Estimation des dépenses totales pour le personnel technique (i+ii+iii+iv+v)		19.614.00

3. Location de véhicules pour le transport des délégués et du personnel technique	5.000.00
4. Paiement du personnel recruté sur place, des services de la conférence, télégrammes et téléphones, transport des documents, papeteries ; dépenses diverses ...	<u>3.000.00</u>
Total général (1+2+3+4)	29.194.00

DEUXIEME LIEU : Siège du Secrétariat Général de l'CUA, Addis-Abéba mai 1980

1. Le Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes et les fonctionnaires

i) Le Secrétaire Général de la Ligue Arabe		
Billet d'avion (1ère classe)	US\$	850.00
Indemnités journalières 75x6		450.00
Faux frais 6x2		<u>12.00</u>
		1.312.00
ii) Fonctionnaires de la Ligue Arabe		
La présence de 3 fonctionnaires du Secrétariat Général de la Ligue Arabe et nécessaire au déroulement normal de la réunion		
Billets d'avion 6x650		3.900.00
Indemnités journalières 6x6x28		1.008.00
Faux frais 6x6x2		<u>72.00</u>
		<u>4.980.00</u>
Total pour les délégués de la Ligue Arabe		<u><u>6.292.00</u></u>

2. Personnel technique

- i) 9 interprètes
(3 pour chaque langue)

5 interprètes doivent être recrutés en dehors du Siège de l'OUA et 4 appartiendront au Secrétariat de l'OUA.

Différence de salaire pour les interprètes de l'OUA

4x77x6 1.343.00

Billets d'avion 5x650 3.250.00

Salaires pour les interprètes recrutés en dehors du Siège de l'OUA 5x125x6 3.750.00

Indemnités journalières

5x23x6 340.00

Faux frais 5x12x2 120.00

Total 9.808.00

ii) 9 traducteurs

(3 pour chaque langue)

5 traducteurs doivent être recrutés en dehors de l'OUA et 4 appartiendront au Secrétariat de l'OUA.

Billets d'avion 5x650 3.250.00

Salaires 5x85x6 2.550.00

Indemnités journalières

5x23x6 120.00

6.760.00

iii) 6 procès-verbalistes

(2 pour chaque langue)

3 seront recrutés au Siège de l'OUA et 3 viendront de l'extérieur

Différence de salaire 2x50x6 900.00

Billets d'avion 2x650 1.950.00

Salaires 3x70x6 2.260.00

Indemnités journalières

3x23x6 504.00

Faux frais 3x12x2 72.00

Total US\$ 4.636.00

Estimations totales des dépenses pour le personnel technique (i+ii+iii)

21.254.00

3. Location de véhicules pour les délégués et le personnel technique	5.000.00
4. Paiement du personnel recruté sur place des services de la conférence, des frais téléphoniques, du transport des documents, de la papeterie et autres dépenses diverses.	<u>6.000.00</u>
Grand total (2+3+4+)	US\$ <u>40.546.00</u>

Note : Les prévisions ont été calculées sur la base de 5 interprètes, 9 traducteurs et 3 procès-verbalistes qui devront être recrutés en dehors du Siège de l'OUA.

Le personnel technique permanent de l'OUA fournira les interprètes requis. Le Secrétariat général de l'OUA fournira 7 Secrétaires sans aucune incidence financière supplémentaire pour le budget. Les prévisions financières pour cette réunion sont donc sensiblement réduites.

IV. GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES SPECIALISES

Les groupes de travail ou les groupes spécialisés sont composés de 10 experts au maximum, c'est-à-dire 5 experts de chacune des 2 organisations.

Les deux Secrétariats sont l'un et l'autre représentés par deux fonctionnaires aux réunions organisées par l'une ou l'autre Organisation.

Durant le présent exercice, 5 groupes de travail ou groupes spécialisés doivent se réunir et les prévisions budgétaires ont été organisées en conséquence.

Les évaluations budgétaires pour la tenue d'une réunion du groupe de travail ou d'un groupe spécialisé sont les suivantes :

1. Deux fonctionnaires de l'un ou l'autre Secrétariat

Billets d'avion (classe touriste) 650x2	US\$	1.800.00	
Indemnités journalières 50x2x7		700.00	
Faux frais 2x6x2		24.00	
			2.024.00

2. Persomel technique

i) 3 interprètes (2 pour chaque langue)
3 interprètes doivent être détachés
par l'une ou l'autre organisation

Billets d'avion (classe touriste) 3x650		1.950.00	
Salaires 3x125x7		2.625.00	
Indemnités journalières 3x5x7		1.050.00	
Différence de salaire 3x77x7		1.317.00	
Faux frais 3x12x2		12.00	
			7.314.00

ii) 6 traducteurs (2 pour chaque langue)
3 traducteurs seront détachés par l'une
ou l'autre Organisation

Billets d'avion (classe touriste) 3x650		1.950.00	
Salaires 3x95x7		1.785.00	
Indemnités journalières 3x50x7		1.050.00	
Faux frais 3x12x2		72.00	
			4.857.00

iii) 3 procès-verbalistes (2 pour chaque langue)
3 procès-verbalistes seront détachés
par l'une ou l'autre Organisation

Billets d'avion (classe touriste) 3x650		1.950.00	
Salaires 3x70x7		1.470.00	
Indemnités journalières 3x50x7		1.050.00	
Différence de salaire 3x50x7		1.050.00	
Faux frais 3x12x2		72.00	
			5.592.00

Note : Les secrétaires seront détachés par l'une ou l'autre Organisation.
Dépenses totales pour le personnel
technique (i+ii+iii)

US\$	17.763.00
------	-----------

3. Location de véhicules pour le transport des délégués et du personnel technique, paiement du personnel recruté sur place, service de la conférence, télégrammes et téléphones, transport des documents, papeterie et dépenses diverses, une somme globale de 3000 dollars américains est prévue.

Total général (1+2+3) US\$	<u>25.737.00</u>
----------------------------	------------------

DE PENSES POUR LES EXPERTS PARTICIPANT AUX GROUPES
DE TRAVAIL OU AUX GROUPES SPECIA LISES

(10 Experts au maximum, avec 5 de chaque organisation)

Billets d'avion (classe touriste)	10x350	US\$	3.500.00
Salaires	10x250x7		17.500.00
Indemnités journa- lières	10x60x7		4.200.00
Faux frais	10x12x2		240.00
	Total		US\$ 30.440.00

Frais de transport des experts missions imprévues, études et rédaction de rapports			<u>10.000.00</u>
--	--	--	------------------

Total général pour chaque réunion d'experts			<u><u>40.440.00</u></u>
--	--	--	--------------------------------

Les dépenses pour organiser une réunion
d'un groupe de travail sont estimées à :

US\$ 25.737.00 + 40.440.00		<u>66.227.00</u>
----------------------------	--	------------------

Les dépenses pour organiser 5 réunions de
groupes de travail ou de groupes spécialisés une
fois pour chaque groupe pendant l'exercice budgé-
taire en cours s'élèvent à 66.227.00 x 5

	<u><u>331.135.00</u></u>
--	--------------------------

V. ESTIMATIONS BUDGETAIRES POUR LE COMITE DE COORDINATION

- a) Le Comité de coordination est composé du Président du Comité des 12 de l'OUA et du Secrétaire Général de l'OUA d'une part et d'autre part du Président du Comité des 12 de la Ligue Arabe et du Secrétaire Général de la Ligue. C'est pourquoi, il est recommandé que le comité se réunisse au moins 4 fois par an pendant 5 jours, durée de chaque session au siège de l'une ou l'autre Organisation alternativement.

Deux fonctionnaires, 1 pour chaque secrétariat doivent assister à ces réunions. Deux des 4 réunions du Comité de Coordination doivent précéder les sessions de la Commission permanente. Aucune dépense n'est prévue pour ces réunions car elles sont couvertes par le fonds de la Commission permanente.

Les 2 autres réunions se tiendront à des dates différentes au Siège de l'une ou l'autre Organisation.

a) Secrétaire Général et fonctionnaires

1. Secrétaire Général

Billet d'avion (1ère classe) 350x2 = US\$		1.700.00
Indemnités journalières 75x2x5		750.00
Faux frais 6x2x2		<u>24.00</u>
	Total	2.474.00

2. 2 fonctionnaires
(1 de chaque organisation)

Billets d'avion (classe touriste) 2x650 = US\$		1.300.00
Indemnités journalières 2x50x5 = US\$		500.00
Faux frais 2x6x2		<u>24.00</u>
	Total	1.824.00

Note : Les secrétaires seront détachés par les 2 secrétariats. Il a été prévu une somme de 2.000 dollars américains.

Total général US\$ 6.298.00

b) Missions spéciales

Il sera nécessaire que les 2 secrétaires généraux et deux autres fonctionnaires de chacun des 2 secrétariats entreprennent des voyages de consultation, de participation dans les missions imprévues ayant trait aux activités de la coopération Afro-Arabe et de collecte de fonds. Une somme symbolique de 30.000 dollars américains est prévue. Les détails de ces voyages seront élaborés au cours d'une réunion entre les 2 Secrétaires Généraux dans un proche avenir.

VI. Tribunal ad hoc ou commission de conciliation et d'arbitrage

Il n'y a pas de session prévue au cours de cet exercice-ci.

Les dépenses totales du Fonds Spécial s'élèvent à :

II	Conférence au Sommet et Conseil des Ministres conjoint	287.993.00
III	Réunion de la Commission permanente	
	Premier	39.184.00
	Deuxième	40.546.00
IV	Réunions des groupes de travail	331.125.00
V	Comité de Coordination	
	a) réunions	6.293.00
	b) missions spéciales	<u>20.000.00</u>
	Total général	685.166.00

Contribution de l'OUA au budget (50%) = 317.583.00

Contribution de la Ligue Arabe
au budget (50%) = 317.583.00

CHAPITRE VIII (z)

SEMINAIRE SUR L'APPLICATION DES SANCTIONS CONTRE LES REGIMES
RACISTES DE RHODESIE DU SUD, ADDIS ABEBA - 5 JOURS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	825	Seminaire sur l'application des sanctions contre les regimes racistes de Rhodésie du Sud, Addis Ababa	16.085,00	-	-	-	16.085,00

CHAPITRE VIII (z.1)

REUNION DU COMITE INTERMINISTERIEL AFRICAIN DE L'ALIMENTATION
ET DES COMITES D'EXPERTS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	826	Réunion du Comité interministériel africain de l'alimentation et des comités d'experts	33.132,00	-	16.845,00	-	16.287,00

NOTES EXPLICATIVES :

1. Résolution CM/Res.413 (XXIV) et CM/Res.466 (XXVI)

a) Le budget estimé pour la troisième session du Comité interministériel africain de l'alimentation :

6 interprètes et 3 traducteurs pendant 4 jours :	
Billets d'avion, classe économique pour 6 interprètes (1.277 x 6)	\$EU 7.662,00
Salaires de 6 interprètes (116 x 6 x 4)	2.784,00
Indemnités journalières de 6 interprètes (28 x 6 x 4)	672,00
Billets d'avion, classe économique pour 3 traducteurs (1.277 x 3)	3.831,00
Salaires de 3 traducteurs (80 x 3 x 4)	960,00
Indemnités journalières de 3 traducteurs (28 x 3 x 4)	336,00
Transport et autres dépenses	600,00
	<hr/>
Total ...	\$EU 16.845,00

b) Les prévisions budgétaires pour l'année précédente étaient faites pour les réunions des trois Comités d'Experts, c'est-à-dire : Comité du Programme Alimentaire et Comité pour la Sécurité, Comité pour les questions économiques et financières, tel que recommandés par le Comité Inter-ministériel Africain. La présente prévision est relative à une réunion globale.

CHAPITRE VIII (z.2)

REUNION DU COMITE AD HOC SUR LA SECHERESSE ET LES CALAMITES
NATURELLES EN AFRIQUE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	827	Réunion du Comité ad hoc sur la sécheresse et les calamités naturelles en Afrique	12.849,00	-	14.169,00	1.320,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

1. Résolutions CM/Ros.336 (XXIII) et CM/465 (XXVI)

Réunion du Comité ad hoc sur la sécheresse et les calamités naturelles en Afrique

6 interprètes

Billets d'avion, classe économique, 1.277 x 6

\$EU 7.662,00

Salaires, 116 x 6 x 2

1.392,00

Indemnités journalières, 28 x 6 x 2

336,00

3 traducteurs

Billets d'avion, classe économique, 1.277 x 3

3.831,00

Salaires, 80 x 3 x 2

480,00

Indemnités journalières, 28 x 3 x 2

168,00

Transport

300,00

=====

\$EU14.169,00

=====

2. Le léger accroissement est dû à l'augmentation des tarifs aériens et des salaires du personnel free lance technique.

CHAPITRE VIII (z.3)

REUNION DU COMITE D'EXPERTS CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE
CARTE HYDRO-GEOLOGIQUE DU CONTINENT AFRICAIN

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	828	Réunion du Comité d'experts chargé de l'élaboration d'une carte hydro-géologique du Continent africain	26.155,00	-	27.853,00	1.698,00	-

NOTE EXPLICATIVE : Résolution CM/450 (XXV)

Réunion du Comité d'experts chargé de l'élaboration d'une carte hydro-géologique du Continent africain

8 experts :

Billets d'avion, classe économique, 1.125 x 8

\$EU 9.000,00

Indemnités journalières, 28 x 8 x 5

1.120,00

6 interprètes :

Billets d'avion, classe économique, 1.277 x 6

7.662,00

Salaires, 116 x 5 x 6

3.480,00

Indemnités journalières, 28 x 5 x 6

840,00

Transport

300,00

3 traducteurs :

Billets d'avion, classe économique : 1.277 x 3

3.831,00

Salaires, 80 x 3 x 5

1.200,00

Indemnités journalières, 28 x 3 x 5

420,00

=====
\$EU 27.853,00
=====

CHAPITRE VIII (z.4)

REUNIONS DES GROUPEES DE TRAVAIL SUR LES MATHEMATIQUES ET LA
TECHNIQUE, SUR LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT ET SUR LA
FORMATION PEDAGOGIQUE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	829	Réunions des groupes de travail sur les mathématiques et la technique sur les objectifs de l'enseignement et sur la formation pédagogique	73.794,00	-	92.343,00	18.549,00	-

NOTES EXPLICATIVES :

Résolution CM/Res.574 (XXIX)

Au cours de sa 29^{ème} Session ordinaire tenue à Libreville, Gabon, du 23 au 30 juin 1977, le Conseil des Ministres de l'OUA a, dans sa résolution CM/Res.574 (XXIX) approuvé la mise sur pied de trois groupes de travail. Les trois groupes de travail qui doivent être créés sont les suivants :

- a) Groupe de travail sur les mathématiques, la science et la technique
- b) Groupe de travail sur les objectifs de l'Enseignement
- c) Groupe de travail sur la formation pédagogique

Prévisions budgétaires pour chaque groupe

Billets d'avion, classe économique, pour 7 experts	\$EU 1,200 x 7	=	\$EU 8.400,00
Indemnité journalière pour 7 experts pendant 7 jours	28 x 7 x 7		1.372,00
Billets d'avion pour 6 interprètes classe économique	1.277 x 6		7.662,00
Salaires de 6 interprètes pendant 7 jours	116 x 6 x 7		4.872,00
Per diem pour 6 interprètes pendant 7 jours	28 x 6 x 7		1.176,00
Billets d'avion, classe économique pour 3 traducteurs	1.277 x 3		3.831
Salaires pour 3 traducteurs pendant 7 jours	80 x 3 x 7		1.680,00
Per diem pour 3 traducteurs pendant 7 jours	28 x 3 x 7		588,00
Frais de transport et dépenses diverses			1.200,00
Total pour les 3 groupes d'experts = \$EU 30.781,00 x 3 = \$EU 92.343,00			<u>\$EU 92.343,00</u>

CHAPITRE VIII (z.5)

REUNION REGIONALE POUR L'AFRIQUE DE FONCTIONNAIRES DE
L'AVIATION CIVILE ET DES COMPAGNIES DE TRANSPORT AERIEN

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	830	Réunion régionale pour l'Afrique de fonctionnaires de l'Aviation Civile et des compagnies de transport aérien	30.525,00	-	-	-	30.525,00

DEUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION AD HOC EU TRAVAIL
SUR L'ORGANISATION AFRICAINE DU TRAVAIL

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	831	Deux réunions de la Commission <u>ad hoc</u> des Ministres du Travail de l'OUA sur l'éventuelle création d'une Organisation africaine du travail	26.200,00	-	-	-	26.200,00

CHAPITRE VIII (z.7)

REUNION DES EXPERTS DE L'OUA ET DE LA CEA SUR LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES
BILATERALES ET MULTILATERALES

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	832	Réunion OUA/CEA d'Experts sur les Négociations Commerciales Bilatérales et Multilatérales	21.000,00	-	-	-	21.000,00.

CHAPITRE VIII (z.8)

REUNIONS POUR LE FONDS AFRICAIN INDUSTRIEL COMMUN
(Résolution des Ministres de l'Industrie entérinée
par le Conseil des Ministres de l'OUA)

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	833	Réunions pour le Fonds Africain Industriel Commun	9.000,00	-	-	-	9.000,00

CHAPITRE VIII (z.9)CONFERENCE DES PLENIPOTENTIAIRES
DE L'UNION POSTALE PAN-AFRICAIN

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	834	Conférence des Plénipotentiaires de l'Union Postale Pan-Africaine	52.050,00	-	-	-	52.050,00

CHAPITRE VIII (z.16)

CONFÉRENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE L'INDUSTRIE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	835	Conférence OUA/CEA/ONUDI des Ministres Africains de l'Industrie	-	17.837,39	19.000,00	19.000,00	-

NOTE EXPLICATIVE : La Conférence des Ministres Africains de l'Industrie est une réunion bisannuelle, organisée sous l'égide de l'OUA/CEA/ONUDI. La dernière réunion s'est tenue à Kaduna, au Nigéria, en Novembre 1977. Cette conférence décide de tenir la prochaine réunion à Kampala, en Ouganda, éventuellement en Août 1979. Cette réunion revêt une signification particulière du fait qu'elle est chargée de préparer une position commune à adopter lors de l'ONUDI III. Les prévisions sont basées sur une Conférence Ministérielle d'un coût de 57.000 dollars E.U., partagé par les co-organisateurs.

SUIVI DU SYMPOSIUM SUR L'INDUSTRIALISATION

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	836	Commission sur les politiques et stratégies à adopter en matière d'industrialisation	70.000,00	-	18.000,00	-	52.000,00

NOTE EXPLICATIVE : La Conférence des Ministres Africains de l'Industrie, tenue à Kaduna, Nigeria, a adopté une résolution invitant à organiser un symposium sur les politiques et stratégies en matière d'industrialisation. Cette résolution a été adoptée par le Conseil des Ministres de Tripoli - CM/Res.612 (XXX). Le symposium va être organisé. Un Comité chargé du travail de suivi sera créé par le symposium en vue de la mise en oeuvre des politiques et stratégies qui seront adoptées par le même symposium.

CHAPITRE VIII (z.12)
RÉUNION DES PLENIPOTENTIAIRES
POUR LA CRÉATION D'UN FONDS AFRICAIN
DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	837	Réunion des Plénipotentiaires pour la création d'un fonds Africain de Développement Industriel	-	-	13.500,00	13.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE : La participation de l'OUA est basée sur la Résolution 3(IV) adoptée à la Conférence de Kaduna des Ministres Africains de l'Industrie. L'OUA, la CEA, l'ONUDI et la BAD sont chargées d'oeuvrer ensemble pour la création d'un Fonds Africain de Développement Industriel. Le BAD doit, pour sa part, convoquer les réunions tandis qu'il revient aux trois autres organisations (OUA/CEA/ONUDI) d'assurer le financement. C'est ce qui a été entériné par le Conseil des Ministres de Tripoli.- CM/Res.612 (XXX) lors de sa Trentième Session Ordinaire.

Les frais de voyage et indemnité de subsistance destinés à un fonctionnaire sont inclus dans le montant ci-dessus indiqué pour permettre au Secrétariat Général de participer totalement aux diverses réunions qui auront lieu pour la création du Fonds.

CHAPITRE VIII (n.13)

CONFERENCE CONJOINTE DES MINISTRES DE L'INFORMATION

OUA/LIGUE DES ETATS ARABES

Rubrique	Code	Libellé	Effectif	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Effectif	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	838	Conférence conjointe des Ministres de l'Information OUA/Ligue des Etats Arabes	-	-	-	-	66.515,50	66.515,50	-

NOTE EXPLICATIVE : Le Secrétaire général administratif de l'OUA a reçu, par la résolution CM/Res.668 (XXX), mandat d'étudier en collaboration avec son homologue de la Ligue des Etats Arabes les modalités pratiques et financières de la convocation d'une conférence conjointe des Ministres de l'Information Africains et des Etats Arabes. Les prévisions indiquées représentent la part de l'OUA dans le coût de la conférence.

CHAPITRE VIII (z.14)
CONFERENCE DES DIRECTEURS AFRICAINS, CAISSE DE SECURITE SOCIALE
ADDIS-ABEBA, DECEMBRE 1979

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	839	Première conférence des Directeurs africains de caisse de sécurité sociale	-	-	40.500,00	40.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE : L'idée de cette conférence a été lancée par les Ministres africains du travail dans leur résolution MAT/Res.3(X) adoptée à Kampala et entérinée par le Conseil des Ministres résolution CM/Res.274 (XIV). La conférence va être organisée en étroite collaboration et en coopération avec l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (ISSA) avec qui l'OUA va bientôt signer un accord de coopération conformément à la résolution CM/Res.653 (XXXI) du Conseil des Ministres.

La somme de 40.500,00 dollars a été obtenue en comparant le coût de cette conférence à celui du congrès sur les accidents du travail.

CHAPITRE VIII (z.15)

SEMINAIRE SUR LA CULTURE AFRICAINE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	840	Séminaire sur la Culture africaine	-	-	20.250,00	20.250,00	-

NOTE EXPLICATIVE : Le développement de la Culture Africaine fait partie du programme d'Action du Secrétariat général.

A cet effet, un séminaire sur la Culture Africaine doit être organisé au cours de l'Exercice Financier sous les auspices de l'OUA et de l'UNESCO et s'inscrit dans le cadre de la coopération OUA/UNESCO.

Point n'est besoin de trop insister sur la nécessité d'étudier et de développer la culture africaine tout en lui conservant un caractère moderne. Le coût de ce séminaire est estimé à 40.500,00 dollars

EU; cette prévision représente la part de l'OUA, le colloque devant être organisé sous l'égide conjointe de l'OUA et de l'UNESCO.

CHAPITRE VIII (z. 16)

ATELIER REGIONAL TRIPARTITE OUA/OIT SUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LE
SECTEUR URBAIN NON FORMEL ET DANS LE SECTEUR RURAL

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977.78	Crédits ouverts 1979/80	Augmen- tation	Diminu- tion
1	841	Ateliers sous régionaux tripartites OUA/OIT sur la promotion de l'emploi les secteurs urbains non formels et ruraux	-	-	20.250,00	20.250,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Dans le cadre du mandat confié à la Commission du travail de l'OUA à l'article 3 de ses règlements intérieurs et dans l'esprit et le cadre de la charte de l'OUA; la Commission est chargée de toutes les questions préoccupant les Etats membres dans le domaine du travail et les problèmes sociaux y ayant trait. L'importance cruciale que revêtent l'emploi et le chômage pour le développement socio-économique de l'Afrique est telle qu'elle a été l'une des préoccupations des délibérations des réunions des Ministres africains du travail. Au cours de sa dernière (troisième) session, la Commission du travail de l'OUA a adopté la résolution CT/Res.35 (III) par laquelle elle invite le Secrétaire général de l'OUA à organiser des réunions et à mener des études dans ce domaine. Cette résolution a été entérinée par le dernier Conseil des Ministres dans sa résolution CE/Rcs.653(III).

Une somme de 40.500,00 dollars EU est prévue pour une réunion d'experts. Puisque cette réunion sera tripartite regroupant les organisations des Gouvernements, des employeurs et des travailleurs, le montant de 20.250,00 dollars a été proposé comme contribution de l'OUA à l'atelier. L'autre moitié sera fournie par l'OIT qui en est l'un des organisateurs.

CHAPITRE VIII (z.17)

REUNION D'EXPERTS DES ETATS MEMBRES SUR LA
CONSERVATION DES ECOSYSTEMES EN AFRIQUE

Subrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses réelles 1977/78	Credits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	842	Réunion d'experts des Etats membres sur la conservation des écosystèmes en Afrique	-	-	18.970,00	18.970,00	-

NOTES EXPLICATIVES :

4 experts invités - billet d'avion classe économique 1.321,00 x 4	\$ EU 5.284,00
Indemnités de séjour 28 x 4 x 6	672,00
4 interprètes - billet d'avion classe économique 1.277,00 x 4	5.108,00
Salaires 116 x 4 x 6	2.784,00
Indemnités de séjour 28 x 4 x 6	672,00
2 traducteurs - billet d'avion classe économique 1.277,00 x 2	2.554,00
Salaires 80 x 2 x 6	960,00
Indemnités de séjour 28 x 2 x 6	336,00
Transport de l'hôtel au lieu de la réunion et vice versa et d'autres dépenses	600,00
	<u>\$ EU 18.970,00</u>
	=====

CHAPITRE VIII (z.18)

REUNION D'EXPERTS SUR L'EDUCATION DES ADULTES

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses réelles 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	843	Réunion d'experts sur l'éducation des adultes	-	-	27.994,00	27.994,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Billet d'avion pour 5 experts classe économique	1.321 x 5	\$ EU	6.605,00
Indemnités de séjour pour 5 experts pendant 7 jours	28 x 5 x 7		980,00
Billet d'avion pour 6 interprètes classe économique	1.277 x 6		7.662,00
Salaire des 6 interprètes pour 7 jours	116 x 6 x 7		4.872,00
Indemnités de séjour pour 6 interprètes pendant 7 jours	28 x 6 x 7		1.176,00
Billet d'avion pour 3 traducteurs classe économique	1.277 x 3		3.831,00
Salaire des 3 traducteurs pour 7 jours	80 x 3 x 7		1.680,00
Indemnités pour 3 traducteurs	28 x 3 x 7		588,00
Transport et autres dépenses			600,00
TOTAL ...		\$ EU	27.994,00

Conformément à la résolution CM/Res.369 (XXIII), un groupe d'experts doit être créé pour étudier et faire le rapport sur le progrès fait dans l'éducation des adultes dans tous les Etats membres de l'OUA. Pour faciliter la tâche aux experts un questionnaire a été envoyé aux Etats membres de l'OUA en Mai 1977. Seuls 10 Etats membres ont répondu; nous espérons recevoir plus de réponses d'ici la fin de l'année fiscale 1978/1979. Le groupe d'experts alors créé devra étudier les réponses reçues des Etats membres.

REUNION D'EXPERTS DES ETATS MEMBRES SUR LE NOMADISME EN AFRIQUE
MOGADISCIO - 1980

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses réelles 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	844	Réunion d'experts des Etats membres sur le nomadisme en Afrique - Mogadiscio, 1980	-	-	29.511,00	29.511,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

6 experts invités - billet d'avion (classe économique) 1.321,00 x 6	\$ EU 7.926,00
Indemnités de séjour 28 x 6 x 7 jours	1.176,00
6 interprètes - billet d'avion (classe économique) 1.277,00 x 6	7.662,00
Salaire 116 x 6 x 7	4.872,00
Indemnités de séjour 28 x 6 x 7	1.176,00
3 traducteurs - billet d'avion (classe économique) 1.277,00 x 3	3.831,00
Salaire 80 x 3 x 7	1.680,00
Indemnités de séjour 28 x 3 x 7	588,00
Transport de l'hôtel au lieu de la réunion et autres dépenses	600,00
Total ...	<u>\$ EU 29.511,00</u>

La Somalie est candidate pour abriter cette réunion. L'estimation ci-dessus est faite comme si la réunion devait se tenir à Addis Abéba. Conformément à la pratique, le pays hôte paie la différence du coût de l'organisation de la réunion hors siège de l'OUA.

CHAPITRE VIII (z.20)

SYMPOSIUM ET REUNION D'EXPERTS SUR LE DEVELOPPEMENT DES FORETS
EN AFRIQUE ET LES PRODUITS FORESTIERS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses réelles 1977, 78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1--	845	Symposium et réunion d'experts sur le développement des forêts en Afrique et les produits forestiers	-	-	33,579,00	33.579,00	-

NOTE EXPLICATIVE : Résolution CM/Res.383 (XXIII)

6 experts - billet d'avion classe économique	1,321,00	\$ EU 7.926,00
Indemnités de séjour 28 x 6 x 10 jours		1.680,00
6 interprètes - billet d'avion classe économique	1.277,00	7.662,00
Salaire 116 x 6 x 10		6.960,00
Indemnités de séjour 28 x 6 x 10		1.680,00
3 traducteurs - billet d'avion classe économique	1.277,00	3.831,00
Salaire 80 x 3 x 10		2.400,00
Indemnités de séjour 28 x 3 x 10		840,00
Transport de l'hôtel au lieu de la réunion et vice versa, et d'autres dépenses		600,00
		<u>\$ EU 33.579,00</u>

Cette résolution comporte deux obligations. Elle demande au Secrétaire général de tenir un symposium sur le développement des forêts en Afrique et l'invite par ailleurs à convoquer une réunion d'experts sur les produits forestiers. Nous avons fondu les deux réunions en une seule pour une durée de 10 jours par souci d'économie.

CHAPITRE VIII (z.21)

CONFERENCE CONJOINTE AFRO-ARABE DES MINISTRES DU TRAVAIL
NOVEMBRE/DECEMBRE 1979

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	846	Conférence conjointe afro-arabe des Ministres du travail	-	-	66.515,50	66.515,50	-

NOTE EXPLICATIVE :

Dans le cadre de la coopération afro-arabe, les Ministres africains du Travail ont prié le Secrétaire général de communiquer la teneur du paragraphe 3 du dispositif de la résolution LC/17 (II) entérinée par le Conseil des Ministres aux autorités arabes compétentes afin d'accélérer la tenue de la réunion conjointe afro-arabe des Ministres du travail. Le Secrétaire général administratif a été également invité à prendre les mesures nécessaires en vue de la préparation et de l'organisation de cette conférence en collaboration avec l'Organisation arabe du Travail (OAT) et les instances de la coopération afro-arabe.

Le Secrétaire général administratif a été également prié, entre autres, d'accélérer la procédure qui précède la signature officielle d'un accord de coopération entre l'OUA et l'OAT. Un appel a été lancé au Fonds arabe d'assistance technique aux pays africains et arabes pour les domaines de la formation professionnelle et technique et du développement des ressources humaines en Afrique dans ses activités de coopération et d'assistance.

NOTE EXPLICATIVE : (suite)

Autorisation : - Cadre économique et social en matière de coopération afro-arabe
- Résolution LC/Res.17 (II), LC/Res.34 (III)
CM/Res.653 (XXI) et CM/Res.668 (XXI).

Les évaluations ci-après constituent les fonds requis pour la tenue de cette conférence pendant une semaine.

1. 15 délégués participeront à cette conférence, 3 voyageront en 1ère classe et 12 en classe touristique.

Les dépenses se ventilent comme suit :

i)	3 billets d'avion (1ère classe)	3 x \$EU 850	2.550,00	
	Indemnités journalières	3 x \$EU 75 x 7	1.575,00	
	Faux frais	3 x \$EU 6 x 2	<u>36,00</u>	\$EU 4.161,00
ii)	12 billets d'avion (classe touriste)	12 x \$EU 650	7.800,00	
	Indemnités journalières	12 x \$EU 28 x 7	2.352,00	
	Faux frais	12 x \$EU 6 x 2	<u>144,00</u>	10.296,00
			Total pour (i)	<u>\$EU 14.457,00</u>

2. Persomel technique

i)	<u>12 interprètes (4 pour chaque langue)</u>			
	Billets d'avion (classe touristique)	12 x \$EU 650	7.800,00	
	Salaires	12 x \$EU 116 x 7	9.744,00	
	Indemnités journalières	12 x \$EU 28 x 7	2.352,00	
	Faux frais	12 x \$EU 24	<u>288,00</u>	\$EU 20.184,00

NOTE EXPLICATIVE (suite)

ii) 12 traducteurs (4 pour chaque langue)

Billets d'avion (classe touriste)	12 x \$EU 650	7.800,00	
Salaires	12 x \$EU 80 x 7	6.720,00	
Indemnités journalières	12 x \$EU 28 x 7	2.352,00	
Faux frais	12 x \$EU 24	<u>288,00</u>	\$EU 17.160,00

iii) 6 réviseurs (2 pour chaque langue)

Billets d'avion (classe touriste)	6 x \$EU 650	3.900,00	
Salaires	6 x \$EU 105 x 7	4.410,00	
Indemnités journalières	6 x \$EU 28 x 7	1.176,00	
Faux frais	6 x \$EU 24	<u>144,00</u>	9.630,00

iv) 12 procès-verbalistes (4 pour chaque langue)

Billets d'avion (classe touriste)	12 x \$EU 650	7.800,00	
Salaires	12 x \$EU 80 x 7	6.720,00	
Indemnités journalières	12 x \$EU 28 x 7	2.352,00	
Faux frais	12 x \$EU 24	<u>288,00</u>	17.160,00

v) 6 correcteurs d'épreuves (2 pour chaque langue)

Billets d'avion (classe touriste)	6 x \$EU 650	3.900,00	
Salaires	6 x \$EU 30 x 7	1.260,00	
Indemnités journalières	6 x \$EU 28 x 7	1.176,00	
Faux frais	6 x \$EU 24	<u>144,00</u>	6.480,00

NOTE EXPLICATIVE (suite)

vi) 12 Secrétaires (4 pour chaque langue)

Billets d'avion (classe touriste)	12 x \$EU 650	7.800,00	
Salaires	12 x \$EU 30 x 7	2.520,00	
Indemnités journalières	12 x \$EU 28 x 7	2.352,00	
Peux frais	12 x \$EU 24	<u>288,00</u>	\$EU 12.960,00

Estimations totales des dépenses pour
le personnel technique (i à vi)

\$EU 83.574,00

3. Location de véhicules pour les délégués et le
personnel technique.

\$EU 10.000,00

4. Paiement du personnel de la sécurité, de main-d'oeuvre
pour les services de la conférence, télégrammes,
papeterie, frais de transport des documents et
dépenses diverses

\$EU 25.000,00

Total général pour la conférence conjointe des Ministres
(1 + 2 + 3 + 4)

\$EU 133.031,00

Etant donné qu'il s'agit d'une conférence conjointe,

la part de l'OUA s'élève à \$EU 66.515,50

CHAPITRE VIII (z.22)

PAVILLON PANAFTEL LORS DE L'EXPOSITION
"TELECOM 79"

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	847	Pavillon OUA/CEA/BAD/UIT à l'Exposition "TELECOM 79"	-	-	10.000,00	10.000,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Dans sa résolution CM/654 (XXXI) le Conseil des Ministres réuni en sa 31^{ème} Session ordinaire "autorise" entre autres "le Secrétaire général administratif à coopérer avec les autres membres du Comité de coordination afin de monter un pavillon PANAFTEL lors de l'Exposition "TELECOM 79" à Genève."

En raison de l'importance de l'exposition "TELECOM 79", les membres du Comité de coordination de PANAFTEL (OUA, CEA, BAD et UIT) lors de la réunion qu'ils ont tenue au Siège de l'OUA en mars 1978, ont décidé de monter un pavillon PANAFTEL pour l'exposition TELECOM 79. La création d'un pavillon de ce genre est évaluée à environ 40.000 dollars américains. La contribution de l'OUA s'élèverait à 10.000 dollars américains.

CHAPITRE VIII(z.23)

COMITE DE COORDINATION POUR LA CREATION DE CENTRES DE FORMATION
EN MATIERE D'AVIATION CIVILE

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE (5 jours)

Rubri- que	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	848	Réunion du Comité de coordination pour la création de centres de formation en matière d'aviation civile	-	-	2.960,00	2.960,00	-

NOTES EXPLICATIVES : Les 2 centres de formation en matière d'aviation civile doivent être créés à Addis Abéba pour les pays anglophones et à Franceville, Gabon, pour les pays francophones. Le PNUD et d'autres pays donateurs ont déjà promis d'importantes sommes pour les premiers travaux. Selon la résolution de l'OUA CM/Res.568 (XXIX), le Secrétariat général a pour mandat de coordonner avec la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) toutes les questions se rapportant à la création des centres de formation. On prévoit la création de 2 Comités de coordination au cours du présent exercice - l'un à Dakar et l'autre à Addis Abéba.

Addis abéba : Tenue de la réunion pendant 5 jours :

Interprètes - \$EU 116 x 2 x 5	= \$EU 1.160,00
Traducteurs - \$EU 80 x 2 x 5	= 300,00
Dépenses diverses	= 1.000,00
	<u>\$EU 2.960,00</u>

CHAPITRE VIII (z.24)

REUNION REGIONALE CONJOINTE OUA/CEA/OIT SUR LE
DEVELOPPEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE ET DE L'EMPLOI
EN VUE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE LA JUSTICE SOCIALE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	849	Réunion régionale conjointe OUA/CEA/OIT sur le développement de la main d'oeuvre et de l'emploi en vue de la croissance économique et de la justice sociale	-	-	13.500,00	13.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Après qu'ont eu lieu des consultations inter-Secrétariats entre l'OUA, la CEA et l'OIT, il a été convenu que la réunion régionale ayant trait à ces sujets importants serait placée sous l'égide des 3 organisations, ceci conformément aux termes et à la mise en application des précédentes résolutions de l'ex Conférence des Ministres africains du Travail (à présent dénommée Commission du travail de l'OUA). Dans sa dernière résolution LC/Res.35(III) sur la coopération intra-africaine dans le domaine du Travail, de l'emploi, de la population, du développement rural et social et des questions socio-économiques annexes, les Ministres africains du Travail qui constituent la Commission du travail de l'OUA ont invité le Secrétaire général administratif en collaboration avec la CEA et l'OIT à organiser des réunions et à entreprendre des études et à intensifier la recherche dans ces domaines.

Etant donné qu'une somme de 40.500 dollars américains sera nécessaire pour la tenue de cette réunion d'experts provenant des Ministères du travail, de la Planification, du développement économique et de l'Education, la contribution de l'OUA sera de 13.500 dollars, ce qui représente le tiers de la somme nécessaire. Les 2 autres tiers seront versés par l'OIT et la CEA.

CHAPITRE VIII (z.25)

COMITE MIXTE OUA/CEA SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses effectives 1977/78	Prévisions 1979/80	Augmentation	Diminution
1	850	Deux réunions du Comité mixte OUA/CEA sur le Commerce et le Développement	-	-	28.500,00	28.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE : Résolutions adoptées par la 11ème Session Extraordinaire du Conseil des Ministres, Kinshasa, Décembre 1976 :

Deux réunions du Comité mixte OUA/CEA sur le Commerce et le Développement

Ces deux réunions sont organisées annuellement par l'OUA et la CEA.

Le budget conjoint est estimé à \$EU 57.000,00 et la quote-part de l'OUA sera de \$EU 28.500,00.

TROISIEME SYMPOSIUM POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT
DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/79	Dépenses réelles 1977/78	Crédits ouverts 1979/80	Augmentation	Diminution
1	851	Troisième Symposium pour la promotion et le développement du commerce intra-africain	-	-	40.500,00	40.500,00	-

CHAPITRE VIII (z.27)

SEMINAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE
ADDIS ABEBA

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	852	séminaire sur le développement en Afrique, Addis Abéba	-	-	20.250,00	20.250,00	-

NOTE EXPLICATIVE : Le Secrétariat général de l'OUA et le Secrétariat exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies ont l'intention de tenir un séminaire sur le développement en Afrique dans le cadre de la coopération entre les 2 Secrétariats. Le séminaire examinera les différents aspects du développement africain et préparera un programme de priorités et de stratégies à adopter en matière de développement en Afrique. On évalue que ce séminaire coûtera \$EU 40.500 et étant donné qu'ils se tiendra en coopération avec la CEA, la quote part de l'OUA s'élèvera à \$EU 20.250.

CHAPITRE VIII (2.28)

COMMISSION DE MEDIATION, DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE

RECAPITULATIF DES CREDITS OUVERTS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmentation	Diminution
1	853	Commission de Médiation, de Conciliation et d'Arbitrage	10.000,00	68.071,73	20.000,00	10.000,00	-

CHAPITRE VIII (z.29)CONFERENCE DES EXPERTS EN AERONAUTIQUE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	854	Conférence des experts en aéronautique	-	-	40.500,00	40.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

La 27ème Session ordinaire du Conseil des Ministres a adopté la résolution CM/473 (XVII) aux termes de laquelle il a été décidé de convoquer une conférence des experts en aéronautique des Etats indépendants d'Afrique afin d'étudier la question de l'interdiction des relations aériennes entre les Etats indépendants d'Afrique et l'Afrique du Sud. La résolution prie également le Secrétariat général d'inviter à cette conférence des délégués appartenant aux organisations inter-gouvernementales et non inter-gouvernementales concernées.

CHAPITRE VIII (z.30)

CONFERENCE DES ORGANISATIONS INTER-GOUVERNEMENTALES AFRICAINES

ADDIS ABEBA, 5 JOURS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation.	Diminu- tion
1	855	Conférence des Organisations inter-gouvernementales africaines	-	-	40.500,00	40.500,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

La 27ème Session ordinaire du Conseil des Ministres a adopté la résolution CM/495 (XXVII) dans laquelle il autorise le Secrétaire général administratif à convoquer une réunion des organisations inter-gouvernementales africaines. Les évaluations figurant ci-dessus couvrent les dépenses encourues par la tenue de la Conférence à Addis Abéba. Les dépenses encourues pour les frais de voyage des délégués à la Conférence seront supportées par les organisations inter-gouvernementales (Res.CM/516 (XXVII)).

CHAPITRE VIIIREUNION DU COMITE PERMANENT SUR LES SANCTIONS

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1977/1978	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	856	Réunion du Comité Permanent sur les sanctions	-	-	40.500,00	40.500,00	-

Code 902 : Mise en application des résolutions - Division des Affaires
Economiques

A. Etablissement d'un Nouvel ordre économique international

- a) Négociations sur le Fonds commun dans le cadre du Programme Intégré pour les produits de base
- b) Négociations sur le Problème de la Dette des pays en développement

La Déclaration africaine sur la Coopération, le Développement et l'Indépendance économique adoptée par la 10ème Conférence au sommet de l'OUA a défini les principes et les objectifs de l'intégration économique inter-africaine. La 4ème Conférence des Ministres du Commerce de l'OUA, tenue à Alger en octobre 1975, de même que la 4ème Conférence des Ministres africains de l'Industrie qui s'est tenue à Kaduna en novembre 1977, ont défini les secteurs prioritaires dans lesquels une action doit être entreprise par le continent africain en vue de l'établissement d'un Nouvel ordre économique international. La IVème CNUCED tenue à Nairobi en mai 1976 a adopté le principe de la création d'un Fonds commun dans le cadre du Programme Intégré pour les produits de base et a chargé le Secrétariat de la CNUCED et les autres organisations internationales intéressées de s'atteler à la tâche. Le cadre de travail a déjà été créé et les négociations ont déjà commencé au Secrétariat de la CNUCED. Nous estimons qu'une impulsion et une orientation nouvelles des négociations en seront tracées par la Vème CNUCED qui se tiendra à Manille en mai 1979. L'OUA a participé et coordonné la position des pays africains. Elle entend jouer son rôle dans le futur. Par conséquent, des prévisions doivent être faites dans le budget 1979/80 de l'OUA pour permettre au Secrétariat général d'assumer les responsabilités qui lui incombent dans ce domaine. Nous suggérons une participation à deux réunions qui se tiendront à Genève. De même, les négociations sur la question de la Dette des pays en voie de développement reviendront à l'ordre du jour après la CNUCED V. Le Secrétariat prévoit la participation à une réunion pour harmoniser et coordonner la position des pays africains.

Estimations

a) Secrétaire général adjoint - 2 fois - Genève (Négociations sur le Fonds commun)

Billet d'avion (1ère classe)	\$EU 3.282,00
Indemnités de subsistance (\$EU 60 x 35)	2.100,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	24,00
Total ...	<u>\$EU 5.406,00</u>

b) 1 fonctionnaire - Genève (Problème de la Dette)

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 1.160,00
Indemnités de subsistance (\$EU 74 x 20)	1.480,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
Total ...	<u>\$EU 2.652,00</u>

B. Mise en oeuvre de la recommandation adoptée à Mexico en septembre 1976 sur la coopération économique entre pays en développement - 2 fonctionnaires - 2 réunions

Un programme pour la coopération économique entre pays en développement a été élaboré par la Conférence de Mexico. Diverses commissions ont été mises sur pied au sein du Groupe des 77. La CNUCED et d'autres organisations régionales intéressées (par exemple, l'OUA) ont été invitées à donner une impulsion vigoureuse à la mise en oeuvre de ce Programme. Un calendrier des réunions sur le commerce, les négociations bilatérales et multilatérales sur la coopération industrielle et la coopération monétaire est en cours d'élaboration au sein du secrétariat de la CNUCED. L'OUA a pris part à ces réunions et y a harmonisé la position africaine. Elle a l'intention d'en faire de même à l'avenir. Par conséquent, nous demandons la participation du Secrétariat à deux réunions qui ont déjà été programmées.

Estimations

1 fonctionnaire - 15 jours - Accra

Billet d'avion (classe économique)	\$EU 800,00
Indemnités de subsistance (\$28 x 15)	420,00
Faux frais au départ et à l'arrivée	12,00
	<u>\$EU 1.232,00</u>

EXECUTION DES RESOLUTIONS

Code 903 : DEPARTEMENT SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

1. Résolution ESCH/Res.28 (II)

Etablissement d'une carte des maladies contagieuses en Afrique \$ EU 5,000.00

2. Résolution ESCH/Res.29 (II)

~~Recherche sur le goître~~ \$ EU 5,000.00

DIVISION DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Code 907

Contribution de l'OUA à la création de centres de promotion de
l'industrialisation et de la coopération industrielle

A sa 28ème Session ordinaire à Lomé (Togo), le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine a, par sa Résolution OM/Res.543 (XXVIII), invité le Secrétaire général administratif à faire en sorte qu'un crédit de 100.000 dollars EU soit inscrit au budget 1978/79 et 1979/80 à titre de contribution symbolique de l'OUA à la création des cinq centres suivants, qui auront pour objet de favoriser l'industrialisation en Afrique et la coopération industrielle entre les pays africains :

- i) un centre consultatif des techniques industrielles ;
- ii) un centre de l'industrie sidérurgique ;
- iii) un centre de l'industrie pétrochimique ;
- iv) un centre d'étude, d'adaptation et de transfert des techniques industrielles ;
- v) un centre d'expérimentation et d'études pour l'énergie solaire.

La 4ème Conférence des Ministres africains de l'Industrie a accueilli très favorablement cette décision de l'OUA. C'est la raison pour laquelle il est prévu dans le budget 1979/1980 cent mille dollars des Etats-Unis.

CHAPITRE IX

CREATION D'UN CENTRE AFRICAIN DE RECHERCHE APPLIQUEE ET DE
FORMATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL, TRIPOLI, LIBYE

Rubrique	Code	Libellé	Crédits ouverts 1978/1979	Dépenses effectives 1978/1979	Crédits ouverts 1979/1980	Augmen- tation	Diminu- tion
1	908	Contribution financière de l'OUA à la création du Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social, Tripoli, Libye	-	-	100.000,00	100.000,00	-

NOTE EXPLICATIVE :

Le paragraphe 3 de la résolution 2 (II) de la 2ème Session de la Conférence des Ministres africains des Affaires sociales "invite (entre autres) l'OUA à accorder un appui financier et autre pour la création, l'organisation et le fonctionnement de ce centre à Tripoli ainsi que pour la réalisation de ses objectifs" (CM/Res.618 (30)) résolution adoptée lors de la 30ème Session du Conseil des Ministres. Le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne a déjà offert les infrastructures de base qui doivent être complétées par les contributions de l'OUA et de la CEA.

Pour la première année, on évalue la création et le fonctionnement du Centre à 1.507.400 dollars américains. La quote part de l'OUA s'éleva à 100.000 dollars américains.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1979-03

Projects de Programme et de Budget Comme Recommandé par le Comité Consultatif sur les Questions Budgétaires et Financières

Organisation de l'Unité Africaine

Union Africaine

<https://archives.au.int/handle/123456789/9978>

Downloaded from African Union Common Repository